5 centimes

La Petite Gironde

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

EDITION DU MATIN

5 centimes

45e ANNEE – N° 15.885

MERCREDI 29 DECEMBRE 1915

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.
3e Édition : Charente-Inférieure.
4e Édition : Charente.
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Gers.
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arrt de Bergerac.
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 10 heures, n° 82 / De 10 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

		La ligne		La ligne
Annonces dernière page	(dix col. en 6)	1f 75	Faits Divers. . .	(sept col. en 7) 7f
Réclames d°	d° (sept col. en 7)	3 50	Chronique Locale	(sept col. en 7) 11

S'adresser pour les annonces : à Bordeaux, Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. à Paris, Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f »	12f »	22f »
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

Le Projet d'Union Douanière Austro-Allemand

I

La Prusse commande aujourd'hui en toute souveraineté les armées des Habsbourg. Elle voudrait conserver après la guerre sa suprématie sur la monarchie austro-hongroise et exercer la domination économique absolue de la mer du Nord au Bosphore. Les économistes de l'Allemagne, suivis de leurs collègues et de la presse d'Autriche, préconisent la création d'une union douanière entre les deux empires. Cette question ne saurait nous laisser indifférents, car, si ce projet aboutissait, la politique prussienne de domination contre laquelle l'Europe lutte depuis plus d'un demi-siècle, remporterait une victoire éclatante, qui entraînerait pour les autres Etats des conséquences désastreuses.

Ce projet d'union douanière ne s'écarte pas de la tradition politique prussienne; qu'on nous permette de retracer brièvement les phases d'événements déjà anciens, mais qui éclaireront mieux que les considérations les plus éloquentes le but poursuivi aujourd'hui par le gouvernement de Berlin.

Est-il besoin de rappeler la rivalité qui existe entre la Prusse et l'Autriche pour obtenir l'hégémonie dans la direction des affaires allemandes? La guerre de 1866, qui couronna les patients efforts de la Prusse, ne fut que l'aboutissement d'une série d'intrigues qui avait duré plusieurs décades. La Prusse, estimant que le meilleur moyen pour obtenir l'union entre les peuples est de leur donner des intérêts communs et identiques, avait constitué un Zollverein, c'est-à-dire une union douanière entre plusieurs Etats souverains et indépendants de l'Allemagne. Cette institution devait être l'agent le plus efficace de l'unité allemande. Ce Zollverein du Nord, soumis à l'influence directrice de la Prusse, se vit opposer un Zollverein du Midi, constitué principalement par le Wurtemberg et la Bavière. Ces zollverein supprimaient les barrières douanières, tout en laissant subsister certains droits fiscaux. La rivalité entre les deux unions ne devait pas durer longtemps, car une fusion intervint. L'Autriche — c'était en 1849 — tenta alors des démarches pour se faire recevoir de l'union douanière. Son intention était de combattre l'influence grandissante exercée par la Prusse sur les autres Etats de l'Allemagne. La politique du gouvernement de Berlin consista à écarter l'Autriche de la combinaison.

En 1853, la Prusse avait signé un nouveau traité, dont le but invoqué devait être de faciliter les relations commerciales avec l'Autriche et de préparer l'entrée de cette puissance dans l'union douanière. Mais, tandis que le gouvernement prussien adressait des sourires hypocrites au gouvernement autrichien, il négociait secrètement avec la France un traité de commerce. Ce traité, signé en mars 1862, était préjudiciable aux intérêts de l'Autriche. Les Etats du Sud protestèrent; ils refusèrent même de ratifier ce traité qui consacrait virtuellement l'exclusion de l'Autriche et leur paraissait en tous points contraire à la convention de 1853. Mais, d'autres difficultés ayant surgi — principalement la question des duchés, — l'Autriche ne mit pas assez de vigueur à la défense de ses droits.

Le traité du 11 avril 1865 consacra l'exclusion définitive de l'Autriche dans les affaires économiques allemandes. Peu après, un nouveau traité était signé par la Prusse et les autres Etats de l'Allemagne. Deux ans plus tard, bien que les Etats du Sud eussent combattu en 1866 aux côtés de l'Autriche, et cela en dépit de leur union douanière avec la Prusse qui subsiste malgré la guerre, la Prusse réalisait définitivement l'unité économique de l'Allemagne sous son hégémonie. Toutes les voies étaient libres pour la constitution de l'empire allemand.

Ces faits appartiennent à l'histoire. Nous avons cru cependant intéressant de les rappeler, car nous allons assister, et nous assistons déjà, à une tentative de constitution d'un nouveau Zollverein auquel, cette fois-ci, l'Autriche-Hongrie participera.

Le bourgmestre de Vienne, le docteur Weiskirschner, a prononcé récemment un discours très remarqué sur la politique commerciale future de la monarchie. D'autres personnalités ont abordé le même sujet; les Chambres de commerce délibèrent. La question est à l'ordre du jour et nous la résumerons ainsi :

La guerre entraînera avec elle, sans aucun doute, des changements importants dans la politique commerciale et économique de l'Europe. Si le conflit auquel nous assistons a supprimé d'anciennes tendances, il en a créé de nouvelles. Des alliances politiques sont devenues caduques; d'autres leur succéderont. La déclaration de guerre a entraîné l'abrogation de nombreux traités de commerce. On peut faire table rase de tout ce qui existait jusqu'ici. Le monde subira une transformation générale.

Or, l'Autriche a pu constater pendant ces dix-huit derniers mois l'importance indiscutable qu'il y a pour elle d'être unie à l'Allemagne par les liens les plus étroits. Les armées austro-allemandes combattent aujourd'hui fraternellement, elles mêlent leur sang sur les champs de bataille de Russie et de Serbie. Il convient de maintenir, après la guerre, cette solidarité entre les deux grandes puissances et de forger une alliance économique durable. Cette alliance trouvera son expression dans une union douanière, une *zollunion* (... on a renoncé à employer le mot *zollverein*, sans doute pour éviter à l'Autriche des souvenirs douloureux à sa vanité). Cette zollunion s'appuiera de raisons politiques, mais le point de vue politique ne saurait, à lui seul, prévaloir nous dit-on en Autriche, si l'accord ne reposait pas sur des bases économiques équitables. L'Autriche-Hongrie et l'Allemagne sont en mesure de se compléter économiquement. Les exportations de l'Allemagne dans la monarchie danubienne consistent principalement en industrie, tandis que les exportations austro-hongroises en Allemagne sont surtout des denrées alimentaires et des matières premières. Mais, *l'union douanière ne doit pas se limiter nécessairement à ces deux pays, elle doit viser à compter au nombre des Etats contractants la Turquie et au moins un des Etats balkaniques.* Est-il besoin de dire que les économistes germaniques, avec leur longue vue, se réjouissent à la pensée de voir de territoires nouveaux s'ouvrir à l'activité austro-allemande, au delà du Bosphore, en Asie Mineure, et en Mésopotamie? Ce serait pour les austro-allemands, fort pauvres en cuivre, en laine et en coton, le moyen de se libérer, pour l'obtention de ces matières, de l'intermédiaire des transports maritimes. Si l'Angleterre n'est pas parvenue à affamer l'Allemagne dans le cours de ces derniers mois, l'industrie a, par contre, les plus grandes difficultés à se fournir de matières premières. Même pour le cas où l'Allemagne obtiendrait, en vertu des futurs traités, la liberté des mers, il est bon pour elle d'avoir « deux fers au feu » et de songer aux moyens qui lui permettront d'atteindre le golfe Persique.

Albert WUARIN,
Avocat au barreau de Genève.

Un Bon Stratagème

Nos tramways sont tous munis de l'affiche : « Méfiez-vous! Taisez-vous! » A Bruxelles, les tramways n'ont rien de semblable, et c'est dommage, car les oreilles ennemies sont toujours aux aguets. Il n'y a guère de voitures où il n'y ait un ou deux espions allemands prêts à arrêter l'imprudent qui oserait dire tout haut ce qu'il pense.

Dernièrement, une charrette transportant des cochons passe devant un tramway, dont un voyageur dit en riant :

— Ceux-là devraient porter aussi le casque à pointe!

Il n'avait pas achevé, qu'un homme se lève, lui met la main au collet et lui intime l'ordre de le suivre; il fait arrêter le tramway et le facétieux Brabançon se laisse emmener au poste de police ou à la kommandantur.

Mais voilà qu'au détour d'une rue, celui qui l'avait arrêté, lui dit :

— Malheureux, qu'avez-vous fait? Si je ne vous avais pas arrêté, vous étiez perdu. Il y avait au moins deux espions dans le tramwvay. Je n'en suis pas; j'ai voulu vous sauver. Et, maintenant, payez-moi un verre avant de vous en aller.

SUR LE FRONT

UN CAMPEMENT ANGLAIS — Photo MEURISSE

Le Sens de la Vie

Quelques mois avant la guerre, à cette époque lointaine des papotages inutiles et des thés-tangos, j'avais rencontré un jeune homme de mon pays, dans un des endroits les plus illustres du monde, devant l'Arc de Triomphe de l'Etoile, à Paris.

Nous avions fait ensemble notre service militaire, et, le dimanche matin, c'était lui qui, son genou contre mon dos, tirait ma martingale pendant que je bouclais mon ceinturon et faisait à ma capote ces deux plis qui sont le luxe du fantassin.

Je ne le reconnus pas d'abord. Il était rasé et glabre comme un lord.

Il était heureux de me voir, et tous nos souvenirs défilèrent : le capitaine, le sergent corse, les filles du pays, les types du régiment, et il m'apprit la mort de son oncle, le vieux Mabraille, le seul célibataire de la commune, un grand gueusard qui s'amusait, malgré ses cheveux gris, à remplacer le noyau d'un abricot par une cigale qui se mettait à crier dès que nous mordions dans le fruit doré.

— Et maintenant, interrogeai-je?

— Maintenant, je suis ici.

— Je vois bien, parbleu, mais où?

— Là-bas, fit-il en étendant la main, et il me dit le nom d'un *Palace* illustre.

— Et, tu es content?

Il s'esclaffa, m'envoyant une claque sur l'épaule comme si nous eussions été à la cantine.

— Tu parles!... Ah! quelle boîte! Mais, dis-donc, toi qui es dans les livres et les journaux, tu devrais venir un soir à l'office... Quels types!... Non, tu ne peux pas imaginer... Il y a de tout, mon cher...

Dans une langue de cour d'assises qui charriait du Bruand, il fit passer devant moi les souverains persans à six mille francs par jour, buvant du haut-brion étampé à dix louis la bouteille, et s'égarant dans les recoins des tentures, qu'ils prenaient pour des water-closets; des rastaquouères ayant peu l'habitude des chaises, faisant cuire leurs côtelettes au milieu des salons et mangeant accroupis comme au bivouac; des étrangères retour d'Afrique, tenant en laisse un lionceau et ayant dans leur corsage un affreux lézard!

— Et ce n'est pas tout, continua-t-il... Il y a un grand vieux à qui on dit : « Votre Altesse Impériale ». Ah! celui-là! Non, je n'ai jamais vu un rigolo pareil... Et la Maharami! Tu as entendu parler de la Maharami? Celle-là n'était pas dans un sac, non plus!

» Ils étaient peut-être cinquante autour de cette femme, qui arrivait des Indes, et tous silencieux. Ils me faisaient peur. Quand la vieille passait, tous à quatre pattes ou à plat ventre!... Quels cocos! Et si tu avais vu les appartements après le départ de la bande!

» Ils jetaient des poulets vivants dans des marmites d'eau bouillante, une eau sacrée qu'ils avaient apportée de leur pays...

Sous la haute nuit glacée, il avait vidé son sac d'histoires louches et de scandales secrets, et je croyais écouter le palefrenier d'une hôtellerie de Suburre, le valet de chambre de quelque mauvais César de la décadence.

Bien entendu, il avait horreur de son village.

⁂

Je l'ai rencontré hier sur la place du petit bourg où nous sommes nés tous les deux.

Il a une jambe qu'il gardera raidie pendant toute sa vie et la croix de guerre.

Ce qu'il m'a dit eût ravi M. Maurice Barrès. Treize mois de tranchées lui ont ouvert les yeux. Il en a rapporté un sens tout différent de l'existence, et les gens qu'il servait autrefois, il ne pourrait plus les servir aujourd'hui.

La simplicité lui est apparue.

Comme je lui rappelais notre rencontre aux Champs-Elysées, il s'est mis à rire :

— Fini, a-t-il dit. Avec les pourboires de l'Altesse et de la Maharami qui mangeait les poulets crus, avec tout l'or que jetaient les danseurs de tango, je vais acheter l'hôtel du Cheval-Blanc, voilà, et je ferai la brandade pour les gros cultivateurs, les jours de foire; la vie est courte, il faut la faire tranquille, droite et simple.

LÉO LARGUIER.

Enfant de 13 ans adopté par un régiment de la région, et qui a déjà fait plus d'un an de campagne — Photo BRANGER

LE CONVOI LANDAIS D'AMBULANCES AUTOMOBILES

D'une lettre d'un poilu...

« Quels services rend le Convoi landais! J'ai pris une bonne douche, mes vêtements ont été désinfectés et désinsectés. Dieu sait s'ils en avaient besoin. En une heure nous avons passé 103 sous la douche. Depuis douze jours, il est passé 4,638 soldats sous les pommes d'arrosoir et on a désinfecté 13,914 kilos de vêtements. Tout est très bien prévu! L'eau est chaude et sous les tentes, un parquet à claire-voie facilite les allées et venues avant d'être rhabillé!

» Je vous assure que nous félicitons nos compatriotes de leur généreuse initiative... »

D'une autre lettre :

« La voiture de radioscopie de l'ambulance n° ... ne cesse de fonctionner : Dernièrement, j'en ai vu sortir le général X... qu'on venait de radioscoper pour une fracture ancienne de l'épaule. La radioscopie avait parfaitement réussi. On dit d'ailleurs que les appareils ont été examinés par les professionnels du laboratoire radiologique d'armée et vivement appréciés.

» Le Convoi landais constitue une installation parfaite, munie des derniers conforts... »

Nous pouvons ajouter que l'Œuvre du Convoi landais vient de décider l'achat d'un matériel plus complet encore de radiographie, dont les plaques photographiques conserveront pour le praticien la trace des investigations que la radioscopie donne seulement sur un écran.

LE KAISER porte un manchon

Depuis une quinzaine, les journaux allemands qui avaient assumé la charge d'expédier sur le front les paquets de Noël, réclamaient énergiquement des manchons pour les soldats.

On sait, en effet, qu'en Allemagne, le manchon n'est pas un ornement exclusivement féminin. Le kaiser s'est fait souvent photographier en costume de chasse, complété par un manchon de renard suspendu à une cordelière de soie. Les *Junkers* de l'entourage impérial imitaient l'exemple.

Cet hiver, la mode se répand jusque dans les tranchées; mais il en est plus d'un qui, pour crier : *Kamerad!* n'hésitera pas à tirer ses doigts tièdes du manchon.

Sensiblerie...

Après la guerre... Ces trois mots répondent tous les jours à des préoccupations sans nombre, dans les domaines les plus divers. Les moralistes, qui veulent avoir voix au chapitre, nous laissent entendre qu'une humanité meilleure saura profiter des leçons de ce heurt des nations. Acceptons-en l'augure.

En attendant, si la mémoire des braves gens tombés pour leur pays pouvait nous guérir de notre sensiblerie ridicule, de notre humanitarisme ingénu, de notre coupable indulgence pour les fripouilles et de nos persistantes illusions à leur égard, ce serait là une petite réforme assez précieuse.

On sait que la France a sacrifié à l'expérience bébête des prisons de luxe aménagées pour apporter à la pègre des adoucissements à leur captivité. Nous avons eu la prison de Fresnes, avec eau et électricité dans toutes les cellules. On dit que le régime a été modifié, cet essai de moralisation par l'hygiène n'ayant donné aucun résultat.

Les Etats-Unis continuent l'expérience à grands frais. La nouvelle prison de Sing-Sing, dans l'Etat de New-York, est le dernier mot de la prison de luxe — et de la sensiblerie bêlante. Les prisonniers y jouissent de tout le confortable moderne, avec des divertissements que les créateurs de Fresnes n'avaient pas prévus. L'Amérique est le pays des inventeurs.

Dans cette geôle dernier cri il y a un cinéma, un théâtre à spectacles fréquents, un salle de danse, un court de tennis. Les pensionnaires n'ont pas le temps de s'ennuyer; les oisifs assassineraient leur vieille tante pour se procurer ces douceurs.

Mais la prison, si douce soit-elle, ne peut pas remplacer la famille et son atmosphère de tiédeur honnête. Aussi les prisonniers ont-ils de temps en temps des congés de deux ou trois jours pour aller embrasser leurs proches. C'est une permission de droit.

Le système est excellent
Pour changer le tempérament,

assurent les moralistes, et ils en attendent des résultats mirifiques. Le seul qu'on ait obtenu jusqu'à ce jour est une répugnance invincible du prisonnier à s'en aller à la fin de sa peine. Jamais il ne retrouvera une aussi bonne place. Il faudrait trop travailler!

Et c'est à l'heure où chez nous tant de braves gens se morfondent dans les tranchées, se font mutiler ou tuer pour sauver leur pays du brigandage; à l'heure où aux Etats-Unis des bandits font sauter les usines qu'on montre aux brigands, chez les Yankees, tant de complaisance?

Une telle sensiblerie à cette heure est un outrage aux combattants, une criminelle faiblesse. C'est un Allemand, Nietzsche, qui a dénoncé la sensibilité maladive comme la pire tare de la décadence. Les moralisateurs ont mieux à faire aujourd'hui que de chercher sottement à apprivoiser les loups.

P. B.

L'Action Terroriste EN AMÉRIQUE

L'*Idea Nazionale* publie la curieuse information suivante :

Une personne qui a résidé à Berlin jusqu'à ces dernières semaines et qui a pu connaître les dessous de la politique allemande, m'a confié que l'Allemagne a trouvé le moyen d'utiliser sur place ceux de ses réservistes qui n'ont pu quitter l'Amérique.

Dès qu'elle s'aperçut que ces réservistes ne pouvaient rentrer en Allemagne, elle leur fit savoir, par l'intermédiaire des consulats, qu'ils ne seraient pas considérés comme déserteurs, à condition de se tenir constamment à la disposition des autorités consulaires. Celles-ci furent chargées de les utiliser pour la campagne politique, économique et terroriste contre les intérêts de l'Entente en Amérique.

Les réservistes furent, par suite, employés à des manifestations en faveur de l'Allemagne, à des manœuvres d'obstruction pour empêcher le départ des chargements destinés aux Etats de l'Entente, à l'organisation des grèves et de désordres dans les établissements qui travaillent pour le compte de l'Entente, à la préparation d'attentats terroristes contre ces établissements, contre les dépôts de marchandises, les voies ferrées ou les navires.

L'ANGLETERRE ET LA QUESTION DES MUNITIONS

Nous avons indiqué dans une première lettre que la question des « munitions », en prenant ce mot dans son sens anglais, c'est-à-dire en y englobant tout ce qui est nécessaire à l'armement du soldat, était plus difficile à résoudre, peut-être, que celle des « hommes ».

Elle demandait, en tout cas, plus de temps pour être menée à bonne fin.

Il est bien possible, en effet, par une loi ou en faisant appel à l'idée du devoir, d'avoir rapidement un million d'hommes sous les drapeaux; mais la même loi ne donnera pas de quoi les armer.

Or, les Anglais avaient à créer, presque de toutes pièces, ce matériel de guerre. Ils partaient de zéro pour leurs armées nouvelles, de beaucoup les plus importantes, puisque leur armée régulière dépassait à peine 200,000 hommes.

L'Angleterre, malgré son indéniable puissance industrielle, allait se heurter à de très graves difficultés.

La première et la moins connue peut-être en France est la suivante. L'industrie britannique n'est pas orientée, dans son ensemble, vers la production du matériel de guerre. Aussi, lorsque les Etats avaient à faire des commandes de ce genre, s'adressaient-ils au Creusot ou aux usines Krupp.

En outre, à part les industries textiles qui n'ont rien à faire ici, les autres industries anglaises font principalement de la *grosse fabrication* : production de fers et d'aciers, poutrelles, rails ou constructions de navires. Aussi, pour celles qui demandent une main-d'œuvre très affinée (application de l'électricité, par exemple, instruments de précision, etc.), le Royaume-Uni était-il largement tributaire de l'Allemagne et de la France.

Or, la fabrication du matériel de guerre exige, au contraire, beaucoup de précision et de fini, ainsi que l'emploi de matériaux, d'aciers par exemple, d'un genre spécial.

Elle demande enfin des machines-outils particulières et un personnel entraîné à cette sorte de travail.

Les admirables produits de notre Creusot sont le résultat de longs tâtonnements et des efforts combinés d'un personnel directeur d'élite, servi par des ouvriers spécialistes ayant acquis le tour de main nécessaire.

On devine les difficultés qu'eurent à surmonter les industriels anglais pour se mettre au courant d'une fabrication si nouvelle pour eux.

Sans doute l'Etat avait bien les arsenaux de sa marine. Mais ils avaient déjà peine à satisfaire aux besoins croissants de celle-ci. Sait-on que d'ici le mois de janvier prochain, l'Angleterre aura lancé quatorze superdreadnoughts nouveaux, construits en grande partie pendant la guerre, sans compter un nombre, que l'on dit formidable, d'autres navires de types variés.

Il lui fallait donc faire presque exclusivement appel à l'industrie privée. Mais on comprend que la mise au point de celle-ci ait demandé bien des expériences de toutes sortes, beaucoup de temps, par conséquent.

La question des munitions soulevait un autre problème très grave.

Pour arriver à la production intensive et constante qui devenait nécessaire, il n'était pas possible de laisser l'Etat exposé au bon vouloir individuel de patrons et d'ouvriers libres de travailler ou non, d'entreprendre ou de refuser les travaux de l'Etat, pouvant même faire grève si les conditions imposées ne plaisent pas.

Dans les pays centralisés et militarisés, la question ne se pose même pas. Le service obligatoire et le droit de réquisition mettent les personnes et leurs biens à la disposition du gouvernement.

Ici, on le sait, rien de tel n'existe. Les individus sont libres et, selon la formule célèbre, le citoyen anglais ne donne à l'Etat que le genre de contribution qu'il a décidé de lui donner.

Mais dans une situation exceptionnelle comme celle-ci, des mesures exceptionnelles aussi s'imposaient. Il était indispensable d'investir l'Etat de pouvoirs nouveaux; mais il fallait surtout amener la *masse des citoyens à les accepter.*

Par certains côtés, le problème était même plus délicat que celui des engagements.

Dans l'engagement, il suffit, en effet, de convaincre un individu ou une série d'individus indépendants les uns des autres, ne se connaissant même pas la plupart du temps, de l'obligation où ils sont d'accomplir leur devoir.

Pour la question des munitions, le gouvernement allait se heurter à deux classes sociales différentes : la classe patronale et la classe ouvrière, très disciplinées l'une et l'autre, et très éprises de leurs droits. Il fallait amener la classe ouvrière, notamment, à renoncer à une très grande partie de ses avantages corporatifs péniblement acquis au cours du siècle dernier (droit de grève, limitation des heures de travail, défense d'employer les ouvriers non spécialisés, etc.).

Il était nécessaire d'agir vite, et cependant il était nécessaire aussi d'agir avec prudence, sous peine de provoquer dans le pays une agitation profonde, peut-être même des grèves dangereuses.

C'est à M. Lloyd-George que revient l'honneur d'avoir mené à bien cette difficile entreprise.

J. MAURICE.

La Russie travaille

Pétrograd, 28 décembre. — La Russie travaille fiévreusement pour la guerre. Les usines fermées ont été rouvertes. Des usines nouvelles ont été créées, des techniciens sont venus de France.

La production d'obus a plus que doublé depuis le mois d'août, et le chiffre atteint aujourd'hui sera quadruplé encore quand toutes les machines commandées fonctionneront.

Cet immense pays dont les ressources matérielles sont inépuisables, pourra débiter sans compter des obus sur son front.

L'artillerie russe tire plus que l'artillerie allemande. La supériorité sera écrasante dans peu de temps. La production et l'importation en fusils augmentent chaque jour de façon satisfaisante. Il est certain que la Russie pourra armer ses nombreuses réserves.

Aussi, quels que soient les soucis de l'heure présente dans les Balkans, on peut être assuré que la balance des forces s'établira irrésistiblement en faveur des alliés sur les deux grands théâtres de Russie et de France.

AU CAMP

— Ça va, l'appétit?
— Ia, danke schön! je pense à ma bedide Dorodhée, qui zerait si gondende d'être ici!

Dessin de C. HAUTOT — Reproduction d'une page en couleurs de LA BAIONNETTE.

SUR LE FRONT

DEUX AVIATEURS BOCHES CAPTURÉS DANS NOS LIGNES — Photo PETITE GIRONDE

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 29 décembre 1915

(4)

LE

Sergent Renaud

Par Pierre SALES

PREMIÈRE PARTIE

— Dans quelle abominable situation suis-je tombé! murmura-t-il. Placé entre mon amour et le respect que je dois à ma mère, il faut que je sacrifie ma mère à ma maîtresse ou ma maîtresse à ma mère... Jamais ma mère ne consentira à un semblable mariage! Et cependant j'aime profondément cette pauvre Marie; j'ai l'air de l'abandonner, et je l'aime comme un fou!...

Il était encore abîmé dans ses réflexions, lorsque des exclamations joyeuses le tirèrent de sa rêverie. Au bruit des chaises remuées, des cris, des saluts, il était aisé de deviner qu'un membre du cercle, absent depuis longtemps, venait d'arriver. Villepreux se dirigea vers le grand salon et demeura tout stupéfait à l'entrée, en voyant un lieutenant de chasseurs à pied entouré des membres du cercle, auxquels il distribuait gaiement des poignées de main.

— Brettecourt! Il arrive à propos, prononça Jean de Villepreux.

Le lieutenant l'avait aperçu et se précipitait vers lui, les bras tendus :

— Jean!

— Henri!

Pendant une minute, les deux hommes se tinrent embrassés. Les autres membres du cercle, sachant la vive amitié qui unissait le comte Henri de Brettecourt au marquis de Villepreux, se rassirent et continuèrent de jouer ou de lire leurs journaux, laissant les deux amis seuls.

— Toi, à Paris! s'écriait le marquis! Et sans m'avoir prévenu!

— Envoyé tout à coup par mon général pour faire un rapport au ministre, je n'avais guère le temps d'écrire, et je préférais te surprendre!

— Ah! tu arrives bien, Brettecourt!

— Encore quelque duel où il faudra te servir de témoin, incorrigible?

— Non. Des choses plus graves; mais parlons de toi d'abord! Tu as un congé?

— D'un mois.

— Et tu ne me quittes plus?

— Tu sais bien que je n'ai plus d'autre famille que toi!

En disant ces mots, Brettecourt tendit ses deux mains à Villepreux :

— Ne sommes-nous pas frères d'armes?

— Pas autant que je le voudrais... dit mélancoliquement Villepreux. Commençons par déjeuner, car je suppose que tu rapportes d'Afrique un appétit...

— Terrible!... La cuisine des Bédouins ne vaut pas la cuisine du cercle; ce genre de civilisation n'a pas encore franchi la Méditerranée.

L'amitié du marquis de Villepreux et du comte de Brettecourt remontait à leur plus tendre jeunesse. Jusqu'à l'âge d'homme, ils ne s'étaient pour ainsi dire jamais quittés, quoique Villepreux fût plus âgé que son ami.

Ils s'étaient séparés pour la première fois, en 1859, à l'époque de la guerre de Crimée. Villepreux avait bien renoncé à entrer à Saint-Cyr; mais, en 1859, sa mère, devinant ses souffrances, avait eu l'héroïsme de se sacrifier à son tour :

— Va faire ton devoir de Français! lui avait-elle dit.

— Ah! que tu es bonne, mère! lui avait répondu Jean avec enthousiasme.

Il s'était engagé aussitôt, était parti pour la Crimée, et y avait si bien fait son devoir qu'il avait rapporté le petit ruban jaune de la médaille militaire. Brettecourt l'avait envié; il enrageait d'être trop jeune pour aller se battre. Mais, en 1864, il avait pu s'engager en même temps que son ami; ils avaient fait, côte à côte, la campagne; et ils avaient commis de si belles actions qu'on les avait surnommés « les deux toqués ». Si on leur faisait des observations sur leur témérité, ils répondaient gentiment qu'ils avaient pris l'habitude de passer au milieu des balles.

Après la campagne, ils se séparèrent de nouveau. Villepreux revint à Paris : son colonel l'avait proposé pour la croix; mais le jeune marquis, irréconciliable ennemi de l'empire, fut oublié cette fois dans la liste des récompenses. Peu lui importait d'ailleurs. Sa récompense n'était-elle pas d'entendre dire par sa mère :

— Tu m'as remplacé ton père!

Dès lors, il s'était lancé dans la vie élégante, s'amusant comme tous les jeunes gens riches, se battant un peu trop en duel, et au fond de soi-même déplorant son inactivité; mais il n'en laissait rien voir à sa mère : il avait pour elle des tendresses si délicates, des attentions si parfaites, que la marquise disait à toutes ses amies :

— J'aurai eu deux fois le bonheur sur la terre.

Quant à Brettecourt, orphelin, maître de sa vie, il avait embrassé définitivement la carrière des armes. Seulement, dans son goût d'aventures, il préférait le hasard des champs de bataille à la voie plus régulière de Saint-Cyr. Il avait fait la campagne de Chine, d'où il était revenu avec le grade de sous-lieutenant, gagné à la pointe de la baïonnette; et, depuis trois ans, il était en Afrique, où il trouvait moyen de se faire porter à l'ordre du jour, à chaque insurrection des Bédouins.

Quelques instants après, les deux amis étaient installés dans un coin de la salle à manger du cercle, à une table à part, et pouvaient causer librement.

Le lieutenant comte de Brettecourt ressemblait étrangement à son ami Villepreux. Comme lui, il était grand, brun, énergique; il n'y avait entre eux de différence que pour les yeux : ceux de Brettecourt était bleus, d'un bleu clair, perçant, des yeux qui, sans lunette d'approche, malgré les mirages du désert, découvraient l'ennemi à des distances insensées, motif qui le faisait régulièrement placer en tête des colonnes. Ses yeux, en ce moment, paraissaient d'autant plus clairs que sa peau était brunie, hâlée.

— Je vois que tu as pris leur teint à tes amis les Arabes, dit Villepreux en riant.

— Nous leur avons pris tant de choses! fit Brettecourt en vidant un verre de ce pontet-canet qu'on appelle, au club de l'Union, le cru des ambassadeurs.

Brettecourt avait en effet l'habitude de prendre beaucoup de choses à l'ennemi. Et, dans une dernière affaire, il avait gagné les galons de lieutenant et le ruban rouge.

— Mes compliments! lui dit Villepreux en lui montrant sa boutonnière.

— Bah! fit modestement Brettecourt; tu as mérité cela mieux que moi, le jour des deux drapeaux autrichiens... Hein! t'en souviens-tu? Seulement, ton affaire à toi s'est réglée dans les bureaux, tandis que la mienne a été terminée tout de suite sur le champ de bataille.

— Conte-moi cela?

— Oh! c'est toujours la même histoire : des imbéciles d'Arabes, auxquels un fanatique de marabout a monté la tête, et qui s'imaginent qu'ils n'ont qu'à lever l'étendard de la révolte pour vaincre la France; un tourbillon de cavaliers qui court sur nos avant-postes; et une compagnie de chasseurs à pied qui passe à travers en promenade militaire, avec agrément de coups de feu : c'est tout simple. Le sergent Blandan nous a donné l'exemple.

— Les héros trouvent que c'est tout simple d'être des héros! fit Villepreux.

— Dans ces moments-là, je ne regrette qu'une chose, c'est de ne pas t'avoir auprès de moi!

— Plût à Dieu que j'eusse suivi ton exemple! Mais achève ton récit.

— Mon général, sous prétexte d'envoyer son rapport au ministre, m'a expédié en France; soit un congé d'un mois : j'avais une si grande envie de te revoir!...

— Quand es-tu arrivé?

— Cette nuit.

— As-tu vu le ministre?

— Ce matin.

— Il t'a bien reçu?

— Comme un ministre de l'empereur peut recevoir un membre du cercle de l'Union.

— Il est certain, fit Villepreux en souriant, qu'on ne nous aime pas beaucoup à la cour. Mais peu importe, pourvu que tu fasses rapidement ton chemin! A la santé de ton ruban rouge! Quel que soit le gouvernement sous lequel on l'a gagné, il n'y a que les imbéciles qui ne soient pas fiers de le porter!

Lorsque Brettecourt eut vidé son verre, il dit :

— Maintenant, en voilà assez sur mon compte! Parlons de toi, des tiens! Je sais que ta mère est déjà partie pour Angoville, et je sais même que tu as reçu une lettre d'elle ce matin...

— Tu es donc passé chez moi?

— Naturellement, en quittant le ministre. Le devoir d'abord, ensuite l'amitié. Je n'ai vu que M. le comte de Villepreux, ton frère...

— Ton ami? dit en souriant le marquis.

— Non, fit vivement Brettecourt, le frère de mon ami, et c'est tout. Que veux-tu? ce n'est pas ma faute, mais je n'ai jamais sympathisé avec lui. Cela date de loin; il t'a joué tant de vilains tours!

Le marquis interrompit vivement son ami :

— Il faut pardonner à Honoré, dit-il. Il est venu au monde avec un caractère un peu jaloux, et les diverses circonstances de la vie, la situation un peu spéciale de notre famille ont beaucoup contribué à augmenter cette jalousie. Mon père respectait absolument le droit d'aînesse, et il le disait hautement; ma mère elle-même suivait ces principes, elle croyait fermement qu'il existe une différence entre les droits du frère aîné et ceux de son cadet, et elle le montrait un peu trop...

(A suivre.)

513e JOUR DE GUERRE

Communiqués officiels français

Du 28 Décembre (15 h.)

DANS LES VOSGES, intense activité de l'artillerie sur tout le front de l'Hartmannswillerkopf. Sur les pentes sud-est, du côté de Rehfelsen, une tentative de l'ennemi pour sortir de ses tranchées a été arrêtée par un tir de barrage.

Rien à signaler sur le reste du front.

Du 28 Décembre (23 h.)

En BELGIQUE, notre artillerie a fait sauter un dépôt de munitions en face de Steenstraete.

En ARTOIS, nous avons bombardé efficacement la gare de Lens et le secteur d'Angres.

Dans la région de REIMS, un tir de nos batteries dirigé sur les ouvrages ennemis, dans un bois à l'ouest de Prunay, a provoqué un grand incendie.

En LORRAINE, notre artillerie a canonné avec succès les ouvrages adverses de la région de Domevre et de Bremenil.

Dans les VOSGES, lutte d'artillerie intense entre la plaine et le Bonhomme.

A l'HARTMANNSWILLERKOPF, nous nous sommes emparés de quelques tranchées que l'ennemi tenait encore entre les deux sommets de Rehfelsen et du Hirsztein. Une centaine de prisonniers, dont un officier, sont restés entre nos mains.

Communiqué russe

Petrograd, 28 décembre.

Front occidental

Dans la direction du littoral, vers la région de SCHMARDEN, une attaque a été organisée par un détachement de partisans. Vers quatre heures du matin, le détachement s'est approché sans être remarqué d'un poste allemand se trouvant dans des huttes, derrière la tranchée en fer à cheval. Il a coupé en plusieurs endroits les fils de fer barbelés et s'est jeté vigoureusement vers les huttes, lançant dans les fenêtres des grenades à main. Les Allemands qui réussirent à sortir ont été tués à la baïonnette, et après un court corps-à-corps, tout le poste fut anéanti; six soldats ont été faits prisonniers. Une petite partie réussit à fuir dans différentes directions. Malgré un feu violent, les partisans se sont retirés heureusement. Nos pertes sont insignifiantes.

Dans la région de la GARE DE TCHARTORISKI, près du cimetière du village nouveau de Podtchererovitchy, nous avons anéanti également un poste allemand, faisant seize prisonniers.

DANS LA MER NOIRE, nos torpilleurs ont anéanti, près des rivages bulgares, deux voiliers et bombardé les postes côtiers.

Des attaques des sous-marins ennemis contre le torpilleur « Gromky » ont été repoussées par le feu de l'artillerie.

Front du Caucase

A l'ouest d'HAMADAN, nos troupes ont occupé ASSAD-ABAD.

Dans un combat près de RABATKERIM, à 40 verstes au sud-ouest de Téhéran, contre des gendarmes persans et des bandes d'Emir-Khichmet, nous avons fait prisonniers 71 insurgés.

Communiqué anglais

Londres, 28 décembre.

Hier matin, l'ennemi a fait exploser une mine vis-à-vis de notre ligne, au sud-est de la redoute de Hohenzollern. Nous avons consolidé le bord rapproché du cratère.

Notre artillerie a bombardé avec succès les tranchées ennemies au sud du chemin de fer de Lille à Armentières. L'ennemi riposta vigoureusement, mais ne causa que peu de dommages.

Ailleurs, on ne signale qu'une activité normale de l'artillerie.

Communiqué italien

Rome, 28 décembre.

L'activité de nos détachements forçant l'ennemi à dévoiler ses positions a procuré d'utiles cibles à notre artillerie.

L'artillerie ennemie a encore dirigé quelques tirs contre des centres habités, surtout dans la région de l'ISONZO inférieur.

Tout le long du front continuent les travaux de renforcement que l'ennemi a essayé souvent d'entraver par son feu et encore plus par le lancement de grosses bombes contenant des gaz asphyxiants et lacrymogènes.

Communiqué belge

Le Havre, 28 décembre.

Lutte d'artillerie habituelle, assez violente devant le centre de notre front. Nos batteries détruisent, à proximité de DIXMUDE, des abris et un blockhaus ennemis.

Communiqué monténégrin

Le consulat de Monténégro nous transmet les dépêches suivantes :

Cettigné, 24 décembre (retardée).

Un sous-marin autrichien a coulé, le 23 décembre, près de Saint-Jean-de-Médua, un voilier monténégrin chargé de vivres. Celui-ci, armé d'un petit canon, soutint une lutte avec le sous-marin, mais le canon, trop vieux, fut bientôt hors d'usage.

Cettigné, 27 décembre.

On dément formellement la nouvelle publiée par certains journaux du départ pour l'Italie de la famille royale du Monténégro.

NOTES OFFICIELLES

La Question des Loyers

Paris, 28 décembre. — M. Viviani, garde des sceaux, vient d'adresser au Président de la République un rapport relatif à la prorogation des délais en matière de loyers.

Ce rapport est suivi d'un décret qui reproduit les dispositions du décret du 14 septembre 1915, sauf en ce qui concerne les articles 1 et 2 ainsi complétés :

Article premier. — Il est accordé de plein droit, dans tous les départements, aux locataires présents sous les drapeaux, un délai de trois mois pour le paiement des termes de leurs loyers qui, soit par leur échéance normale, soit par leur échéance prorogée par les décrets des 14 août, 1er et 27 septembre, 27 octobre, 17 décembre 1914; 20 mars, 17 juin et 14 septembre 1915, deviendront exigibles à dater du 1er janvier jusqu'au 31 mars 1916 inclusivement.

Ces dispositions sont applicables aux veuves des militaires morts sous les drapeaux depuis le 1er août 1914, aux femmes de militaires disparus depuis la même date ou membres de leur famille qui habitaient antérieurement avec eux les lieux loués, ainsi qu'aux militaires réformés à la suite de blessures ou de maladies contractées à la guerre pendant les six mois qui suivent la date de la réforme.

» Sont également admises au bénéfice des dispositions prévues au premier alinéa du présent article, les Sociétés en nom collectif dont tous les associés, et les Sociétés en commandite, dont tous les gérants sont présents sous les drapeaux.

» *Art. 2. — Il est accordé aux locataires non présents sous les drapeaux un délai de même durée que celui prévu à l'article premier et pour le paiement des mêmes termes, à la condition qu'ils rentrent dans les catégories ci-après :*

» 1. Dans les portions de territoire énumérées au tableau annexé au présent décret, tous les locataires, quel que soit le montant de leur loyer.

» 2. A Paris, dans les communes du département de la Seine et dans les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon (Seine-et-Oise). Les locataires dont les loyers annuels rentrent dans les catégories suivantes :

» *a)* Loyers annuels inférieurs ou égaux à 1,000 francs, que les locataires soient patentés ou non patentés.

» *b)* Loyers annuels supérieurs à 1,000 francs, mais ne dépassant pas 2,500 francs lorsque les locataires sont des industriels, commerçants ou autres patentés.

» 3. Dans les villes de 100,000 habitants et au-dessus, les locataires dont le loyer annuel est inférieur ou égal à 600 francs.

» 4. Dans les villes de moins de 100.000 habitants et de plus de 5,000 habitants, les locataires dont le loyer annuel est inférieur ou égal à 300 francs.

» 5. Dans les autres communes, les locataires dont le loyer annuel est inférieur ou égal à 100 francs.

» *Toutefois, le propriétaire est admis à justifier, devant le juge de paix, que son locataire est en état de payer tout ou partie des termes ainsi prorogés.* Cette faculté ainsi accordée au propriétaire n'est pas admise à l'encontre des locataires visés par le no 2 du présent article dont le loyer annuel est inférieur ou égal à 600 francs à moins qu'il ne s'agisse de locataires dont les traitements ou appointements fixes sont au jour de la réclamation, y compris toutes les indemnités, égaux ou supérieurs à 3,000 francs par an. »

Groupes et Commissions

Les Marchés de la Guerre

Paris, 28 décembre. — Le Sénat a élu dans ses bureaux une commission de trente-six membres chargée de l'examen des marchés passés par le gouvernement pendant la guerre.

Ont été nommés : MM. Lemarre, Peschot, Lebert, Capevau, Steeg, Cazeneuve, Chéron, Albert Gérard, Rebière, Milliès-Lacroix, Goiran, Cauvin, Milau, Genet, Morel, Catalogne, Castillard, Hayez, Vieu, Basère, de Las Cases, Guérin, Galup, Simonnet, Jenouvrier, Grosjean, Gabrielli, Ranson, Savary, Loubet, Peschaud, Gentillez, Monfeuillard, Rouby et Servau.

Les Auxiliaires pères de quatre enfants

Paris, 28 décembre. — La première commission de l'armée s'est réunie sous la présidence de M. Henry Paté. Elle a adopté la proposition de M. Croilard, tendant à faire passer dans la dernière classe de la réserve de la territoriale les auxiliaires pères de quatre enfants vivants ou veufs ayant trois enfants vivants.

NOUVELLES DIVERSES

Facteur assailli et dévalisé

Dijon, 28 décembre. — Le facteur Riger, de Nolay, faisait dans la matinée sa tournée habituelle quand, près d'Aubigny-la-Ronce, il fut accosté par un individu qui, après lui avoir demandé un renseignement, se jeta sur lui et voulut le terrasser. N'y parvenant pas il tira sur le facteur un coup de revolver dans la tête, vola un millier de francs et prit la fuite.

M. Riger, dont l'état est grave, n'a pu donner aucun renseignement sur son agresseur. Il a été transporté en automobile dans une clinique pour subir une opération.

Double Condamnation à Mort

Clermont-Ferrand, 28 décembre. — Le conseil de guerre a condamné à mort le soldat Allard, du 131e d'infanterie, et le soldat Deschamps, du 2e d'infanterie qui, à la veille de la bataille de Champagne, pour ne pas participer à l'attaque du 25 septembre, avaient provoqué sur eux-mêmes la formation d'abcès qui avaient nécessité leur évacuation.

Au Congrès socialiste

Paris, 28 décembre. — Le Congrès socialiste a tenu ce matin une nouvelle réunion. On a entendu notamment M. Renaudel, député du Var, qui a parlé au nom de la majorité.

La commission des résolutions s'est réunie l'après-midi pour rédiger une motion qui sera soumise ensuite à l'assemblée.

Les Journaux de Paris

DE CE MATIN

NOS AVIATEURS

L'Homme enchaîné (G. Clémenceau) :

On interdit à l'« Homme enchaîné » d'indiquer avec la plus grande réserve l'état actuel de notre service d'aviation aux mains d'un des plus bas produits des élyséennes mares stagnantes, quand ce n'eût pas été trop d'un homme de génie à la tête d'un département d'où nous pouvions tant espérer. Notre excellent confrère le « Journal » l'a pu faire parce que Meudon, ce jour-là, se trouvait de bonne humeur. Le régime du bon plaisir a de ces lubies.

Qu'est-ce que gagne notre puissance de défensive et d'offensive à ce que l'opinion publique ne soit pas mise en état d'exiger (après seize mois de guerre) une organisation qui, avec les premiers aviateurs du monde, laisse vide dans les feuilles publiques la place réservée aux exploits de notre aviation.

L'INTERNATIONALISME

La **Libre Parole** :

La censure gouvernementale ne veut pas qu'on parle du Congrès socialiste; pourquoi ? Les Lacédémoniens montraient aux jeunes guerriers des Ilotes ivres pour les dégoûter de l'ivresse. Serait-ce par crainte de dégoûter nos poilus du délire internationaliste que l'on jette sur les délibérations du Congrès de la rue Grange-aux-Belles un voile pudique ? On aura beau faire, d'ailleurs, le pays voit, comprend et juge. Il voit, il comprend que l'internationalisme, qui a failli nous empoisonner pendant la paix, trouve encore moyen de nous inquiéter et de nous troubler pendant la guerre.

ORDRE PRIVILEGIE

Le Rappel :

Comme avant la Révolution française, il y a en France trois ordres : le clergé, les socialistes, le tiers-état.

Les socialistes ont pris la place de la noblesse, ils sont un ordre privilégié. Lorsqu'ils s'abstiennent au nombre de 90 dans un scrutin à la Chambre, le cabinet Viviani se retire. L'ancien président du conseil nous a déclaré, en effet, qu'on ne pouvait gouverner dans ces conditions : 500 députés contre 90 socialistes. Pensez donc !

Le nouveau président du conseil, M. Briand, en prenant le pouvoir, déclarait qu'un socialiste avait deux fois plus de mérite à faire son devoir qu'un vulgaire citoyen. L'idée des frontières naturelles ne cadrant pas avec le dogme socialiste de Longuet, pendant plusieurs mois, la censure a fait prévaloir le dogme marxiste au détriment de la politique de la révolution française.

Il serait inique que les socialistes fussent privés des droits des autres citoyens. Il est intolérable qu'ils profitent d'un privilège.

P.-S. — Il faut être juste avec les socialistes comme avec les autres citoyens : Guesde, Sembat, Thomas se sont conduits devant le congrès de leur parti en patriotes. Ils ont renoncé à l'internationalisme inopportun. Guesde a rugi, Sembat a claironné, comme dit Hervé; Thomas a réédité le mot de Mac-Mahon : « Je suis aux munitions, j'y reste. »

JUSQU'A LA VICTOIRE

La **Guerre Sociale** (Gustave Hervé) :

Le Congrès national du parti socialiste que je croyais terminé continue à l'heure où j'écris. Souffrez donc que je continue mon discours rentré.

« Jusqu'auboutiste ! » c'est l'épithète que les pères-la-défaite et les pères-la-panique lancent dans les milieux avancés à ceux qui veulent la guerre jusqu'au bout. « Vous êtes pour la guerre jusqu'au bout ? » ricanent les pères-la-défaite. « Jusqu'au bout de quoi ? Jusqu'au bout de notre sang ? Jusqu'au bout de notre argent ? Jusqu'au bout de nos forces ? »

Mais oui, mes bons apôtres, jusqu'au bout de tout cela, s'il le faut. Mais comme nous n'aurons pas besoin d'aller si loin, nous nous contenterons d'aller jusqu'à la victoire.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Aux Balkans

Salonique mise en état de défense

Salonique, 26 décembre. — *On annonce de diverses sources que l'ennemi concentre des forces importantes à Doiran et à Guevgheli, où sont accumulés munitions et équipements. Les agents ennemis déclarent ouvertement ici et à Athènes que les Bulgaro-Allemands s'apprêtent à attaquer sous peu et sont décidés à rejeter les alliés à la mer.*

Ces déclarations sont reçues pour ce qu'elles valent. Les alliés ne négligent rien pour achever la défense de Salonique, dont les autorités militaires s'estiment entièrement satisfaites.

Salonique, 28 décembre. — Les renforts britanniques continuent à arriver en grand nombre.

L'ATTITUDE DE LA GRÈCE

Londres, 29 décembre. — L' « Evening Standard » reçoit d'Athènes, de source autorisée, les renseignements suivants sur l'attitude qu'adopteraient les autorités militaires grecques en ce qui concerne l'incursion bulgaro-allemande en Macédoine :

Les commandants grecs recevront l'ordre de ne faire aucune opposition à l'avance bulgare contre les forces alliées en tant que cette avance constituera une attaque de front; mais les armées grecques ne devront pas permettre l'invasion bulgare sur d'autres points de la frontière, invasion qui constituerait une attaque de flanc.

Cette décision cause du désappointement parmi les autorités militaires bulgares, qui préféreraient passer de flanc sur le territoire grec.

Genève, 28 décembre. — La *Gazette de Francfort* publie une dépêche de son correspondant de Berlin, d'inspiration apparemment officieuse, disant que le gouvernement grec, d'après les plus récentes informations, est conscient du droit qu'ont les Austro-Allemands et les Bulgares d'utiliser le territoire grec comme champ d'opérations militaires au même titre que les Franco-Anglais.

« La Grèce, ajoute le correspondant de la *Gazette de Francfort*, serait décidée à adopter vis-à-vis des Austro-Allemands une attitude similaire à celle qu'elle a prise à l'égard des alliés et elle autoriserait les Austro-Allemands à venir en Grèce. Les pourparlers actuels auraient seulement pour objet d'étudier les moyens d'épargner le mieux les intérêts des Grecs.

LA PRESSE GRECQUE

Athènes, 28 décembre. — Les journaux du gouvernement essaient maintenant de préparer l'opinion publique à l'invasion bulgare, et un article de l' « Embros » dit : « Après tout, quel mal y aurait-il à ce que les Bulgares entrent en Grèce, puisqu'ils seront bien gardés et forcés par les Allemands de se conduire honnêtement, et puisqu'il y aura toujours une formidable armée grecque sur leurs flancs ? »

Par contre, la presse venizeliste imprime des commentaires attristés; ses journaux paraissent encadrés de deuil et parlent de la « dégradation » du pays.

M. VENIZELOS reviendra-t-il au pouvoir ?

Rome, 28 décembre. — Le correspondant à Athènes de l' « Idea Nazionale » mande que des dissensions graves existent entre les membres du cabinet grec, la majorité des ministres considérant le résultat des élections comme contraire à la loi en raison de l'abstention de 80 % des électeurs.

M. Gounaris est publiquement accusé d'avoir influencé les votes en sa propre faveur, et un grand mécontentement se manifeste partout dans le pays.

Des milieux bien renseignés prédisent le rappel de M. Venizelos au pouvoir.

Les Prétentions bulgares

Salonique, 28 décembre. — La conquête de la Macédoine serbe a fait revivre chez les Bulgares le rêve de l'hégémonie balkanique du roi Ferdinand. Les Bulgares réclament actuellement ni plus ni moins que la plus grande partie de la presqu'île balkanique. Voici comment s'exprime, à ce sujet, l'organe gouvernemental « Narodni Prava » :

« La Bulgarie a le droit de demander, comparativement aux autres nations balkaniques, la plus grande partie de la péninsule des Balkans. Qu'on n'aille pas croire que la Bulgarie est poussée dans cette voie par des vues de conquête et de rêve d'hégémonie balkanique; la Bulgarie occupant le centre de la péninsule ne saurait espérer de s'étendre sur d'autres points, alors que ses voisins peuvent chercher la réalisation de leurs aspirations nationales en dehors des limites étroites de la péninsule.

» Du reste, la faute n'est pas à la Bulgarie si des recherches ethnologiques, des souvenirs historiques, et même la vie de la péninsule, témoignent qu'elle est une terre bulgare. Nous n'avons aucune arrière-pensée d'arracher des territoires étrangers. Nous entendons seulement reprendre ce qui nous est dû au point de vue historique et ethnologique. Le peuple bulgare, essentiellement paisible, continuera après son entier rétablissement national à veiller jalousement sur son patrimoine, prêt à lutter pour la conservation de la paix et afin d'assurer le bien-être de lui-même et de ses voisins. »

L'OUVERTURE DU SOBRANIE

Genève, 28 décembre. — L'agence bulgare annonce que le Sobranié a été ouvert solennellement par le roi accompagné par les princes Boris et Cyrille. Un nombreux public remplissait les galeries et les couloirs. Le discours du trône, que le roi a lu, a été accueilli par de longs et chaleureux applaudissements.

L'Avance des Bulgares en Albanie

Genève, 28 décembre. — Les combats engagés devant El-Bassan entre les Serbes et les Bulgares qui les poursuivaient depuis Okhrida et Strouga ont pris fin. Les Bulgares ont occupé El-Bassan, qui est au cœur de l'Albanie centrale, à peu près à égale distance du lac d'Okhrida à la frontière serbo-albanaise et la mer Adriatique.

Les Serbes étaient peu nombreux, car leur gros est plus au nord. Ils se sont repliés, après avoir accompli leur mission, qui était de retarder la marche des Bulgares. Ceux-ci ne disposent que d'une faible artillerie de campagne, le transport des pièces lourdes étant impossible dans la région montagneuse albanaise.

Documents volés par l'Allemagne

Zurich, 28 décembre. — D'après une dépêche de Sofia à l'Agence Wolff, dans le palais du prince héritier de Serbie, à Nisch, on aurait trouvé d'importants documents diplomatiques, ainsi qu'un volumineux paquet de lettres échangées entre le prince et des souverains étrangers. Il y aurait aussi un important autographe du tsar Nicolas, au sujet des relations serbo-bulgares et des négociations de la Bulgarie avec les puissances de l'Entente.

Les lettres ainsi trouvées seraient au nombre de 500, et l'Agence Wolff affirme que ces documents jetteront sans doute beaucoup de lumière sur la politique de la Serbie avant que la guerre mondiale éclatât, ainsi que sur les négociations qui ont provoqué la guerre serbo-bulgare de 1915.

On doit donc s'attendre dans quelques jours à une série d'articles de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dans le genre de ceux publiés il y a quelque temps sur les prétendues révélations sur la neutralité de la Belgique.

L'Expédition contre l'Egypte

Rome, 28 décembre. — On mande de Bucarest au « Messaggero » que le maréchal Mackensen serait en Bukovine, où il ferait de grands préparatifs pour l'expédition contre l'Egypte.

Un train composé de 25 wagons a emmené par la ligne Belgrade-Sofia-Constantinople deux mortiers de 420 destinés aux opérations d'Egypte.

Les préparatifs de l'expédition sont activement poussés.

En Angleterre

Le Ministère pourrait être remanié

Londres, 28 décembre. — Dans les milieux politiques on annonce la probabilité que lorsque le Parlement se réunira après les vacances de Noël il pourra se trouver devant un cabinet qui aurait subi des transformations radicales.

Cette opinion est exprimée aussi dans les journaux et l'*Observer*, dont le caractère sérieux ne peut être mis en doute, souhaite ouvertement que la place de M. Asquith soit prise par M. Lloyd George, que tout le pays considère comme le ministre au coup d'œil le plus sûr et aux décisions les plus vigoureuses.

Même les radicaux, reconnaissent désormais que le système du volontariat n'a pas donné les résultats qu'on en attendait et la proportion de ceux qui sont aptes au service et ne se sont pas engagés est trop grande pour ne pas prendre de mesures coercitives.

Au sujet de la conscription, sur vingt-deux membres du gouvernement, il y en a treize qui y sont opposés. Mais, comme la solution de ce problème est urgente, on s'attend ou à un remaniement du cabinet avec les démissions des adversaires de la conscription et la formation d'un ministère résolu et énergique sous la direction de M. Lloyd George, ou directement un appel au pays avec les élections générales.

Les élections ne font pas peur à cette partie du cabinet, qui souhaite une conduite plus vigoureuse de la guerre, car l'élection récente du député Stanton a montré que même les centres socialistes sont partisans des ministres les plus résolus et pour une guerre plus active.

Le *Morning-Post* fait remarquer que le trouble de quelques jours apporté par les élections ferait gagner plusieurs mois de temps et libérait le pays des hésitants. Le Parlement actuel était parmi les plus pacifistes d'Europe et aux élections britanniques on n'a jamais discuté les questions de politique étrangère et des armements. C'est pour cela que de nombreux patriotes désiraient des élections qui infuseraient un sang nouveau au Parlement en le formant de députés ayant pour mandat exclusif de conduire le pays à la victoire.

Conseil de Cabinet

Londres, 28 décembre. — Un nouveau conseil de cabinet a eu lieu ce matin pour s'occuper, croit-on, de la question du recrutement d'après les chiffres fournis par lord Derby.

On dit que l'opinion des ministres est très divisée pour ce qui concerne les mesures à prendre. Aucune déclaration politique définitive ne sera faite à ce sujet, selon toute probabilité, avant la réunion du Parlement, la semaine prochaine.

Londres, 28 décembre. — Le conseil de cabinet a duré deux heures et demie. A son issue, M. Asquith a présidé un conseil de guerre auquel assistaient lord Kitchener, sir Edward Grey et M. Balfour.

Front occidental

Le Duel d'Artillerie sur l'Hartmannswillerkopf

Genève, 28 décembre. — Vendredi, du matin au soir, le violent combat d'artillerie a continué autour du « Vieil Armand ». A minuit, les belligérants ont salué l'arrivée de Noël par trois coups de canon qui se sont mêlés aux sonneries des cloches, ainsi que par de nombreuses fusées. Dès le petit jour, les gros calibres ont recommencé de tonner jusque vers midi.

Dimanche, le duel d'artillerie s'est déchaîné le matin et l'après-midi.

Sur le reste du front du Sundgau règne une tranquillité relative.

L'Activité de nos Avions

Amsterdam, 28 décembre. — On mande de Belgique au « Telegraph » que dimanche huit aviateurs alliés faisant une reconnaissance au-dessus de la Belgique, ont lancé avec succès des bombes sur les dépôts allemands près de la frontière française.

Un aviateur a volé durant une heure au-dessus des landes et a été violemment bombardé. Il a pu se retirer sain et sauf.

Le Rapatriement des Français habitant en Pays ennemi

Paris, 28 décembre. — Au moment des déclarations de guerre, les consuls de France en Allemagne et en Autriche-Hongrie ont fait tous leurs efforts pour ramener en France le plus grand nombre possible de leurs nationaux. Au mois d'octobre 1914, par l'entremise des ambassadeurs d'Espagne et des Etats-Unis, des accords sont intervenus pour le rapatriement réciproque des civils internés en France, en Allemagne et en Autriche-Hongrie. La base de ces accords était la suivante : rapatriement des hommes âgés de moins de dix-sept ans et de plus de soixante ans, et des femmes de tout âge.

Depuis, un nouvel accord avec l'Allemagne a fait admettre le rapatriement des hommes de plus de quarante-cinq ans atteints d'une infirmité manifeste. Aux termes d'un nouvel accord avec l'Autriche-Hongrie, les hommes de cette catégorie peuvent être rapatriés à tout âge; ceux qui sont bien portants sont rapatriables à partir de cinquante-cinq ans. En Turquie, les consuls de France, puis l'ambassade des Etats-Unis, ont procédé dans la plus large mesure possible au rapatriement des Français. En Bulgarie, un certain délai a été laissé aux ressortissants des Etats en guerre avec ce pays pour quitter le territoire. Le ministère de l'intérieur a pris à sa charge les frais de retour de tous les Français n'ayant pas les moyens de supporter la dépense du voyage. Le gouvernement continue d'ailleurs à rapatrier ceux de nos nationaux qui se trouvent sans ressources dans les pays neutres.

Il n'est pas fait de distinction pour le rapatriement des femmes de Français, selon que leur mariage a été célébré en France ou à l'étranger.

En Italie

Collision de Trains

12 Tués, 20 blessés

Rome, 28 décembre. — La nuit dernière, en gare de San Lazzaro, près de Bologne, le train direct d'Ancône est entré en collision avec un train de marchandises. Douze voyageurs ont été tués, vingt blessés grièvement, une cinquantaine de blessés légèrement.

SUR LE FRONT

UNE PATROUILLE AUTRICHIENNE ENGLOUTIE PAR UNE AVALANCHE

Genève, 28 décembre. — On mande d'Innsbruck qu'une patrouille autrichienne, qui opérait sur le Tonale, a été engloutie par une avalanche. Un seul homme a pu être retiré vivant. Tous les autres ont péri.

En Chine

Contre Yuan-Chi-Khaï

Pékin, 28 décembre. — Après avoir télégraphié le 23 décembre au gouvernement pour lui demander de renoncer au projet de rétablissement de la monarchie qui mettrait en danger la prospérité du pays, le gouverneur militaire du Yunnan a proclamé hier l'indépendance de cette province, déclarant que Yuan-Chi-Kaï a violé son serment constitutionnel.

De nombreuses troupes du nord de la Chine sont transportées dans le sud.

Shanghaï, 28 décembre. — Le chef de la révolution a déclaré que d'autres gouverneurs de provinces se joindraient à la révolte et feraient une déclaration générale contre Yuan-Chi-Kaï avant la fin de la semaine, quand celui-ci proclamera la monarchie.

En Autriche

La Réponse à la Note des Etats-Unis

Bucarest, 28 décembre. — On mande de Vienne que de vives dissensions ont éclaté entre les hommes d'Etat austro-hongrois au sujet de la réponse autrichienne à la Note américaine. Les libéraux disent carrément que cette réponse donnée par le gouvernement austro-hongrois a été inspirée par l'Allemagne et ne correspond nullement aux bons rapports ayant existé entre l'Autriche et les Etats-Unis. Si les Etats-Unis donnaient l'occasion — disent les libéraux — à une nouvelle réponse autrichienne, il faudrait que celle-là donne toute satisfaction au gouvernement américain.

Cependant, le parti gouvernemental, qui est formé des germanophiles et des pangermanistes, s'obstine à maintenir le texte intégral de la première réponse.

Un long entretien a eu lieu hier soir entre le comte Tisza et le baron Burian. L'ex-ambassadeur Dumba a également été reçu par le chancelier austro-hongrois.

En Allemagne

La Maladie de Guillaume

Rome, 28 décembre. — **La « Tribuna » confirme que le kaiser, atteint d'une maladie grave, subira prochainement, à Berlin, une opération de la gorge, qui l'obligera à garder le lit pendant un mois.**

Arrestation de Socialistes

Zurich, 28 décembre. — On annonce de Carlsruhe l'arrestation de nombreux socialistes accusés d'avoir propagé le Manifeste de l'Union internationale des femmes socialistes, envoyé de Berne.

Les Pertes allemandes

Amsterdam, 28 décembre. — Jusqu'au 22 novembre dernier, les pertes allemandes s'élèvent à 3,700,000 hommes. Ce fait que le nombre des tués, des blessés et manquants atteint ce chiffre ressort des listes officielles des pertes allemandes jusqu'à et y compris la liste n° 800.

Ces listes comptent 10,306 pages. La dernière maintient le chiffre des pertes quotidiennes à près de 9,000. Les listes montrent que des compagnies entières d'infanterie allemande continuent à être anéanties en bloc. De lourdes pertes chez les sous-officiers restent la caractéristique de presque toutes les listes. Les pertes subies par les bataillons de la landwehr et du landsturm, composés d'hommes d'âge moyen, sont le trait caractéristique de toutes les listes prussiennes, bavaroises, wurtembergeoises et saxonnes.

Un Déraillement

13 Morts — 47 Blessés

Genève, 28 décembre. — On mande de Posen que ce matin, à trois heures quarante, un train de militaires en congé venant de Berlin a déraillé en passant à la station de Bentschen. On compte 13 hommes tués et 47 blessés.

En Russie

Hindenburg piétine

Pétrograd, 28 décembre. — Le « Retch » croit savoir que le maréchal Hindenburg a refusé d'entreprendre toute action plus vigoureuse contre Dvinsk avec les renforts insuffisants qu'il a reçus. Il a définitivement donné l'ordre de se borner à des opérations locales.

Pétrograd, 28 décembre. — La *Gazette de la Bourse* constate le rigoureux hiver de cette année, qui rappelle celui de 1812 avec toutes ses conjonctures militaires; outre les gelées terribles, il faut relever le fait analogue que les Allemands, arrêtés par la Dvina, parlent de paix tout comme Napoléon quand il s'arrêta sur ce même fleuve.

En Afrique orientale

Echecs allemands en Ouganda

Londres, 28 décembre. — D'après des nouvelles reçues des colonies anglaises en Afrique orientale, les troupes britanniques en Ouganda ont attaqué l'ennemi à Kimla et à Bulembe, dans les premiers jours de novembre. Les Allemands cette occasion subirent des pertes sérieuses, dont toutefois les chiffres ne sont pas connus.

Le 20 novembre, l'ennemi attaqua les postes de Kasigau. Plus tard, il reçut des renforts en mitrailleuses, mais il fut obligé de se retirer serré de près par les éclaireurs anglais. Nos pertes furent nulles.

Le même jour, une patrouille ennemie s'approcha du chemin de fer de l'Ouganda, mais dût également se retirer. L'ennemi essaya encore de nombreuses petites tentatives contre la ligne, mais ses projets furent toujours déjoués.

Des nouvelles sont arrivées à Nairobi que les Allemands confisquent les biens des indigènes de Kojah, sous le prétexte que l'Agah-Kan s'est rangé du côté des alliés.

De riches Arabes et Swahilis, sur la côte, ont été forcés d'échanger leur or contre des billets de banque allemands, ces derniers étant à court de numéraire.

Le 21 novembre, une force allemande considérable s'est avancée vers le poste belge de Chahafi, mais a été obligée de se retirer.

Le commandand allemand dans le sud de l'Ouganda est relevé de son commandement.

Sur Mer

LE TORPILLAGE de la « Ville-de-La-Ciotat »

Marseille, 28 décembre. — La nouvelle du torpillage du paquebot « Ville-de-la-Ciotat » de la Compagnie des Messageries Maritimes, connue seulement ce matin en ville par les journaux, a produit dans les milieux maritimes une profonde émotion. Pendant toute la matinée, une foule nombreuse, composée en majeure partie de parents ou d'amis de l'équipage de ce paquebot, n'a cessé d'affluer au siège de la Compagnie, qui a affiché à l'entrée de son hôtel la liste complète des passagers et membres de l'équipage disparus.

De nombreuses scènes de désespoir ont eu lieu et cette longue théorie de personnes angoissées offrait un douloureux spectacle.

La direction des Messageries Maritimes a reçu ce matin de son agent à Malte un câblogramme disant que tous les documents étaient perdus et donnant avec leurs noms la liste totale des manquants. Cette liste se décompose ainsi : 1re classe, 5 manquants; 3e classe, 21 manquants, dont 2 enfants et 14 Anglais; 4e classe, 8 manquants, dont 1 Annamite et 2 Chinois; équipage, 46 manquants, dont 20 Arabes et 3 Chinois.

Vapeurs coulés

Londres, 28 décembre. — Le vapeur anglais « Van Stirum », jaugeant 3,284 tonnes, a été coulé. L'équipage est sauvé.

Londres, 28 décembre. — Le vapeur suédois « Nereus » a été coulé le 25 décembre. L'équipage a été sauvé après être resté deux jours dans des canots.

Navire suédois pris par les Allemands

Copenhague, 28 décembre. — Le vapeur suédois « Ceylon », se rendant d'un port suédois à un autre port suédois, a été capturé dans la Baltique par un navire allemand et a été amené à Swinemunde.

A LA CHAMBRE

L'Impôt sur le Revenu

La mise en application avant le 31 décembre 1916 est votée par 412 voix contre 100

Paris, 28 décembre. — La séance est ouverte à deux heures un quart, sous la présidence de M. Paul Deschanel.

La question de l'impôt sur le revenu se trouve à nouveau posée devant la Chambre avec le projet de loi sur les trois douzièmes provisoires de 1916, revenu du Sénat.

LE RAPPORTEUR

Au nom de la Commission du budget, **M. Raoul Péret** a donné connaissance de son rapport. Il a annoncé la transaction consentie par la commission du budget pour mettre d'accord les deux assemblées sur la question de l'impôt sur le revenu. Voici le texte de cette transaction :

« Un décret fixera les conditions dans lesquelles des délais supplémentaires ne pouvant pas dépasser trois mois à dater de la fin des hostilités, seront accordés aux contribuables mobilisés ou non qui se trouveraient empêchés par suite d'un cas de force majeure dûment constaté de souscrire en temps utile la déclaration exigée par l'article 16 de la loi du 15 juillet 1914.

» Les délais prévus au paragraphe 2 de l'article 17 de la loi seront applicables aux taxations d'office. »

Le rapporteur a rappelé les dispositions de la loi de 1914, frappant d'un impôt de 2 % les revenus supérieurs à 5,000 fr. Il a exposé que le Sénat a voté une motion s'engageant à faire appliquer le plus tôt possible l'impôt sur le revenu, et regrettant l'état de guerre qui retarde cette application à 1917.

Sur le principe, dit-il, les deux Assemblées sont donc d'accord. Il n'a pu venir à l'idée de personne que nous puissions faire produire son plein rendement à cet impôt en 1916 et même en 1917. Mais il nous a paru politique de faire dès maintenant payer leur part de nos charges à ceux qui ont continué à conserver leur aisance et leurs moyens d'existence sans être atteints par l'appel de mobilisation.

C'est surtout aux mobilisés qu'ont pensé le Sénat et le Ministre des finances. La commission a pensé que tous les tempéraments devraient être apportés à ceux des contribuables aux armées en ce qui concerne la déclaration. Des délais seront accordés jusqu'au 31 décembre 1916 à ceux qui ne pourront effectuer leur déclaration. Les contribuables mobilisés auront donc tous les délais nécessaires à leurs réclamations, et nos compatriotes des départements envahis bénéficieront de tempéraments analogues.

Dès maintenant, il est nécessaire d'atteindre et d'une façon modérée ceux qui possèdent le superflu ou qui touchent toujours leurs revenus. (Applaudissements.) C'est pourquoi nous vous proposons de modifier l'article 5 de la loi du 31 juillet 1914 en permettant au gouvernement de décréter pour l'application de l'impôt sur le revenu des délais qui ne pourront pas dépasser trois mois après la conclusion des hostilités. (Applaudissements.)

M. Paul Beauregard trouve ce texte vague et dangereux. Qu'est-ce que la fin des hostilités ? Sera-ce l'armistice, la démobilisation ?

M. KLOTZ

M. Klotz : Ce sera la paix.

MM. Durand et Pechadre, dit **M. Klotz**, président de la commission du budget, ont demandé le relèvement de l'impôt à 10 0/0 et la suppression de la personnelle-mobilière et des portes et fenêtres. Nous avons repoussé cela, qui était réellement une aventure. Il ne faut pas d'équivoque. Il ne s'agit pas d'une loi nouvelle, mais de l'application d'une loi déjà votée. (Vifs applaudissements à gauche.) C'est l'inauguration de l'impôt personnel nécessaire pour corriger la proportionnalité à rebours des impôts actuels. (Nouveaux applaudissements.)

Il s'agit en somme de faire payer par exemple 20 fr. de supplément à un célibataire ayant 10,000 fr. de revenu. S'il avait un ménage et trois enfants il ne paierait rien. Pour une fortune importante, 100,000 fr. de revenu en temps de guerre, le célibataire paiera 1,700 fr. de supplément, et l'homme marié ayant six enfants, 1,125 fr.

A propos de cet impôt si modéré, on a dit que c'était là de l'inquisition fiscale. Or, le fisc n'aura pas le droit d'exiger la production d'un livre quelconque, mais devra simplement se contenter des indices fondés sur les précédents rôles. Le contribuable pourra établir les diminutions subies par son revenu. On ne demande pas de déclarer le revenu antérieur à la guerre, mais ce qu'on a réellement touché en 1915.

M. Beauregard fait observer que le fisc ne croira pas sur parole le propriétaire qui n'aura pas touché ses loyers.

M. Klotz : Seul, l'impôt personnel peut permettre d'atteindre les bénéfices de guerre. En guerre, encore plus qu'en temps de paix, c'est un impôt d'équité.

On s'est étonné que la commission du budget n'ait pas ajourné encore l'application, puisque l'état de guerre n'a pas cessé. Mais en 1915, la loi n'était votée que depuis cinq mois, et il faut une année au moins pour l'appliquer. Le ministre des finances a dit qu'il y avait une grande partie des contrôleurs aux armées. Sur 1,900, 165 sont tombés à l'ennemi. Mais les travaux ont déjà été commencés, et le ministre des finances ayant annoncé le dépôt d'un projet sur les bénéfices de guerre, l'application d'un des impôts aidera l'autre.

M. Lerolle : Le 10 décembre, le ministre disait qu'il était impossible à l'administration des contributions directes d'établir les rôles et elle le pourrait aujourd'hui.

M. Klotz : Le ministre fera revenir les contrôleurs dont il aura besoin pour un service d'Etat.

M. Lerolle : Et il n'y aura plus que les agriculteurs au front !

M. Klotz : La déclaration en 1915 aurait porté sur les revenus de 1914, année où les difficultés économiques n'avaient pas commencé. Les charges augmentent de plus en plus. Elles atteignent 2 milliards 500 millions par mois. Avons-nous augmenté les impôts ? Non. Nous avons supprimé 65 millions de recettes sur l'absinthe sans les remplacer, alors qu'en Russie on a remplacé par des taxes les 700 millions de roubles que produisait la vodka.

M. Ribot : Nous déposerons bientôt le projet d'impôt sur les boissons.

M. Bedouce : Et on a encore dégrevé les petites successions rurales.

M. Klotz : L'Angleterre a doublé l'incometax, les pays neutres ont augmenté les impôts, l'Italie a créé une taxe de guerre, l'Allemagne va encore augmenter ses impôts, atteinte qu'elle est par la baisse du mark. En répondant à l'appel du gouvernement, les épargnants qui ont souscrit à l'Emprunt garanti de conversion ont fait un placement excellent; il est juste qu'ils paient un impôt sur le revenu.

Qui peut payer doit payer, disait le président du conseil à propos des loyers. L'obligation est encore plus impérieuse envers l'Etat qu'envers le propriétaire. C'est pourquoi on ne devait pas ajourner cet impôt.

M. Beauregard : Vous n'avez pas répondu sur le produit de l'impôt.

M. Klotz : Environ 40 millions, mais le plus important n'est pas tant la somme obtenue que le principe de l'application de cet impôt. Le Sénat ne refusera pas d'accepter ce projet, qui apportera au pays qui se bat avec tant d'héroïsme un peu de justice fiscale. (Applaudissements à gauche, et exclamations à l'extrême gauche.)

M. Renard appelle le vote de ce projet qui constitue un régime de justice sociale. Il est nécessaire de l'appliquer plutôt que de recourir aux impôts indirects.

Il soutient que la perception de cet impôt est souhaitable, malgré les mécomptes inhérents au temps de guerre, au moment où l'évasion fiscale est impossible. La Chambre ne peut avoir les scrupules du Sénat en matière d'application ; elle doit dire au pays que sa politique fiscale est fondée sur l'impôt sur le revenu.

Nous ne pouvons, dit-il, consentir à aucun délai. (Applaudissements à l'extrême gauche).

La discussion générale est close.

M. Bonnevay confirme les dires de M. Klotz qu'il y aura déduction des charges déclarées par le contribuable. (Très bien !)

M. Ribot : C'est un des avantages de l'impôt sur le revenu de ne pas s'attacher à des présomptions et de n'atteindre que les revenus réellement perçus et déclarés. J'ajoute que cet impôt sera appliqué dans un esprit de sincérité et de loyauté par l'administration. C'est pourquoi je suis heureux que la Chambre ait adopté un texte transactionnel, et j'espère que le Sénat saura répondre à ce désir d'union si nécessaire en ce moment. (Vifs applaudissements.)

LE VOTE

M. Lefas ayant demandé la division sur le vote du texte proposé par la commission du budget, la première partie est adoptée à mains levées.

La seconde partie, relative à l'**application avant le 31 décembre 1916 est votée par 412 voix contre 100.**

La suite est adoptée à mains levées et l'ensemble est voté par 490 voix contre zéro.

La Question du Charbon

La Chambre reprend ensuite la discussion générale du projet concernant la vente et la distribution du charbon.

M. Siegfried combat le projet de la commission. La péréquation n'aboutira qu'à une hausse des prix, et encore n'est-on pas sûr que l'Angleterre n'augmentera pas ses prix. L'Office national nécessitera la création de nouveaux fonctionnaires.

Au système de la commission, l'orateur préférerait l'achat de charbon par l'Etat, qui le rétrocéderait aux communes. Mieux vaudrait dépenser ainsi 20 millions que de recourir à la taxe. Si cette taxe est trop basse, les négociants ne voudront plus faire venir de charbon. Si elle est trop haute, c'est le public qui paira.

L'amiral Bienaimé préconise la remise complète en mouvement des péniches qui, en temps normal, approvisionnent Paris par la Seine. Il faut en temps de guerre économiser tout ce qui est possible. Pourquoi ne pas imposer aux grandes villes de province telles que Bordeaux, Lyon, la réduction d'éclairage imposée à Paris depuis un an, sous des prétextes militaires. (Applaudissements.)

M. Louis Dubois (Seine) s'étonne que les moyens financiers ne soient pas prévus dans le projet pour le fonctionnement de l'Office national et des bureaux de vente. Le ministre a fourni à la commission sur le coût de cette organisation des chiffres qui ne sont pas exacts. Encore n'a-t-il pas compté le fonds de roulement qui sera nécessaire. Si la réquisition générale chez les importateurs n'est pas suffisante, l'Etat devra importer et acheter pour son compte.

M. Rodin (Pas-de-Calais), président de la commission des mines, rappelle le mot du ministre des travaux publics, que le projet n'est pas la panacée universelle.

MM. Siegfried et Dubois ont oublié que la guerre trouble nos transports, ajoute M. Rodin, qui expose ensuite les modalités principales du projet : répartition par l'Office suivant les besoins d'une région et les sources d'approvisionnement habituelles à cette région. L'orateur explique longuement les futures opérations de l'Office, examinant les fluctuations des prix suivant la hausse du fret. Il fait appel à l'union sacrée pour ne pas laisser subsister une grande inégalité entre le prix du charbon à la mine et le prix du chauffage.

M. Rodin ajoute que l'on peut amender et améliorer ce système. Mais la grosse question, c'est le fret. Le ministre des travaux publics a fait un effort sérieux pour les transports, mais il n'a peut-être pas été toujours secondé par ses collègues.

N'hésitez pas, conclut-il, à acheter une flotte. (Vifs applaudissements.)

La discussion générale est close et le passage aux articles est voté.

On décide de continuer demain mercredi, à deux heures et demie.

PROJETS DIVERS

On adopte un projet modifié par le Sénat concernant des crédits supplémentaires au budget de 1915, ainsi qu'un projet de crédits pour le service des inventions concernant la défense nationale.

Sans discussion, on adopte aussi le projet modifié par le Sénat, relatif à l'ouverture des crédits par suite de la nomination de ministres d'Etat et de la suppression de sous-secrétaires d'Etat.

On adopte aussi un crédit de 500,000 fr. affecté à la création à la Mecque et Médine de deux hôtelleries destinées aux pèlerins originaires des possessions et protectorats français d'Afrique.

La séance est levée à sept heures et demie.

AU SÉNAT

L'Incorporation de la Classe 1917

Elle est définitivement fixée au 5 janvier 1916

Paris, 28 décembre. — La séance est ouverte à trois heures et demie par M. Dubost, président, et le Sénat adopte tout d'abord quelques projets d'intérêt local ou d'ordre budgétaire.

Quand l'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif à l'appel sous les drapeaux de la classe 1917, la salle se remplit rapidement.

Le général Galliéni est au banc des ministres, ainsi que MM. Godart, Métin, Doumergue, Viviani, Ribot, Painlevé.

Au banc de la commission de l'armée, près de MM. Clémenceau et Bérenger, on remarque M. Paul Doumer, retour de Pétrograd.

La parole est donnée d'abord à **M. Gervais**, rapporteur.

LE RAPPORTEUR

Le gouvernement a demandé, dit-il, au Parlement son adhésion à l'appel de la classe 1917 sous les drapeaux. La Chambre a voté cet appel. Le Sénat voudra le voter à son tour.

La commission de l'armée a examiné la question des effectifs. Elle peut affirmer au Sénat que nous n'avons aucune inquiétude à ce sujet. Nous avons assez d'hommes pour aller jusqu'au bout. (Applaudissements.) Mais il faut assurer le meilleur aménagement de nos effectifs à l'avant comme à l'arrière.

La commission a obtenu de l'administration les assurances les plus formelles au point de vue de l'utilisation de nos hommes.

L'appel de la classe 1917 est une mesure indispensable; il faut que les jeunes gens de cette classe, sans être utilisés immédiatement, soient cependant d'ici quelques mois prêts à entrer en ligne. Les jeunes gens de la classe 1917 vont rejoindre leurs aînés, accomplir le même devoir. Espérons qu'un avenir prochain les verra ramener sous leurs étendards victorieux la paix du monde avec le triomphe de la France ! (Très bien ! et vifs applaudissements.)

M. STRAUSS

Après le rapporteur, **M. Strauss** vient traiter en quelques mots la question d'hygiène.

La commission de l'armée a tenu, dit-il, à faire part au Sénat des assurances qu'elle a reçues de M. le Ministre de la guerre et de M. le Sous-Secrétaire d'Etat du service de santé au sujet des précautions qui seront prises pour le maintien des jeunes gens de la classe 1917 en bonne santé. Des circulaires ont été rédigées, des instructions ont été envoyées qui nous donnent toute satisfaction à cet égard, mais cela ne suffit pas.

La responsabilité personnelle du commandant doit être mise en jeu; le casier sanitaire des casernes a été dressé. J'insiste sur la nécessité d'assurer aux soldats de la classe 1917 tout le sommeil réparateur indispensable à des jeunes gens. Il faut, d'autre part, qu'entre le commandant et le service de santé des relations constantes s'établissent pour le plus grand bien du jeune contingent. Enfin, il faudra prémunir ces jeunes gens contre l'alcoolisme et les maladies contagieuses. Une vigilance constante est nécessaire pour que les mesures prescrites à cet égard soient effectivement appliquées. (Très bien !)

M. CHERON

M. Chéron, intervenant à son tour, souligne surtout la nécessité et la possibilité d'une meilleure utilisation des auxiliaires.

La commission de l'armée, dit-il, m'a donné mandat d'exprimer sa volonté que l'administration fasse des effectifs mis à sa disposition un emploi conforme aux besoins de la défense nationale et au principe de l'égalité devant la loi. (Très bien ! très bien !) Tous nous comprenons l'émotion des mères quand elles voient dans des postes à l'abri de tout danger, de jeunes célibataires pourvus de belles relations, alors que leurs maris ont quitté les familles dont ils étaient les soutiens, pour voler à la défense de la patrie. (Très bien ! très bien !) Il faut en finir avec toutes les faveurs et les injustices; c'est la volonté du pays. (Très bien ! très bien !)

Le ministre de la guerre a déjà pris à cet égard des mesures énergiques et efficaces : nous rendons hommage à son énergie. (Très bien ! très bien !) Nous allons appeler sous les drapeaux de tout jeunes gens. Leurs aînés, ceux de la classe 1916 et de la classe 1915, sont partis avec enthousiasme; ceux de la classe 1917 feront de même. Mais il serait inadmissible de maintenir à l'arrière des gens jeunes et valides. Si on le faisait, on porterait un coup funeste à l'unité morale de ce pays. (Vifs applaudissements.) Il faudra donc aussi que M. le Ministre de la guerre surveille de près la situation des auxiliaires, qu'il favorise les engagements spéciaux prévus par la loi du 17 août 1915.

La commission de l'armée s'est préoccupée également de la question de l'envoi au front des soldats et gradés qui jusqu'à présent avaient réussi à rester à l'arrière. D'une manière générale, il y a dans les services de l'armée trop d'hommes du service armé. A ces hommes il faut substituer les auxiliaires, les vieux territoriaux, les pères de familles nombreuses. On ne tire pas suffisamment parti des auxiliaires.

Il faut, d'autre part, réprimer les abus qui se sont produits dans le rappel du front des ouvriers métallurgistes et autres. Le contrôle des sursis d'appel doit être orga-

misé par le fonctionnement de la commission prévue par la loi du 17 août 1915. La commission de l'armée veut obtenir de l'administration un programme de l'utilisation de nos effectifs.

Elle compte sur le général Galliéni non seulement pour assurer à notre armée tout ce dont elle a besoin pour vaincre, mais encore pour faire respecter un principe auquel les Français tiennent en toute circonstance, celui de l'égalité devant la loi. (Très bien ! et vifs applaudissements.)

Le Ministre de la Guerre

Le général Galliéni demande alors la parole. Le silence devient complet aussitôt. Le ministre est en redingote, avec le ruban de la médaille militaire. Il parle sans gestes, très droit, les deux mains appuyées sur la tribune, avec froideur, mais d'une voix forte et convaincante.

Le Ministre de la guerre : Je suis très reconnaissant aux orateurs qui sont montés à cette tribune, d'avoir reconnu ma bonne volonté. J'ai estimé que personne ne doit refuser ses services quand on les lui demande. (Applaudissements). C'est dans cet esprit que j'ai accepté le poste que j'occupe. Aujourd'hui les individualités ne comptent pas. Seul le salut du pays compte.

Le ministre de la guerre entend exercer sans considération de personnes l'action la plus énergique. Cette action doit s'exercer sur lui-même; c'est ce que fait la Commission de l'armée ; je la remercie. (Bien !) Les travaux de la Commission, lorsqu'ils pourront être publiés montreront la part importante qu'elle a prise à la lutte, qui se poursuit depuis dix-sept mois.

Messieurs, je vous demande la classe 1917. Ce n'est qu'une mesure de prévoyance. La classe 1917 doit être prête et instruite pour le mois de mai. J'espère que vous voudrez bien me la donner pour le 5 janvier. (Très bien !)

La classe 1917 ne constitue qu'une partie des ressources qui restent disponibles. Nous voulons toutes les réaliser dans la mesure possible. Il faut reconnaître que le problème est difficile. On doit pour cela rompre avec les errements administratifs du temps de paix. (Vifs applaudissements.) Il ne faut pas avoir peur des initiatives et des responsabilités. (Applaudissements.) Il faut rejeter la routine et l'indécision.

Pour assurer le ravitaillement des armées, il faut développer au maximum la vie économique du pays, intimement liée à la défense nationale. (Très bien !) Les autorités militaires locales doivent, d'accord avec les autorités civiles, prendre sur place toutes les mesures nécessitées par les circonstances. Les textes qui président à l'appel et l'emploi des hommes nous gênent quelquefois pour prendre ces mesures. Nous verrons s'ils ne doivent pas être rendus plus souples. (Très bien !)

Pour les travaux agricoles, j'ai envoyé des instructions. Les hommes envoyés en permission n'ont pas toujours pu travailler à cause du mauvais temps et ils sont revenus sans avoir pu rien faire. Des commissions locales ont été instituées pour prendre les mesures nécessaires. J'espère ainsi donner satisfaction aux besoins. Ce système devra être généralisé.

Depuis mon arrivée au pouvoir, je me suis efforcé de donner satisfaction aux desiderata de votre commission, de diminuer notamment le personnel des services divers. Ce travail continue à s'accomplir. Je le poursuivrai avec énergie.

Je me préoccupe particulièrement de veiller à la santé de nos hommes sous les drapeaux et particulièrement de la classe 1917.

Ceci dit, le général marque un temps très court et prononce avec simplicité et netteté cette phrase qui dresse le Sénat tout entier et qui est frénétiquement applaudie :

La France, il y a dix-huit mois, voulait la paix; aujourd'hui elle veut la guerre. (Salve d'applaudissements.) **Elle la veut de toute son énergie, elle y emploie toutes ses ressources.** Celui qui prononce dans la rue le mot de paix est considéré comme un mauvais citoyen. (Nouvelle salve d'applaudissements.) **Les mères ne pleurent pas la mort de leurs enfants : elles veulent qu'ils soient vengés. La classe 1917 va partir. La nation l'accompagne de ses vœux, elle exige que fassent leur devoir tous ceux qui ont la charge de recevoir, d'instruire ces jeunes gens, de les préparer pour la grande lutte qui ne se terminera que lorsque la France pourra dire, d'accord avec ses alliés : « Je m'arrête. J'ai obtenu ce que je voulais. Je reprends mon œuvre de paix ! »**

L'assemblée de nouveau se lève et salue de plusieurs salves d'applaudissements le ministre, qui descend de la tribune.

MM. Clémenceau, Bérenger, Strauss, Peytral, de Selves, Doumer, Jenouvrier lui serrent la main ainsi que les ministres.

Vingt voix demandent l'affichage, qui est aussitôt ordonné à l'unanimité.

L'article unique est ensuite adopté.

Après ce beau mouvement de séance qui marque la volonté ardente du Parlement de ne jamais céder à l'ennemi, **M. Ribot**, ministre des finances, dépose le projet de loi relatif aux douzièmes provisoires du premier trimestre 1916.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture de crédits additionnels au ministère de la guerre. Mais la salle se vide aussitôt.

Les Transports

Le Sénat s'occupe alors de la crise des transports.

M. Milliès-Lacroix, rapporteur : La commission des finances, dans son rapport, a présenté en particulier des observations sur la pénurie du matériel des chemins de fer.

M. Lebert : La commission de l'armée m'a donné mandat de porter devant le Sénat la question de la crise des transports. Cette crise est indéniable. Il faut y porter remède au plus vite.

L'orateur cite un certain nombre de faits et indique certains vices, dont beaucoup proviennent d'ailleurs de difficultés indépendantes de la bonne volonté des services intéressés. Il cite aussi quelques faits imputables à ces mêmes services.

Le colonel Gassouin, commissaire du gouvernement, expose que la crise du matériel se produit tous les ans en temps de paix, à l'automne.

Elle ne pouvait manquer de se produire cette année, d'autant plus qu'elle a coïncidé avec l'affaire de Champagne. Nous l'avions prévue; pour des raisons financières, notre demande de matériel a été écartée. Nous nous préoccupons d'augmenter le roulement des trains; le manque de main-d'œuvre vient accroître les difficultés. D'autre part, il y a une immobilisation forcée d'une partie de matériel pour les besoins de la guerre.

Le trafic a d'ailleurs considérablement augmenté par rapport au temps de paix. Nous nous préoccupons de constituer un organe répartiteur du matériel roulant sur l'ensemble du réseau français. Tous les deux jours, nous enverrons dans les régions démunies les wagons qui manquent.

Dans les ports, les difficultés tiennent au manque de matériel.

M. Menier : Et aussi au manque de main-d'œuvre.

Le Commissaire du gouvernement : Nous avons fait le possible au point de vue de la main-d'œuvre en recourant notamment aux prisonniers.

M. Henri Bérenger : Il est inadmissible que les finances se soient opposées à l'acquisition, au moment opportun, du matériel indispensable.

Le Commissaire du gouvernement : Nous nous efforçons de réduire au minimum les immobilisations dans la zone du territoire comme dans la zone des armées en hâtant les chargements et déchargement, en prenant des mesures pour que les wagons circulent complètement chargés.

Des officiers spécialistes, ingénieurs en chef des ponts et chaussées ou des mines ont été envoyés sur les divers réseaux et ont donné sur place tous les ordres nécessaires pour désencombrer les gares ; des résultats importants ont été obtenus à cet égard. Nous faisons quotidiennement la chasse aux wagons immobilisés.

M. Milliès-Lacroix, rapporteur : Poursuivez-la avec encore plus d'énergie.

Le commissaire du gouvernement : Nous nous efforçons de développer le trafic par eau, mais la crise des transports ne pourra cesser tant que nous n'aurons pas reçu du nouveau matériel. Nous l'atténuerons simplement si tout le monde, comme j'en suis persuadé, donne l'effort voulu.

M. Trouillot : La commission des chemins de fer a jugé nécessaire de présenter au Sénat un projet de résolution qui résume les mesures paraissant utiles à prendre dans les circonstances présentes en vue de réduire les effets de la crise des transports. Ce sera la conclusion du débat qui vient d'avoir lieu.

Voici les dispositions de ce projet :

1° Dans la zone des armées, de réduire au minimum exigé par la défense nationale le matériel roulant immobilisé pour des besoins militaires;

2° A l'intérieur, d'assurer par des sanctions efficaces le respect des instructions intérieures qui confient exclusivement dans les gares aux agents techniques, à l'exclusion des commissaires militaires, les mesures d'exécution concernant la composition et la circulation des trains;

3° De restituer aux Compagnies ferrées et à la navigation fluviale le personnel nécessaire à la répartition ou à la mise en mouvement de leur matériel roulant;

4° D'utiliser sans aucun délai, pour le dégagement des stations « embouteillées » sur un grand nombre de points du territoire, toute la main-d'œuvre qui peut être disponible dans les dépôts ou, au besoin, dans les camps de prisonniers, et faciliter l'évolution du matériel par l'établissement rapide des voies de triage, les plus pressantes.

Le projet de loi est alors adopté à l'unanimité de 258 votants. Mais le projet de résolution est renvoyé aux commissions des finances et de l'armée, conformément au règlement.

Le Sénat adopte ensuite, après déclaration d'urgence, le projet de loi relatif aux pensions des fonctionnaires employés et agents du service colonial et des services locaux des colonies et pays de protectorat français relevant du ministère des colonies qui, accomplissant en temps de guerre un service militaire, sont tués ou atteints de blessures ou infirmités dans l'exercice de ce service.

La séance est levée à sept heures.

Prochaine séance demain à trois heures.

L'Impôt sur le Revenu

Paris, 28 décembre. — La commission sénatoriale des finances, présidée par M. Peytral, après avoir entendu M. Ribot, a approuvé le rapport de M. Aimond qui conclut à l'adoption de l'article 5 concernant l'impôt sur le revenu tel qu'il a été voté par la Chambre.

A la fin de la séance, M. Aimond a déposé ce rapport sur le bureau du Sénat.

Echauffourées sanglantes en Allemagne et en Autriche

Amsterdam, 28 décembre. — Des échauffourées sont encore signalées en Allemagne et en Autriche.

A Chemnitz, le jour de Noël, après la première messe, un cortège de femmes s'est présenté devant la mairie en poussant des clameurs et en demandant des vivres à un prix raisonnable. Les autorités militaires menacèrent de charger la foule si elle ne se dispersait pas. Alors, les femmes, enragées, insultèrent les soldats et les officiers et brisèrent de nombreuses vitres à coups de pierres.

La cavalerie chargea. Onze femmes furent grièvement blessées.

Un journal socialiste de Chemnitz a été suspendu pour avoir mentionné cette affaire. Les autorités militaires ont interdit plusieurs concerts dans la crainte de nouveaux troubles.

A Vienne, le palais de l'archiduc Stephan a été attaqué la nuit de Noël par une foule d'hommes et de femmes. Les journaux avaient annoncé que l'archiduc donnait une fête de Noël. Voyant le palais illuminé, la population protesta violemment contre ceux qui faisaient ripaille. La police, finalement, dispersa les assaillants, qui étaient armés de faux et de haches. Les volets des fenêtres du palais furent fermés hâtivement, mais un certain nombre de pierres lancées à l'intérieur endommagèrent plusieurs tableaux. Des arrestations furent opérées.

Mouvement préfectoral

Paris, 28 décembre. — M. Malvy, ministre de l'intérieur, a soumis à la signature du Président de la République un décret par lequel sont chargés de l'intérim des préfectures suivantes, pendant la mobilisation des titulaires :

Allier : M. Maestracci, secrétaire général du Rhône, en remplacement de M. Peytral.

Loir-et-Cher : M. Arnault, secrétaire général de la Somme, en remplacement de M. Maupil.

Morbihan : M. Guiraud, sous-préfet de Riom, en remplacement de M. Roth.

Tarn-et-Garonne : M. Viaud, sous-préfet de Saint Gaudens, en remplacement de M. Duvernoy.

Ce premier mouvement va être suivi d'un autre qui sera très étendu et qui sera sans doute publié jeudi.

Les Exemptés versés dans l'Auxiliaire

Paris, 28 décembre. — M. Vincent Auriol, député, a demandé au ministre de la guerre si des hommes réformés ou exemptés avant la mobilisation, versés dans le service auxiliaire par la commission du conseil de révision, en décembre 1914, et incorporés après la promulgation de la loi du 17 août 1915, doivent être contre-visités et si le conseil de révision ne peut pas leur tenir lieu de contre-visite.

Voici la réponse du ministre : « Ces hommes n'ont plus à être contre-visités, réserve faite, toutefois, de la faculté laissée à l'autorité militaire par l'alinéa 9 de l'article 3 de la loi du 17 août 1915.

Le Bandit Protée

Paris, 28 décembre. — L'instruction de l'affaire Garfunkel se poursuit activement, et elle révèle chaque jour de nouveaux aspects de cette extraordinaire figure. On vient d'apprendre maintenant comment, serré de près, l'aventurier a pu gagner la Suisse. C'est par l'intermédiaire de M. Grosjean, sénateur du Doubs, à qui, en 1909, il avait été présenté par son secrétaire, fonctionnaire au ministère de l'intérieur, comme un garçon intéressant, s'occupant de recherches scientifiques et devant être considéré comme un inventeur qui méritait d'être encouragé.

Garfunkel produisit l'effet d'un homme remarquablement intelligent, véritablement doué et qui faisait dans son laboratoire des recherches industrielles du plus haut intérêt. Les relations devinrent rapidement étroites. Au surplus, Garfunkel se faisait état de ses hautes relations. Le sénateur n'était pas en méfiance.

Dans le milieu d'octobre, M. Grosjean reçut à Besançon la visite de Garfunkel.

« Il me déclara qu'il avait pris la résolution d'aller se faire soigner dans une clinique installée au mont Rian, près de Montreux, raconte le sénateur du Doubs. Je lui répondis que je pourrais le recommander au directeur, et, je lui offris de l'accompagner moi-même. Nous nous préoccupâmes de faire établir son passeport. Il me montra un certificat médical constatant son état, son livret militaire et un sauf-conduit sur lequel figurait sa photographie, sauf-conduit qui lui avait été délivré par la police parisienne. Ces diverses pièces furent présentées au bureau des passeports. A la préfecture de Besançon, on me demanda si je le connaissais. J'affirmai que mon compagnon était bien, en effet, M. Georges Garfunkel, chimiste à Paris. Nous partîmes. Lorsque nous arrivâmes, Garfunkel fut jugé trop fatigué pour subir une première visite médicale. Après l'avoir chaudement recommandé aux bons soins du docteur, je pris congé de lui.

» Je fus stupéfié en apprenant par la lecture des journaux les accusations dont il était l'objet et ses antécédents judiciaires, dont je ne m'étais jamais douté. »

Garfunkel, se sentant de nouveau découvert, disparut.

Interrogé par commission rogatoire envoyée au magistrat de Lausanne, le directeur de la clinique du mont Rian ne put que confirmer cette disparition :

« Il jouait bien son rôle, puisque moi-même, dès son arrivée, je le jugeai dans un état de gravité extrême et le considérai presque comme perdu. Puis, un beau matin, il est parti brusquement. Vers quelle destination ? Je l'ignore. »

D'après les renseignements parvenus à la préfecture de police, Garfunkel se serait réfugié dans l'Engadine suisse. Un mandat d'extradition a été lancé contre lui.

SON DERNIER EXPLOIT

Garfunkel changeait volontiers de physionomie, se rasant ou gardant la moustache ou se mettant de fausses barbes. On le voyait même sortir affublé des déguisements les plus divers, et l'on se demandait autour de lui qu'est-ce qu'il pouvait bien faire ainsi.

Sa dernière victime fut un vieux savant d'Asnières, inventeur d'un four à fondre le quartz et d'un procédé de stérilisation de l'eau et des liquides alimentaires. Une communication ayant été faite à l'Académie des sciences à ce sujet au mois de juillet dernier, le savant reçut quelques jours après la visite de Garfunkel qui lui dit : « Votre affaire me plaît. Si vous voulez, nous allons nous associer, et je me charge de faire agréer votre procédé par la guerre. » Il revint avec des personnalités considérables qui écartaient toute idée de défiance.

L'inventeur prit des renseignements, néanmoins. Ceux-ci, grâce à quelques complicités encore, furent on ne peut plus satisfaisants. Bientôt, Garfunkel prenait l'affaire en main, et, grâce à de puissantes relations, allait obtenir un résultat presque immédiat, quand il disparut on sait comment.

LES SANCTIONS

Nous avons annoncé qu'un commissaire de la Sûreté générale avait été déplacé; un autre magistrat du même service a été également l'objet d'une mesure disciplinaire. Il s'agit de MM. Benoît et Debruyne, le premier, déplacé d'office, a été envoyé à Lyon; le second, en mission lointaine actuellement, a été rappelé. A la Sûreté générale, on affirme que MM. Benoît et Debruyne n'ont encouru qu'un seul reproche : la légèreté avec laquelle ils ont noué des intelligences en vue du service avec Garfunkel. Les faits remontent d'ailleurs, dit-on, à une époque relativement ancienne et bien antérieure aux agissements de Garfunkel et Lombard.

C'est lors de l'affaire Bonnot que M. Benoit fit la connaissance de Garfunkel, indicateur aux gages de la police, et recueillit de lui d'utiles renseignements sur les bandits tragiques : le rôle de M. Debruyne fut également assez effacé. Néanmoins, l'administration a jugé que ses collaborateurs, tout en ayant agi dans l'intérêt du service, auraient dû garder une entière réserve dans leurs relations avec un individu taré comme l'était Garfunkel.

Avant la guerre, Garfunkel avait fréquemment la visite du maire de Strasbourg, que le kaiser récompensa dernièrement par la Croix de fer. Or, ce maire aurait traité, dit-on, des affaires fort délicates avec Garfunkel, et plusieurs fois des commensaux, pourtant peu scrupuleux, furent indignés de ce qu'ils arrivaient à apprendre au cours de discussions dont les éclats arrivaient jusqu'à eux. Un superbe stylographe en or a été donné comme souvenir à Garfunkel par ce maire ennemi.

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

Les Troupes indiennes quittent la France

Londres, 28 décembre. — Le départ des troupes indiennes de France ressort d'une communication officielle ainsi conçue :

« A une revue du corps d'armée de l'Inde avant son départ de France, le prince de Galles a communiqué un Message de l'empereur-roi le remerciant chaleureusement de ses services, lesquels sont, à l'heure actuelle, nécessaires sur un autre théâtre de la guerre. »

Voici ce Message :

« Officiers, sous-officiers et soldats du corps d'armée de l'Inde :

» Il y a plus d'un an, je vous appelai de l'Inde, afin que vous vinssiez sur les champs de bataille de France et des Flandres combattre pour la sécurité de mon empire et l'honneur de la parole donnée par moi. Vous avez noblement justifié la confiance que j'exprimais alors en votre sentiment du devoir, en votre courage et en votre esprit chevaleresque.

» J'ai maintenant besoin de vos services sur un autre théâtre d'opérations; mais avant que vous quittiez la France, j'envoie le prince de Galles, mon fils vaillant et bien-aimé, qui partagea avec mes armées les dangers et les privations de la campagne, vous remercier, en mon nom, pour vos services, et vous exprimer ma satisfaction. Frères d'armes anglais et indiens, vous avez supporté en commun les fatigues et les privations; vous avez déployé un courage et une endurance exemplaires dans les luttes souvent très inégales, et accompli de nobles exploits au cours du conflit, qui fera époque dans la mémoire des hommes. Pendant cette guerre, qui se déroule dans des conditions nouvelles et dans des circonstances particulièrement difficiles, vous avez dignement défendu l'honneur de l'empire et maintenu les grandes traditions de mon armée de l'Inde. C'est avec le plus profond intérêt que j'ai suivi vos vicissitudes, et avec orgueil et satisfaction que j'ai remarqué vos actes de vaillance.

» Je pleure avec vous la perte de nombreux officiers et soldats pleins de bravoure. Que ce soit pour vous une consolation, comme c'était pour eux un sujet de fierté qu'ils aient sacrifié généreusement leur vie dans la défense d'une cause juste, pour l'honneur de leur souverain et la sécurité de mon empire. Ils sont morts en braves, et je conserverai à jamais le souvenir reconnaissant de leur sacrifice.

» Vous quittez la France avec un légitime sentiment de fierté des exploits déjà si honorablement accomplis, et avec ma confiance absolue que votre expérience et votre valeur éprouvée contribueront à faire remporter de nouvelles victoires sur les nouveaux champs d'opérations vers lesquels vous vous dirigez.

» Je prie Dieu de vous bénir, de vous conserver en sa garde et de vous ramener chacun sain et sauf, après la victoire finale, à vos foyers respectifs pour y être accueillis avec honneur par vos compatriotes.

» GEORGE, R. I. »

Lettre comminatoire de M. Lloyd George à M. Asquith

Londres, 28 décembre. — Le « Daily Mail » prétend que M. Lloyd George aurait envoyé à M. Asquith une lettre où il insiste sur la nécessité d'adopter la conscription pour célibataires et où il menace, dans le cas contraire, de se retirer du cabinet.

Et le Mark descend toujours !

La Haye, 28 décembre. — On constate ici une nouvelle baisse de l'argent allemand. Les Banques hollandaises ne donnent plus maintenant que 43 florins 40 pour 100 marks, c'est-à-dire 91 fr. 10 d'argent hollandais pour 125 fr. de papier allemand, ce qui représente une dépréciation pour ce dernier de 27,20 %.

Le Général de Castelnau à Athènes

Athènes, 28 décembre. — Le président du conseil, le ministre de la guerre et le ministre de la marine, qui s'étaient abstenus d'assister, à la légation d'Angleterre, au déjeuner de lord Kitchener, n'ont pas assisté non plus au déjeuner offert à la légation de France en l'honneur du général de Castelnau.

Athènes, 28 décembre. — *On dit que le général de Castelnau emporte de son long entretien avec le roi une impression plutôt favorable. Il semble que l'état d'esprit se modifie quelque peu, même dans les sphères gouvernementales, où l'on sentirait le besoin de se montrer plus accommodant à notre égard.*

Il ne faut pas exagérer cette impression, qui ne diminue qu'insuffisamment les difficultés que nous rencontrons à Salonique, mais la propagande allemande aurait perdu du terrain dans les milieux où elle paraissait jusqu'à présent dominante.

En outre, les résultats des élections, ainsi que les manifestations qui se produisent jusque dans les rangs de l'armée, prouvent que le sentiment grec, plus que jamais hostile aux Bulgares, est en opposition avec la politique suivie par le gouvernement.

L'ATTAQUE BULGARO-ALLEMANDE NE SERAIT PAS IMMINENTE

Athènes, 27 décembre. — On mande de Salonique :

« Une reconnaissance a été effectuée par des aéros alliés. Le calme complet règne sur le front ennemi. Il n'y a aucun mouvement de troupes.

» L'opinion des cercles militaires est que l'attaque bulgaro-allemande n'est pas imminente.

» Les Grecs originaires de l'Asie Mineure se trouvant à Athènes se concertent en vue d'envoyer des délégués au Congrès des colonies helléniques de Paris. »

Salonique, 28 décembre. — Un ingénieur français qui connaît parfaitement la ligne Krivolak-Gumendje, car il travailla à l'établissement des voies ferrées de Belgrade à Nisch, s'appuyant sur des rapports techniques reçus par ses agents et concernant les dommages causés à la ligne sur toute l'étendue, déclare nettement que la principale cause des retards apportés par les Allemands dans leur offensive est l'état lamentable du chemin de fer.

La capacité de rendement de la voie est des plus faibles, et les trains de ravitaillement, en raison de la destruction complète de la voie de Krivolak à Gumentdje, doivent aller de Nisch à Sofia, de Sofia à Kustendil et à Koumanovo; puis, de Koumanovo, tout doit être transporté à dos de mulet par des sentiers de montagne. L'ingénieur dit qu'il est impossible aux Allemands, même avec une main-d'œuvre considérable, de mettre la voie ferrée en bon état en moins de six mois.

LES BULGARES SE PREMUNISSENT DU COTE ROUMAIN

Bucarest, 28 décembre. — Les Bulgares ont creusé, sous la direction d'officiers allemands, douze lignes de tranchées allant de Roustchouk à Ecrene, le long de toute la frontière de la Roumanie, sur le Danube et vers la Dobroudja. Les tranchées sont distantes de 400 mètres l'une de l'autre. Elles sont protégées tous les 50 mètres par des treillis de fer barbelé.

La zone côtière de Varna à Aïtos est gardée par 30,000 hommes retirés du front serbe. Des torpilleurs bulgares explorent continuellement les eaux entre Varna et Ecrene. Le monitor autrichien « Seczeny » a placé des mines à Paleocastro. Cinq submersibles allemands démontés ont été transportés par le Danube à Roustchouk, et de là, par chemin de fer, à Varna.

Dans le port de Roustchouk, cinq monitors hongrois, un vapeur armé, une canonnière et trois remorqueurs bulgares, un poseur de mines, ont toujours leurs feux allumés. Les Allemands ont installé une station radiotélégraphique à Vidin.

BORDEAUX

Il y a un an

29 DECEMBRE 1914

En Belgique, nous avons gagné du peu de terrain dans la région de Nieuport et nous avons enlevé un point d'appui au sud-est de Zonnebeke.

Le ministère de la marine annonce la perte du sous-marin français « Curie », coulé dans l'Adriatique au cours d'une opération contre les navires de guerre mouillés dans le port de Pola.

Le ministre de l'intérieur a soumis à la signature du Président de la République un décret constituant une commission supérieure chargée de statuer en dernier ressort sur l'attribution des allocations aux familles des mobilisés.

Légion d'Honneur

Parmi les décorés du 23 décembre courant pour faits de guerre, nous sommes heureux de signaler la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur, comportant la croix de guerre avec palme, du sous-lieutenant du 2e génie Omer Coustet, de Bordeaux, élève de l'Ecole municipale d'architecture de notre ville.

Voici un extrait de la citation qui le concerne :

« Excellent officier qui a fait preuve de belles qualités militaires et a en particulier montré une bravoure à toute épreuve. Grièvement blessé le 27 mars 1915. »

Nos plus chaleureuses félicitations à ce glorieux enfant de Bordeaux.

Certificat de Capacité professionnelle

La distribution des certificats de capacité professionnelle a eu lieu le dimanche 26 courant, dans l'amphithéâtre de l'Ecole pratique de commerce et d'industrie, sous la présidence de M. Vilain, président du Syndicat des entrepreneurs de ferblanterie, délégué par M. le Préfet.

Ce dernier s'était fait représenter à cette cérémonie par M. Bouffard, chef adjoint de son cabinet. Y assistaient également, outre les présidents et membres des jurys d'examens, M. Lopès-Dias, premier vice-président du Comité départemental de l'enseignement technique; M. Alliaud, inspecteur d'Académie; Mme Léon, vice-présidente du Comité de patronage des apprenties, remplaçant Mme Labonne, excusée; MM. Dutheil, Hamm, David, Petit, etc.

M. Lopès-Dias, après avoir exprimé la reconnaissance du Comité départemental envers les personnes dévouées qui ont assuré le fonctionnement des jurys, a donné la parole à M. Vilain, qu'il a présenté à l'assistance.

M. Vilain remercie M. le Préfet d'avoir bien voulu le désigner pour assumer la présidence de cette réunion intime. Puis il rappelle toute l'importance qui doit être donnée au certificat de capacité professionnelle, qui sanctionne chez l'apprenti des qualités promettant un bon ouvrier. Il fait à ce sujet allusion à la crise de l'apprentissage, ainsi qu'aux initiatives privées qui se sont efforcées de la conjurer, et qui n'ont malheureusement entraîné que quelques améliorations de détail. Il déplore que ces efforts ne soient pas coordonnés, ce que se promettait de faire la Chambre de métiers de la Gironde, dont l'essor a été retardé par la guerre. Enfin, il fait appel aux pouvoirs publics et au législateur pour qu'ils se préoccupent sérieusement de la crise de l'apprentissage. Les décrets Couyba, instituant les Comités d'enseignement technique et le certificat de capacité professionnelle, représentent un pas vers le progrès; il ne faudrait pas s'arrêter là, dit M. Vilain, et il réclame instamment l'adoption par les Chambres d'un projet de loi réglant d'une façon définitive l'apprentissage en France.

M. Dutheil, membre du Comité départemental de l'enseignement technique, a procédé ensuite à la lecture du palmarès, dont voici le résumé :

Mentions « très bien » : M. Gilbert Géraud, Mlles Madeleine Liquet et Madeleine Darrengosse, M. Pierre Lavrut, Mlle Jeanne Jourde. Mlle Germaine Launay : rappel de médaille d'argent.

Mentions « très bien » : Mlles Mathilde Page, Marie Ardouin, Marie Rouge, Marie Gaillard, Rollande Rullier.

Mentions « bien » : Mlles Jeanne Bert, Marie Bettus, Maria Marchand, Antoinette Berran, Suzanne Labat, Lucienne Kulpinski, Mathilde Crabier, Jeanne Moreau, Blanche Bert, Marie Echauzier, Yvonne Roy, Marcelle Rocher, Mathilde Page, Mercédès San-Salvador, Jeanne Thiers, Marguerite Campan; MM. Rivière, Edmond Fort, Raymond Gontier, Roger Escoubas, Emile Ladevèze.

Certificat de capacité professionnelle, sans mention spéciale : Mlles Léa Guinot, Charlotte Gané, Odette Vareillas, Fernande Labat, Marthe Lacoste, Yvonne Lacoste; MM. Paul Duten, Paul Rouzeirol, Joseph Lalanne, Martin Chaviron, André Moucheboeuf, Albert Salaberry, Joseph Claberie, Jean Darmaillacq.

Les renseignements concernant les examens de 1916 seront portés prochainement par voie d'affiches à la connaissance des intéressés.

Le Jour approche...

Où de son nimbe rose va poindre l'aube de l'An nouveau, celui qui est appelé à réaliser nos chères et glorieuses espérances !... A tous ceux qui ont à cœur de saluer cette réconfortante aurore et de la symboliser par le choix de leurs cadeaux d'étrennes, nous dirons qu'ils ne peuvent mieux faire que de s'adresser à la **Maison Mesnard, 14, place Gambetta**, si justement réputée et qui, marchant toujours avec le progrès, peut fournir, même aux plus indécis, l'appui d'un guide sûr et des conseils les plus éclairés.

Emprunt de la Ville de Bordeaux 1891

Le trente-deuxième tirage des obligations de l'emprunt de 1891 a eu lieu le 10 décembre 1915, à l'hôtel de ville.

100 obligations remboursables à 499 fr. 62 (déduction faite de 0 fr. 38 pour l'impôt sur la prime) :

191	192	193	194	195	196	197
198	199	200	651	652	653	654
655	656	657	658	659	660	2,261
2,262	2,263	2,264	2,265	2,266	2,267	2,268
2,269	2,270	5,751	5,752	5,753	5,754	5,755
5,756	5,757	5,758	5,759	5,760	6,011	6,012
6,013	6,014	6,015	6,016	6,017	6,018	6,019
6,020	6,511	6,512	6,513	6,514	6,515	6,516
6,517	6,518	6,519	6,520	7,841	7,842	7,843
7,844	7,845	7,846	7,847	7,848	7,849	7,850
9,871	9,872	9,873	9,874	9,875	9,876	9,877
9,878	9,879	9,880	11,051	11,052	11,053	11,054
11,055	11,056	11,057	11,058	11,059	11,060	11,321
11,322	11,323	11,324	11,325	11,326	11,327	11,328
11,329	11,330					

Ligue pour la Défense et le Progrès de la Rue Sainte-Catherine

Le concert donné le 24 courant salle Saint-Paul au profit de l'ambulance de la Chambre syndicale des employés de commerce a obtenu le vif succès que faisait prévoir le programme.

C'est d'abord Mlle Dencausse, le très sympathique professeur de piano, 1er prix du Conservatoire, qui, accompagnée du jeune violoniste André Meilhan, 1er prix du Conservatoire, font entendre une ravissante sonate, où les deux artistes mettent toute leur âme et soulèvent les applaudissements unanimes.

Besse, le comique grimacier, se fait vivement applaudir. Parages, à la fine et agréable voix, détaille deux romances, dont la dernière, aux sentiments très patriotiques, fait vibrer tous les cœurs. Mlle Frouge vocalise à ravir, cela lui vaut bravos et rappel. Henrion D., le gai comique, dans un des morceaux de son long répertoire, soulève le rire homérique de l'assemblée. M. H. Le Gros, le sympathique baryton, se fait vivement applaudir dans l'air de Benvenuto Cellini. Mlle Lapouyade, le célèbre professeur de chant, fait applaudir sa belle voix à la diction parfaite dans trois jolis morceaux.

L'air des Bijoux, de « Faust », permet à Mlle Sergy de donner toute l'étendue à sa superbe voix de soprano. Elle est l'objet d'un vif rappel et se fait de nouveau applaudir dans la Sérénade de « Pierrot ». M. Frank Moriss est l'imitateur incomparable; chants, cris des animaux, chants des oiseaux, sons de tous les instruments à cordes ou autres; il excelle à imiter tout cela avec sa voix seule et sans le concours d'aucun instrument. Joignez à cela un fin talent de danseur, et vous comprendrez pourquoi le public ne se lasse pas de le voir et de l'entendre. Il a obtenu un très vif succès.

Mme Arman-Nylsonn fait entendre sa jolie voix au timbre sonore dans l'air de la « Vivandière » et dans celui de la « Manola », très vif succès pour elle et pour son mari, M. Arman, qui termine la partie chantante en nous présentant quelques types anglais très réussis. Vifs applaudissements aux deux charmants artistes.

Une fine comédie : « La Tasse de Thé », terminait le spectacle. La belle tête, le port superbe de Mme Darcourt, que rehaussait encore une superbe toilette de soirée font d'elle une parfaite comtesse de Villedeuil. Son fin jeu, sa parfaite diction lui ont acquis tous les suffrages. C'est M. H. Le Gros qui remplit avec aisance le rôle difficile du comte; très belle diction. Camouflet, c'est Henrion D., le pince sans rire. La façon parfaite dont il remplit son rôle d'ahurissement fait que non seulement le public se tord, mais les acteurs eux-mêmes ne peuvent s'empêcher de se joindre à la joie commune. Besse a rempli très consciencieusement son rôle de domestique.

En résumé, très vif succès pour le comité d'organisation qui devrait bien renouveler ses concerts pour la saine distraction de tous et le bien-être des blessés.

Voici la liste des numéros gagnants :

332	515	569	600	1,102	1,315	1,387	1,932
2,296	2,407	2,409	2,436	2,472	2,545	2,609	2,910
2,934	3,002	3,054	3,120	3,224	3,231	3,289	3,374
3,555	3,558	3,765	3,862	3,914	3,964	4,207	4,267
4,348	4,446	4,564	4,593	4,879	4,988	5,003	5,113
5,123	5,144	5,209	5,296	5,375	5,394	5,532	5,585
5,672	5,816	5,962	6,142	6,163	6,230	6,379	6,416
6,500	6,544	6,545	6,576	6,670	6,674	6,787	6,948
6,968	7,008	7,074	7,261	7,380	7,476	7,494	7,590
7,635	7,760	7,771	7,777	7,795	7,821	7,842	8,112
8,269	8,347	8,397	8,700	8,817	9,106	9,193	9,250
9,276	9,405	9,443	9,491	9,752	9,776	9,939	9,972
9,985	10,005	10,058	10,072	10,092	10,615	10,673	10,845
11,068	11,216	11,370	11,546	11,691	12,155	12,187	12,194
12,269	12,402	12,638	12,683	12,695	12,882	12,897	12,926
13,045	13,129	13,236	13,282	13,291	13,311	13,429	13,475
13,669	13,719	13,738	13,741	13,760	13,775	13,820	14,009
14,031	14,063	14,165	14,397	14,479	14,554	14,615	14,673
14,700	14,758	14,764	14,943	15,001	15,196	15,316	15,347
15,626	15,917	15,965	16,032	16,165	16,315	16,354	16,792
16,857	17,002	17,033	17,132	17,365	17,370	17,447	17,480
17,495	17,758	17,763	17,823	17,834	18,023	18,223	18,225
18,490	18,573	18,583	18,585	18,822	19,294	19,335	19,431
19,552	19,632	19,744	19,774	19,876	19,897		

Retirer les lots chez M. Garnier, 76, rue Sainte-Catherine, du 3 au 31 janvier 1916. Passé ce délai, les lots non réclamés resteront acquis à l'Œuvre.

Tourny-Noël

Vous connaissez déjà le succès du « Tourny-Noël ». Il est triomphal. Mais ce n'est pas une raison pour que, selon la coutume, nous ne vous en parlions pas un peu. Il est des plus suggestifs.

Voyez d'abord cette tête de « poilu » sur la couverture, où le crayon de Sem a mis tant de force épanouie et joyeuse. Quel beau symbole de courage, d'un courage tranquille et sûr, et qui ne connaîtra jamais que l'espoir. Cette face rayonne d'ironie puissante et de mâle vigueur.

Vous mettrez à côté le « Noël guerrier » de Léandre, cette page où le dessinateur à l'inspiration si souple et si variée, a su joindre la grâce à la virilité, dans une composition ingénieuse, émue et profondément poétique.

Puis, c'est la page tragique de William Laparra. Notre compatriote le représente, « lui », casque en tête et sceptre en main, sceptre qui est une épée. Mais, toute l'horreur qu'il a fait naître, qu'il a mise dans le monde, s'accumule autour de lui. Ne triomphez pas, sire, le châtiment, plus proche que vous ne pensez peut-être, vous attend !

Grand hors-texte encore, et superbe, saisissant, que celui où Paul-Henri Lafon, d'une touche large et sûre, nous montre la cathédrale dont la fumée noircit les tours, dont la flamme rougit les sommets. Souvenir poignant d'un crime de barbarie, que rien ne pourra faire expier.

Dans une double page intitulée : « A travers les Hôpitaux auxiliaires de Bordeaux. — Nos Artistes », M. Robert Caumont retrace des physionomies populaires, connues, aimées. Son crayon est aussi fidèle que fin et élégant. Le caractère, le trait saillant, le port de tête, la personnalité enfin du sujet sont traduits par un artiste d'observation sûre et de métier original. M. Robert Caumont a devant lui un bel avenir.

Comme toujours, la littérature a sa bonne part. Morceaux de choix, vraiment, que ceux qui se succèdent dans ce numéro.

De sa plume élégante, Marcelle Tinayre, qui sait trouver des accents si pénétrants, nous rappelle un souvenir de son enfance et, ce qui double pour nous l'attrait de ce souvenir, c'est qu'il est de Bordeaux.

Souvenir aussi raconté par l'éminent professeur Wilmotte, souvenir où la bonne humeur lutte avec l'émotion. Et petite page d'histoire en même temps.

Alerte et gai, dans une prose du plus joli mouvement, Dominique Bonnaud narre des « Histoires de Joyeux », et Lucien Boyer, pendant un arrêt de l'auto qui l'emmenait au front, a rimé d'agréables couplets, qu'il a été heureux d'envoyer à « Tourny-Noël ».

A la page suivante, le merle de « Chantecler », superbement dessiné par Sem, siffle un délicieux sonnet, spirituel, railleur et bon enfant. Ce sonnet est contresigné : Félix Galipaux.

Voici une amusante revue de Henry-René Lafon, qui, à l'instar de Henri Heine et de Zacharie Astruc, dans « les Dieux en Voyage », fait venir à Bordeaux Mars et Cybèle. Compère et commère qui n'ont rien de banal, on en conviendra. Ni ce qu'on leur montre non plus. Il y a là des traits justes et qui portent bien, une satire qui ne s'égare pas.

Un peu plus loin, Paul Berthelot s'amuse à effaroucher une duchesse douairière avec l'argot des tranchées, et fixe ainsi un des souvenirs de la guerre.

Puis, pour terminer, un conte spirituel, qui pourrait être dit « de Noël », signé Filippi, et qui, avec un peu d'archaïsme dans la forme, aurait pris facilement couleur de légende.

Et vous conviendrez, si vous voulez bien récapituler ce que nous venons d'écrire, que le « Tourny-Noël » de 1915 est savoureux autant que tous ceux qui l'ont précédé.

G. R.

Œuvre des Blessés au Travail

Dans l'énumération des magasins de Bordeaux où sont exposés les travaux de l'Œuvre des blessés au travail, et que nous avons publiée hier, il faut lire : maison Chadourne, cours d'Alsace-Lorraine.

Transfert de Prisonniers

Cette semaine un assez grand nombre de prisonniers allemands internés à Blaye ou dans les îles d'Oléron et de Ré sont expédiés sur divers points de la région ou des régions voisines pour être employés à des travaux de construction. Le chiffre total des Boches qui abandonneront ainsi leurs cantonnements actuels est de 613.

Deux cent trente-cinq Alsaciens-Lorrains, également prisonniers, quitteront en même temps la 18e région.

Arrivée du Paquebot « Espagne »

600 mobilisés italiens à bord

Le paquebot « Espagne », de la Compagnie Générale Transatlantique, venant de New-York, est entré en Gironde mardi, dans l'après-midi, et a suivi pour Bordeaux, où il a accosté quai Carnot, à 23 heures 5 minutes.

A bord se trouvaient 729 passagers, dont plus de 600 mobilisés italiens.

Ces mobilisés italiens venant de New-York et rejoignant leur pays débarqueront le 29 décembre à neuf heures et demie, au quai de Bacalan et seront accompagnés à la gare Saint-Jean par les tambours et clairons de la garnison.

PETITE CHRONIQUE

On a volé : Une bicyclette, le 25 courant, dans une maison de la place Puy-Paulin, au préjudice de M. Maurice Bons.

— Une pèlerine d'enfant, sur une charrette de marchand de cartes postales en station lundi soir rue Porte-Dijeaux, au préjudice de Mme Marguerite Gaillat, trente-cinq ans, journalière, domiciliée rue Piliers-de-Tutelle, pendant qu'elle choisissait des cartes sur la dite charrette.

— Un bec de cane en cuivre, ces jours derniers, sur la porte extérieure du domicile de M. Rousselot, employé à la mairie, demeurant actuellement chemin de Pessac. Le vol a été commis à son ancien domicile, rue de Lauradey.

On a arrêté : Georges V..., trente-cinq ans, cantonnier de la ville, pour vol de légumes commis lundi soir dans un jardin, chemin d'Eysines.

— Pierre B..., trente-sept ans, cuisinier, demeurant rue Dalon, pour vol de deux bouteilles de champagne, dans la nuit du lundi au mardi, quai de Bacalan, dans une caisse qu'il venait d'ouvrir au moment où des vigiles l'ont surpris et appréhendé.

— Georges B..., dix-sept ans, manœuvre, pour vol de quatre boîtes de sardines, lundi soir, quai de la Douane, au préjudice d'une maison de commerce de la rue Esprit-des-Lois.

— Jeanne G..., cinquante-deux ans, pour outrages, voies de fait et rébellion au brigadier Lachambre, qui l'invitait à se taire, lundi, dans la soirée, allées d'Orléans, où elle causait du scandale.

Un commencement d'incendie s'est déclaré lundi soir, vers huit heures, dans une petite guérite, quai de Bacalan, où s'abritent les hommes employés au halage du pont tournant. Le feu, communiqué à des planches par le tuyau d'un poêle, a été rapidement éteint avec quelques seaux d'eau. Dégâts insignifiants.

Accident. — Mme Brio, soixante-cinq ans, demeurant à Parempuyre (Gironde), de passage à Bordeaux, a été contusionnée au bras gauche par un pot de fleurs tombé de la fenêtre d'un quatrième étage, rue Huguerie, où habite Mme B..., tailleuse. Procès-verbal a été dressé contre cette dernière.

BIJOUTERIE CHARTIER CONJAUD SUCCr
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

CHRONIQUE DU PALAIS

COUR D'APPEL (4e CHAMBRE)

Présidence de M. MARQUET, président.

Dans son audience de mardi, la cour d'appel (4e chambre) a rendu les arrêts suivants :

Charles Gallot avait été condamné par le tribunal correctionnel de Libourne, pour vagabondage et mendicité, à la peine de trois mois de prison. Cette peine a été élevée à un an de prison et à cinq ans d'interdiction de séjour.

— Clémence Rivière, condamnée à 100 fr. d'amende le 17 novembre dernier par le tribunal de Barbezieux pour homicide par imprudence, a vu sa peine élevée à trois mois de prison et à 50 fr. d'amende, mais la cour lui a accordé le sursis.

— Jeanne Lvorit, qui avait été acquittée le 19 novembre 1915 par le tribunal correctionnel de Libourne, devant lequel elle comparaissait sous l'inculpation de violation de domicile, a été condamnée par la cour à dix jours de prison avec sursis.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. EYQUEM, vice-président.

Le tribunal correctionnel dans son audience des flagrants délits de mardi, a prononcé les condamnations suivantes :

Ernest Reine, 31 ans, cordonnier, rue Bonnaffé, 16, se trouvait dans un bar près des Chartrons, lorsque le caporal indigène Amara Taraorn, de l'infanterie coloniale, offrit un billet algérien pour payer une consommation. La tenancière ayant refusé ce billet parce qu'il n'a pas cours à Bordeaux, Reine se proposa pour aller faire de la monnaie. Amara Taraorn lui confia le billet de banque, mais il ne revit plus l'obligeant cordonnier.

Le caporal indigène partait le soir même pour Dakar à bord du paquebot « Samara ». Il put cependant désigner son voleur qui fut arrêté et auquel le tribunal a infligé un mois de prison pour abus de confiance.

— Françoise Galaud, dite Jeanne, 52 ans, demeurant rue Jouannet, 13, étant en état d'ivresse, criait et gesticulait sur les allées d'Orléans. Les agents ayant voulu la ramener au calme furent injuriés et frappés par l'ivrogne, qui a déjà subi de très nombreuses condamnations pour le même motif. Elle a été condamnée à un mois de prison et à 5 fr. d'amende.

Théâtres et Concerts

Apollo-Théâtre

Chic à l'Or

Malgré les gaz suffocants de la Kultur, l'esprit français n'est pas mort. Nos « poilus » se chargent de le démontrer tous les jours, dans la tranchée, d'où nous parviennent les échos de leur verve. « Rosalie » n'a pas le monopole de la pointe. C'est la guerre ! soit : nous la faisons en chantant. Et la « revue » triomphe, au front, entre deux attaques « à la fourchette », mitrailleuses, soixante-quinze et canons lourds se chargeant de l'accompagnement.

Il est bien juste que ceux de l'arrière aient leur revue aussi. Nous l'avons. Nous les avons plutôt, car les sujets abondent et les revuistes ne chôment pas.

« Chic à l'Or », titre bien d'actualité, surtout dans notre cité, la première des « verseuses » provinciales — est arrivée à son tour mardi soir sur la scène de l'Apollo.

Cette revue de « vingt scènes », comme dit le programme, est signée Celval. C'est la tournée de Ba-ta-Clan, dirigée par Mme B. Rasimi, qui est venue la jouer à Bordeaux.

Et des artistes habitués du succès en sont les interprètes.

Augé est un « purotain » tout à fait nature, un « pingouin » hilarant et un « séraphin » qui n'a rien de céleste, et Dutard, un « civil invisible » qui tient la scène et la tient avec le talent qu'on lui connaît.

Champell est un compère à la voix pure et à la diction impeccable; les Bordelais l'avaient déjà applaudi l'été dernier avec sa commère, la gracieuse Juliette Liéna.

Dans la scène du « périscope » et dans celles des « trois rosières », Mlle Lucette de Landy obtient tous les suffrages, comme Mlle Henriette Leblond dans la « foreuse d'obus » et dans « Ernestine ».

Mlle Lynda Monty, que nous avons vue dans « le Mariage de Pepeta » est une « feuille enchaînée » qui n'est pas faite pour nous raccommoder avec la censure.

La voix charmeuse de Mlle Yvonne Linder nous enchante dans la scène du « Rêve d'Orient », avec la jolie danseuse hindoue Dourga, un délicieux petit bronze d'art.

Toutes et tous enfin collaborent au succès de la revue. Mais nous ne nous en voudrions de passer sous silence la petite Bartout, un véritable prodige, qu'il faut voir en scène et qu'il faut acclamer comme l'a fait toute la salle mardi.

« Chic à l'Or » est une revue pimpante, somptueusement montée et supérieurement interprétée : c'est le succès assuré.

« Chic à l'Or » avec Augé, Dutard, Lucette de Landy. — Jusqu'au jeudi 6 janvier inclus (matinées dimanches et fêtes), la tournée B. Rasimi dans « Chic à l'Or », revue féerique, avec : Augé, Dutard, Lucette de Landy, Henriette Leblond, Yvonne Lynder, la petite Bartout, Marichal, Duchâtel, Fremy; Dourga, la jolie danseuse hindoue, etc.

Location ouverte pour toute la série des représentations. Prix ordinaire des places.

Gala franco-belge. — « Le Mariage de Mademoiselle Beulemans » sera interprété par la troupe belge des Galeries Saint-Hubert de Bruxelles, vendredi 7 janvier.

Théâtre-Français

Samson et Dalila

« Samson et Dalila », l'opéra, ou plutôt, comme on dit aujourd'hui, le drame lyrique de Saint-Saëns, a été joué mardi soir, au Théâtre-Français, dans des conditions d'interprétation tout à fait exceptionnelles. La représentation étant donnée en l'honneur de la « Journée du Poilu », on remarquait la présence de M. le Préfet de la Gironde, de M. le général commandant la 18e région, de M. le Maire de Bordeaux.

La direction s'était assuré le concours de trois artistes de l'Opéra de Paris : Mlle Germaine Bailac, le ténor Cazenave et la basse Marchisio. Avec M. Montano et M. Bédué, inscrits aussi au programme, on se trouvait donc en présence d'une distribution de rôles qui promettait une soirée d'art du plus haut intérêt. A la réalisation de ce qu'attendait le public concoururent aussi l'orchestre qui, sous la direction de M. Eugène Bastin, s'appliqua à mettre en pleine et juste valeur cette musique où s'affirme au premier plan le souci des formes symphoniques; les chœurs faisant preuve d'ensemble et de justesse; les dames du corps de ballet ayant comme danseuse étoile Mlle Dina Lorenzi; enfin, la mise en scène, réglée avec goût et avec compétence par M. Gamy.

Mlle Germaine Bailac est une Dalila superbe par la noblesse du geste et de l'attitude, par la composition étudiée et admirablement réalisée de la perfide et troublante héroïne biblique, telle que l'a présentée l'auteur du livret s'écartant dans la conception de son personnage de la tradition des Ecritures. Mlle Bailac a joué le rôle en parfaite comédienne, et si l'on eût désiré parfois chez la chanteuse un peu plus d'ampleur dans certains passages dans le grave, la chaleur, la beauté du timbre dans la voix de Mlle Bailac, son phrasé éminemment expressif ont produit une impression qui s'est traduite par un succès continu, porté à son comble dans le duo du deuxième acte avec M. Cazenave, et que les deux artistes ont dû bisser.

La voix de M. Cazenave a progressé en force, en sonorité, en éclat, très égale dans toute l'étendue du registre, d'une aisance extrême dans l'aigu, servie par une diction d'une netteté impeccable. Il fut un Samson de belle autorité et son succès fut très grand.

Dans le rôle relativement court du vieil Hébreu, M. Marchisio fit apprécier une remarquable voix de basse, ayant des notes graves du plus bel effet.

Le baryton Montano fit valoir, dans le rôle du grand-prêtre de Dagon, toutes les ressources d'un talent d'acteur et de chanteur qui s'affirme puissamment à chacune de ses apparitions sur la scène. MM. Bédué (Abimelech), Lambrette, Albony et Flavien, tirèrent parti très convenablement de leurs emplois secondaires.

C. P.

« Le Contrôleur des Wagons-Lits » à moitié prix. — Mercredi 29 courant (soirée), jeudi 30 (matinée), dernières représentations de « le Contrôleur des Wagons-Lits ». Fauteuils, 2 fr.; parquet et premières, 1 fr. 50; deuxièmes, 1 fr.; troisièmes, 0 fr. 75; paradis, 0 fr. 50; avec Darnois, Vavasseur, Hesse, Boriol, Lafraydialre, Mmes Emma Leriche, Céline Alix, Maesse, Sylvien, etc.

« Le Petit Café » avec Darnois. — A partir du vendredi 31, avec matinées samedi 1er janvier et dimanche 2, « le Petit Café », de Tristan Bernard. M. Darnois, du Palais-Royal, interprétera le rôle d'Albert.

Prix des places ordinaire. Location ouverte.

Alhambra-Théâtre

Alice Gillet dans « Robinson Crusoé ». — L'opérette anglaise à grand spectacle la plus populaire chez nos alliés, sera jouée vendredi soir, samedi (matinée et soirée), et dimanche (matinée et soirée). Distribution extraordinaire avec la célèbre divette Alice Gillet, Emilio David, du Palais-Royal; Gabrielle Bréhy, Friquet, le gavroche parisien; le minstrel Grang Jack, Carlos Lauri l'homme singe; Suzanne Vial, les sœurs Draffir, danseuses acrobatiques; les huit Scotch Girls, et le ballet français réglé par Mlle Nercy. Trois actes : 1. le Port de Hull; 2. le Palais de la reine Bleuette; 3. l'Ile de Robinson. Location ouverte chez Molina, 2, cours de l'Intendance.

Théâtre des Bouffes

F. Caruso, Chambon, Lucy Raymond dans « le Grand Mogol ». — Vendredi 31 courant, en soirée, samedi 1er janvier, en matinée, « le Grand Mogol » avec F. Caruso, Chambon, ténor de la Gaîté-Lyrique; la divette Lucy Raymond, des Folies-Dramatiques; R. Gamy, A. Tiluze, D. Bédué, Lya Ceddès, etc.

Mme Tariol-Baugé, F. Caruso, Chambon dans « Gillette de Narbonne ». — Samedi 1er janvier (soirée), dimanche 2 janvier (soirée), dernières de « Gillette de Narbonne », avec la divette Tariol-Baugé dans son meilleur rôle, F. Caruso, Chambon, R. Gamy, Lya Ceddès, Bédué, etc., etc.

« Guillaume-Tell » dimanche 2 janvier, en matinée. — « Guillaume Tell » sera joué avec une distribution incomparable : Jaume, de l'Opéra; Redon, premier baryton de l'Opéra de Lyon; Jane Forcade, de l'Opéra de Genève; Henri Ferran, D. Bédué, Albony, etc. Ballets réglés par Belloni.

Location ouverte pour ces galas au bénéfice de l'hôpital militaire n. 124. On loue par correspondance et téléphone 17-55.

Trianon-Théâtre

Malgré le vif succès qu'obtient chaque soir « l'Abbé Constantin », la direction annonce les dernières représentations du chef-d'œuvre de MM. Crémieux et Decourcelle avec : Mme J. Gony (des Variétés), Mme Scott; Mlle Louise Dufau (du Gymnase de Liège), Bettina; Mlle Dormeuil (du Palais-Royal), Pauline; Mlle Madyo (du Vaudeville), Mme de Lavardens; MM. Fontenay (des Nouveautés), l'abbé Constantin; Ch. Berthier (du Vaudeville), Jean Raynaud; Géo Lastry (de l'Athénée), de Larnac; Préville (du Vaudeville), Paul de Lavardens; Malet (du Palais-Royal), Bernard.

« Atchi », opérette en un acte de F. Barbier, interprétée par Mme O'Deyer (de l'Apollo de Paris), MM. Adriani (des théâtres de Bordeaux), et Géo Lastry compléteront ce programme.

Abonnements et location tous les jours, sans augmentation de prix, de deux à six heures du soir.

Scala-Théâtre

« Les Deux Gosses ». — Irrévocablement dernières représentations à prix réduits de « les Deux Gosses ».

Jeudi 30 décembre, reprise de « le Coup de Jarnac », comédie bouffe de H. de Gorsse et de Marsan.

Samedi 1er janvier 1916, à la demande générale, reprise de « Une Grosse Affaire ».

Au premier jour : « Y a Bon ! Y a Bon ! », revue locale patriotique, de Tasta et Provost.

Hôpital auxiliaire n° 35

Jeudi 30 courant, à quatorze heures et demie, aura lieu, 17, rue du Hâ, la distribution des objets de l'Arbre de Noël exposé dimanche dernier durant la brillante fête de charité donnée dans cet établissement.

Le public venu pour applaudir les artistes distingués qui se sont fait entendre et qui a si généreusement répondu aux sollicitations des vendeuses, sera heureux de donner de nouveau à nos blessés un témoignage de sympathie en assistant à cette petite fête, suivie d'une séance de cinématographe.

Continuation de la vente de charité.

Cours de Musique

Mlle Reine Olivier, premier prix du Conservatoire, nous prie d'annoncer que, vu le nombre des nouvelles rentrées, son cours du jeudi, salle Bermond, comprenant : piano, solfège, déchiffrage, dictée musicale, etc., commencera désormais à neuf heures et demie.

Prix : 5 fr. par mois. Se faire inscrire salle Bermond, le jeudi, de neuf heures et demie à midi.

SPORTS

FOOTBALL ASSOCIATION

RESULTATS DE NOEL. — Samedi : au Vélodrome du Parc, les Francs du Bouscat (3) ont battu le S. C. de la Bastidienne (3) par 4 buts à 1.

Dimanche : A Gradignan, les Francs du Bouscat (1) ont battu l'Amicale sportive bordelaise (1) par 12 buts à 2.

Au Vélodrome du Parc, les Francs du Bouscat (3) ont battu le Tivoli A. C. (4) par 10 buts à zéro.

Le C. A. du Moulin-d'Ars a été déclaré vainqueur du Bordeaux-Etudiants-Club par forfait (Coupe de la Côte d'Argent).

DEMANDES DE MATCHES. — C.-A. du Moulin-d'Ars (1), 1er janvier, sur son terrain : secrétariat, 100, rue de Marmande, Bordeaux.

Star-Club (2), janvier, terrain adverse : Marcel Torreilles, 95, rue Terre-Nègre, Bordeaux.

Star-Club (3), 2 janvier et tous jeudis et dimanches : Lucien Muraire, 20, rue Lorta, Le Bouscat (Gironde).

Etoile sportive castraise, sur son terrain : R. Lacat, à Castres (Gironde).

COMMUNICATIONS

La Journée du Poilu

La quête faite au profit de la Journée du Poilu le 26 courant au théâtre de l'Apollo (matinée Félix Huguenet) a produit 86 fr. 10; au théâtre des Bouffes (gala « Faust »), 82 fr. 90. Soit un total de 168 fr. qui ont été remis entre les mains de M. le Préfet pour être envoyés à l'œuvre de la Journée du Poilu.

Association mutuelle des Familles des Prisonniers de Guerre ou Disparus

L'assemblée générale qui devait avoir lieu le dimanche 2 janvier au théâtre de l'Apollo à neuf heures du matin, est renvoyée au dimanche 9 janvier, même heure et même salle.

L'Association mutuelle des familles des prisonniers de guerre ou disparus dont la devise est : « Les trouver, les soulager, les réconforter », fait un pressant appel auprès de toutes les personnes qui voudraient s'intéresser à cette œuvre patriotique, pour qu'elles viennent se faire inscrire.

Le but de la Société est de faire des envois non seulement aux prisonniers du département de la Gironde, mais aussi à tous ceux qu'on signalera au comité comme étant nécessiteux, à la condition toutefois de faire connaître le département où ils étaient à la déclaration de la guerre (1er août 1914).

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. Marcel Aymar, président, boulevard Antoine-Gauthier, 34; M. Gaston Grelet, rue Ducau, 25; M. J. B.-Bosses, rue d'Eysines, 63.

Recherches de Soldats

Les Soldats recherchés et les Soldats qui recherchent leurs familles

Prière aux grands blessés ou infirmiers revenant d'Allemagne ou des régions envahies de vouloir bien donner des nouvelles des soldats suivants :

Léon Abric, du 67e alpins, 7e compagnie, disparu à Sainte-Marguerite le 14 janvier 1914. — Aviser Mme Alric, 19, rue Lacroix, Bordeaux.

Jean Vatin, du 299e d'infanterie, 24e compagnie, disparu le 15 octobre 1915 en Lorraine. — Aviser Mme Lescarret, 67, rue Pérey, Bordeaux.

ÉTAT CIVIL

DECES du 28 décembre

Marguerite Darbadie, 4 ans, rue Rougier, 31.
André Martial, 8 ans, rue Billaudel, 102.
Jeanne Gas, 41 ans, c. du Pavé-des-Chartrons, 15
Veuve Dastingue, 62 ans, rue Billaudel, 88.
Veuve Treinjas, 68 ans, rue Pomme-d'Or, 57.
Louis Paris, 69 ans, rue du Jardin-Public, 107.
Veuve Lobit, 70 ans, rue de Bègles, 314.
Veuve Joyeaux, 73 ans, rue Terre-Nègre, 95.
Veuve Lartigue, 76 ans, r. Frantz-Despagnet, 78
Veuve Chambaud, 78 ans, rue des Augustins, 3
Jeanne Bufeteau, 78 ans, rue Furtado, 45.

Décès militaire

Henri Mège, 22 ans, soldat au 57e d'infanterie.

CONVOIS FUNEBRES du 29 décembre

Dans les paroisses :

St-Louis : 7 h. 45, Mlle M.-J. Gas, cours du Pavé-des-Chartrons, 15. — 9 h. 45, M. L. Paris, rue du Jardin-Public, 107.
St-Augustin : 8 h. 45, Mme veuve M. Lartigue, rue Frantz-Despagnet, 78 bis.
Sacré-Cœur : 8 h. 45, Mlle J. Buffeteau, 45, rue Furtado. — 2 h., M. A. Duffau, 102, rue Billaudel. — 3 h., Mme veuve J. Lobit, 314, rue de Bègles.
Notre-Dame : 9 h. 45, M. E. Sabourin, rue Jean-Jacques-Rousseau, 10.
St-Bruno : 11 h., M. T. Talbot, salle d'attente. — 1 h., Mlle M. Darbadie, rue Rougier, 31. — 1 h. 30, Mme Robert, rue de Metz, 23.
St-Seurin : 1 h. 30, Mlle S. Pujos, r. Paulin, 2.
St-Nicolas : 3 h. 30, M. A. Blanco, rue Lafontaine, 10.

Convoi militaire :

10 h. 45 : M. H. Mège, école Gratry, rue Saint-Sernin.

Autres convois :

8 heures : Mme veuve J. Joyeaux, 95, rue Terre-Nègre.
9 h. 30 : Mme Chambaud, r. des Augustins, 3.
11 heures : Mme veuve Paloc, porte du Cimetière.
2 heures : Mlle J. Bernard, ch. de Pessac, 35.
2 h. 30 : Mme M. Fastenackels, hôp. St-André.
3 heures : Mme J. Gaye, hospice Pellegrin.

CONVOI FUNÈBRE M. Théodore Lartigue, sous-lieutenant au 4e spahis, Mme Th. Lartigue et leur fils; M. et Mme B. Carmouze et leurs enfants, M. et Mme F. Chevallier et leurs enfants, M. et Mme René Lartigue et leur fils, M. et Mme Prat-Dessus (de Luz), M. et Mme Paul Barrio et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Pierre LARTIGUE,

leur mère, belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère, sœur, belle-sœur et tante, qui auront lieu le mercredi 29 courant dans l'église Saint-Augustin.

On se réunira à la maison mortuaire, 78 bis rue Frantz-Despagnet, à huit heures un quart d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

CONVOI FUNÈBRE Mme Louis Paris, M. Henri Paris, maréchal des logis d'artillerie (armée d'Orient), Mme Henri Paris et leur fils; M. et Mme Marcel Paris, les familles Augustin Feutelais, Duchemin, Rouault, Gallier, Chauvière, Buet et Dorosse prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Louis PARIS,

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, qui auront lieu le mercredi 29 courant en l'église St-Louis.

On se réunira à la maison mortuaire, 107, rue du Jardin-Public, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme G. Dufau, les familles Pourrut, Marcelin, Dunoguiez, Mège, Dewailly et Vital prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. André DUFAU,

leur fils, petit-fils, neveu, cousin et ami, qui auront lieu le mercredi 29 courant en l'église du Sacré-Cœur.

On se réunira à la maison mortuaire, 102, rue Billaudel, à une heure et demie, d'où le convoi funèbre partira à deux heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Théodore Talbot et sa fille, Mme veuve Simon, M. Gabriel Talbot, Mlle Marie Talbot, Mme veuve Arsène Talbot et son fils, Mlle Yvonne Talbot, M. et Mme Boussaroque et leurs enfants, les familles Marcel, Albert et Gaston Talbot, Mlles Antoinette et Noémie Talbot prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Théodore TALBOT,

Capitaine de Cavalerie,
Chevalier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, gendre, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, qui auront lieu le mercredi 29 courant en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à dix heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à onze heures.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Jules Bailly, M. Pierre Bailly, 50e d'infanterie (au front), M. Adrien Simon, M. et Mme Paul Simon et leurs enfants, M. et Mme Fernand Simon et leurs enfants, M. et Mme Léon Chaigné, les familles Edouard Bailly, Lacoste, Darriet, Merle, Soubiran, Perrein, Vignes, Callen, Baquey, Lavie, Charriaud, Laujac, Talbot et Boussaroque ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Henri BAILLY,
née Clothilde CHAIGNÉ,

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante et cousine, et vous prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu dans l'église de Cadillac, le jeudi 30 décembre, à dix heures du matin.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. A. Passerat, M. et Mme L. Prat, M. et Mme M. Prat et leur fille; M. et Mme Massaux et leurs enfants, M. et Mme Van Fée et leur fils, les familles E. Nozière, E. Prat, H. Nozière, Laporte, Salles, Bernard, Bonnin, Mlle Charriaud et Kœhler-Aubian remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve U.-J. PASSERAT,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite à dix heures, le jeudi 30 courant, dans l'église Saint-Ferdinand, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

Vient de paraître
dans la Collection LE LIVRE NATIONAL :
FRERE d'ESPION
Grand Roman Patriotique
Par R. FLORIGNI et Ch. VAYRE

Ce roman captivant est **complet** en un volume de 350 pages, contenant **plus de 19,000** lignes de lecture. C'est un ouvrage que l'on conserve pour le relire.

Prix : 65 centimes

Dans tous les Magasins et les Dépôts de la « Petite Gironde ».

Envoi franco contre 80 centimes adressés au directeur de la « Petite Gironde », à Bordeaux.

Chronique du Département

AVIS
à nos Dépositaires

Nous informons nos dépositaires que l'Almanach de la « Petite Gironde » pour 1916 étant épuisé, il nous sera impossible, à notre grand regret, de donner satisfaction aux demandes qui nous parviendront.

Ambarès

CONCERT DE CHARITE. — Le comité de secours prie instamment les personnes désireuses d'assister au concert de charité de dimanche 2 janvier, donné au profit de l'hôpital auxiliaire à Malleret, de bien vouloir retirer leurs cartes d'entrée dès aujourd'hui chez M. Dupin, pharmacien.

La salle Micheleau sera complètement transformée et éclairée à l'électricité. Les portes ouvriront à treize heures et demie. Le concert commencera à quatorze heures très précises.

Saint-André-de-Cubzac

A L'HONNEUR. — Un de nos compatriotes, Xavier Monestès, du Port-de-Plagne, a reçu la croix de guerre et a été cité à l'ordre du jour de la brigade :

« Se tenant dans une tranchée de première ligne, aperçut non loin de là trois de ses camarades presque entièrement couverts de terre par un obus. Sans souci du danger, il courut les aider à se dégager; avec beaucoup de peine il y parvint. Et, malgré la mitraille, et l'odeur suffocante des gaz asphyxiants, réussit à regagner la tranchée avec ses camarades. »

Cadillac-sur-Garonne

MARCHE DU SAMEDI. — Le marché du samedi sera tenu le samedi 1er janvier, dans les conditions des marchés précédents.

Blaye

CAISSE D'EPARGNE. — Les déposants sont informés que, comme les années précédentes, et en raison des écritures de fin d'année, les bureaux de la Caisse d'épargne ne seront ouverts au public qu'à partir des samedi 8 et dimanche 9 janvier 1916.

Libourne

L'ARBRE DE NOEL DES BLESSES. — Dimanche, à la Roque-d'Arveyres, l'œuvre de l'Œuf du soldat offrait aux blessés de nos hôpitaux libournais une matinée récréative au domicile de la dévouée présidente de l'œuvre, Mme Charles Borie. Au cours de cette fête tout intime, des artistes de talent se firent entendre et tinrent l'auditoire sous le charme de leurs instruments ou de leur voix.

A la suite de ce concert, une distribution de cadeaux de Noël fut faite aux blessés, et un lunch leur fut servi par les soins des jeunes filles membres du comité de l'œuvre, dans un cadre charmant artistement décoré par le maître bordelais Sépé, qui avait transformé pour la circonstance le domicile de Mme Borie en un palais de féerie.

AU CHAMP D'HONNEUR. — Sont tombés au champ d'honneur deux braves enfants de Libourne : André Bousquet, du 176e d'infanterie; Pierre Lafuntun, du 37e colonial.

JARDIN D'ETE. — Jeudi, matinée scolaire à prix réduits. Au programme : Environs de Grenoble, panorama; les Millions de la Bonne, vaudeville.

A huit heures trois quarts, l'Autre Devoir, drame patriotique; la Force de l'Enfant, et, pour terminer, une superbe actualité.

MARCHE du 28 décembre. — Voici les prix pratiqués :

Poulets, 2 fr. 25 à 5 fr. pièce; pintades, 2 fr. 50 à 5 fr. pièce; dindons, 9 fr. à 15 fr.; pigeons, 1 fr. 30 à 1 fr. 80 pièce.

Œufs, 2 fr. 40 à 2 fr. 50 la douzaine.

Lapins, 1 fr. 20 à 1 fr. 30 le demi-kilo.

Lard, 1 fr. 40 le demi-kilo; graisse, 1 fr. 30 le demi-kilo; jambon, 1 fr. 50 à 2 fr. 50 le demi-kilo.

Agneaux, 1 fr. 20 à 1 fr. 50 le demi-kilo.

Asséges, 1 fr. le demi-kilo; plies, 1 fr. 50 le demi-kilo; merlus, 1 fr. 50 à 1 fr. 75 le demi-kilo; mules, 1 fr. 50 à 1 fr. 75 le demi-kilo.

Saint-Selve

ACTE DE COURAGE. — Dimanche après-midi, au cours d'une promenade, les harnais du cheval de M. C... se cassèrent et l'animal, affolé, partit à toute allure.

Louisa Lasserre s'élança à sa tête et parvint à le maîtriser.

Nos félicitations.

Saint-Emilion

PAIEMENT DES ALLOCATIONS. — Les allocations seront payées au bureau de la perception, le lundi 3 janvier, et le jeudi 6 janvier 1916, de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à seize heures.

Guîtres

FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX. — Après quinze ans de laborieux services, M. Bertrand, garde champêtre appariteur de l'hôtel de ville, a décidé de prendre sa retraite. Actif, intelligent, serviable et dévoué, M. Bertrand jouissait auprès de notre population de l'estime et de l'affection universelles. Elles le suivront et continueront à l'entourer dans la vie privée à laquelle il va demander un repos bien gagné.

Pour le remplacer, la municipalité a choisi M. Jacopi, un glorieux blessé de la guerre, obligé de renoncer à la profession manuelle qu'il exerçait. Tout le monde approuve ce choix. Il nous assure le concours d'un fonctionnaire jeune, plein de bonne volonté et estimé de tous. Il est, dans une certaine mesure, l'acquittement de la dette contractée par la patrie vis-à-vis de ceux qui la servent.

Les Billaux

LA JOURNEE DU POILU. — La journée a produit 27 fr., grâce aux dévouées vendeuses Mlles Barry, Gilbert, Faurie, Cassien et Delsart.

INCENDIE. — Au cours d'un incendie qui a détruit en partie les immeubles de Mlle Amélie Alexandre, dimanche après-midi, au hameau du bourg, trois militaires, MM. Billaux, Landais et Piat, se sont distingués par leur dévouement dans les travaux de sauvetage.

Bagas

JOURNEE DU POILU. — La vente a été faite par Mlle Reynaud, Dubédat, Sarroca et Lagrange, élèves du cours d'adultes. Organisée par notre dévouée institutrice, Mme Poitevin, elle a produit 47 fr.

Langon

A L'HONNEUR. — Notre compatriote, le lieutenant Etienne Labrit, du 106e bataillon de chasseurs, a été cité à l'ordre de l'armée pour son courage et sa bravoure dans un assaut. Il a été décoré de la croix de guerre.

Aillas

MONTRE PERDUE. — Il a été perdu une montre argent de dame, de Puybarban à Pondaurat, lieu des Bentéjac. Prière à la personne qui l'a trouvée de la rapporter à Mme Lacave, à Rémi, Aillas (Gironde).

Sainte-Foy-la-Grande

MAGASIN DE LA « PETITE GIRONDE »
40, rue Victor-Hugo

Nos lecteurs de Sainte-Foy et des environs trouveront à notre magasin, non seulement notre journal et toutes les publications illustrées qui sont en cours de vente (journaux de grand luxe, journaux de mode et de broderie, journaux humoristiques et littéraires, fascicules d'histoire sur la guerre), mais encore un grand nombre de volumes paraissant en collections et contenant des romans complets, depuis 15 centimes jusqu'à 1 fr. 25, ainsi que des albums pour étrennes.

Nous signalons particulièrement un joli choix de boîtes de papeterie, de papier en ramette pour la vente au détail, d'enveloppes commerciales, etc., **le tout de première qualité**. Ces articles de papeterie sont vendus à des prix très réduits.

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

VOL. — Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de Villamblard au sujet d'un vol d'une somme de 280 francs en or, commis au préjudice de Mme Marie Lachartre, de la commune d'Issac.

INCENDIE. — M. Edmond Prat-Dumas remercie bien vivement toutes les personnes de Couze et de Lalinde qui ont prêté leur précieux concours pour combattre l'incendie qui s'était déclaré dans son usine le 24 décembre, dans la soirée. C'est grâce à leurs efforts que le sinistre a pu être localisé. Signalons tout particulièrement M. Pinquet, l'hôtelier bien connu de Couze, qui s'est vaillamment dépensé, ainsi que quatre soldats de la région du Nord.

CRUE. — La Dordogne continue à croître; les quais et les îles amont et aval sont complètement submergés. De nombreux chemins ont été recouverts par les eaux débordant des ruisseaux, rendant ainsi les communications difficiles.

Depuis dimanche soir, il y a décroissance.

FOOTBALL. — Dimanche 26 décembre s'est disputé à la Moulette un match de football entre les équipes (1) du S. O. périgourdin et de la Jeune U. S. bergeracoise.

La partie très disputée fut nulle comme résultat.

ETAT CIVIL du 20 au 27 décembre. — Naissances : Jean-Pierre Linaret, quai de la Pelouse; Renée-Marcelle Murat, rue du Marché; Jeanne-Lucie Garde, rue du Temple.

Mariage : Marc Dasinière, domestique, et Maria Linol, domestique, à Bergerac.

Décès : Marie Eyraud, 50 ans, épouse de André Besse, place Pélissière; Antoine-Emile Colombet, représentant de commerce, 62 ans, rue Junien-Rabier; Gustave-Jules Chartier, 47 ans, rue du Marché; Odilon-Cornélius Leclerc, rue du Dragon; Marie Guichard, 60 ans, épouse de Jean Douzon, à l'hôpital; Louise Pineau, 47 ans, épouse de Antoine Greil, rue Beauférier; Angèle Jean, 29 ans, place Gambetta.

BASSES-PYRÉNÉES

PAU

Accident mortel

Le soldat Laulère, 30 ans, détaché à l'aviation, est tombé d'un tracteur en marche dont les roues lui ont passé sur le corps. La mort a été instantanée.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES

—A. P. Stéphane. — 1. Il vaut mieux la faire viser par le maire. — 2. Adressez-vous au dépôt du régiment de votre gendre et vous pourrez ensuite demander l'allocation à la mairie. — 3. Si vous avez un avis de décès, votre fille pourra demander la liquidation de sa pension au ministère de la guerre (bureau des pensions).

—Jean, Mont-de-Marsan. — 1. Si vous êtes dégagé de toute obligation militaire, présentez-vous au bureau de recrutement et demandez à contracter un engagement spécial. — 2. Si vous êtes incorporé demandez à votre commandant de dépôt (voie hiérarchique).

—A. G. L., 8, 104. — Vous pouvez demander, mais ce sera difficile, sinon impossible.

—Joseph, 19. — Oui, mais pour les uns comme pour les autres aucune date n'est fixée. Cela dépendra des événements.

—E. J., 897. — ... ministère de la guerre (direction de l'aéronautique) par la voie hiérarchique. — 2. Suivant les aptitudes.

—Trois futurs soldats. — 1. Il va d'abord à son dépôt. — 2. Non. — 3. Rien.

—Olga, R. N. — Malheureusement non; Bergerac n'étant pas dans la même région que Bordeaux, c'est impossible.

—L. M., 20. — Oui, demandez à vos chefs.

—Marianne-Jacqueline, numéro 1. — 1. Au dépôt de l'ancien régiment de votre mari. — 2. Environ 800 fr. — 3. Non, l'allocation et la pension ne peuvent pas se cumuler. — Rien, pour le moment, mais il y a un projet de loi. Il faut attendre le vote. — 5. Au ministère de la guerre (bureau des pensions).

—Veuve abonnée. — Vous n'avez qu'à vous adresser à une Société de la Croix-Rouge. Peut-être acceptera-t-on votre concours.

—P. L. R., 101. — 1. Vous pouvez écrire au dépôt de son régiment, on vous renseignera. —2. Pour obtenir un secours écrivez au général commandant la subdivision.

Les permissionnaires du front

Nous avons reçu de nombreuses lettres du front, nous demandant d'intervenir au sujet de la lenteur avec laquelle, dans certains régiments, arrive pour les hommes le tour normal de permission.

Nos braves correspondants ont pu lire avec plaisir que l'on s'était occupé d'eux à la Chambre des députés et que, répondant à une question de M. Deyris, le général Galliéni avait promis, — et l'on sait ce que vaut sa parole, — d'accord avec le général en chef, d'augmenter le pourcentage des permissions et de régler le tour de départ des officiers et sous-officiers, afin que les permissions des gradés ne présentent pas d'inégalité avec celles des soldats.

Déjà, les effets de ces nouvelles instructions se sont fait sentir dans certaines unités. Espérons que ceux qui depuis seize mois n'ont pas encore revu leur famille et dont le tour de départ ne doit arriver qu'en février 1916 — nous en connaissons quelques-uns — pourront être envoyés chez eux dans le courant de janvier. Ils verront que ce n'est pas en vain qu'on a fait appel, en leur faveur, à la sollicitude de leurs chefs, au moment où toutes les pensées vont vers ceux qui souffrent au front.

LE PLANTON DU GENERAL.

Toutes les lettres concernant les « questions militaires » doivent être adressées au Planton du Général, à la « Petite Gironde », 8, rue de Cheverus, Bordeaux.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 28 décembre
Bureau central météorologique de Paris

Des pluies sont tombées sur les Iles-Britanniques, les Pays-Bas et la France. On signale des chutes sur les pays du nord. En France, on a recueilli 10m/m d'eau à Calais, 2 à Cherbourg, 1 à Brest, à Nantes et à Nancy.

Ce matin, le temps est nuageux dans le Nord et l'Est, couvert ou brumeux dans l'Ouest et le Sud.

La température a baissé dans presque toutes nos régions, où elle est encore sensiblement supérieure à la normale. Le thermomètre marquait ce matin 0o à Vardoé et au pic du Midi, 2 au fort de Servance, 5 au puy de Dôme, à Lyon, à Clermont-Ferrand et à Madrid, 6 à Paris et au Havre, 8 à Belfort, à Dunkerque, à Brest, à Bordeaux, à Nice et à Toulouse, 9 à Cherbourg, 12 à Marseille, 15 à Biarritz, 16 à Alger.

En France, la température va s'abaisser et se rapprocher de la normale. Le temps sera généralement nuageux et brumeux; quelques pluies sont encore probables dans le Sud et l'Ouest.

MOUVEMENT DU PORT DE BORDEAUX

BORDEAUX, 28 décembre.

Montés en rade :

Suzanne-et-Marie, st. fr., c. Lalande, de Dunkerque.
Moorish-Prince, st. ang., c. Thomas, de New-York.
Thetis, st. angl., c. Killar, de Garston.
Mervyn, st. angl., c. Stech, de Sunderland.
Aquarius, st. angl., c. Stefensen, de dito.
Egypte, st. belge, c. Soreno, de Glasgow.
Havgard, st. norv., c. Eriksen, du Sénégal.
Drafn, st. norv., c. Aspersen, de Swansea.
Luso, st. port., c. Marondo, de Lisbonne.
Algorteno, st. esp., c. Aguirre, de Huelva.
Dupleix, st. fr., c. X..., du Havre.
Frédéric-Franck, st. fr., c. Ollivaud, de Brest.

PAUILLAC, 28 décembre.

Montent :

Barmston, st. norv., c. X..., d'Angleterre.
Armonia, st. angl., c. X..., d'Amérique.
Sonja, st. norv., c. X..., d'Angleterre.

Aux appontements :

Amiral-Fourichon, st. fr., c. Néron, de la Côte occidentale d'Afrique.
Idéal, goél. fr., c. X...
Avenir, goel. fr., c. X...

Rade de montée :

Astrée st. fr., c X..., de Saint-Nazaire.
Georgian-Prince, st. ang., c. X..., d'Amérique.
Carn-Brea, st. ang., c. X..., d'Angleterre.
Arendal, st. norv., c. X..., de dito.
Quillota, tr.-m. fr., c. X..., d'Iquique.
Miguel, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Cap-Mazagan, st. fr., c. X..., d'Angleterre.
Monarch, st. ang., c. X..., de dito.
Ariel, st. suéd., c. X..., d'Angleterre.
Llanthony-Abbey, st. ang., c. X..., d'Amérique.
John-Bake st. norv., c. X..., d'Angleterre.
Renée-Marthe, goél. fr., c. X..., d'Angleterre.
Cacique, st. fr., c. X..., de New-York.
Notre-Dame-de-Rostrenem, goél. fr., c. X...
Silver-Schell, st. ang., c. X..., d'Amérique.
Norheim, st. norv., c. X..., d'Angleterre.
Norec, st. norv., c. X..., de dito.
Mayo, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Cobetas, st. esp., c. X..., d'Angleterre.
Arpillas, st. esp., c. X..., d'Espagne.
Ascain, st. fr., c. X..., d'Angleterre.
Biania, st. norv., c. X..., de dito.
Anna-Maersk, st. dan., c. X..., de dito.

Sur Mer

LE HAVRE. — Arrivés :
26 décembre, st. fr. Haut-Brion, de Bristol.
St. ang. Argus, de Newport.
St. fr. Amor, de Saint-Malo.
St. fr. Fronsac de Newport.
SAINT-NAZAIRE. — Arrivé :
26 décembre, st. norv. Folkseim, de Cardiff.
NANTES. — Arrivé :
26 décembre, st. angl. Argo, de Port-Talbot.
NEWCASTLE-ON-TYNE. — Arrivé :
24 décembre, nav. fr. Mac-Mahon, d'Ipswitch.
SHARPNESS. — Arrivé :
24 décembre, nav. fr. Kerviler, de San-Francisco.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot *Haïti*, venant de la République Argentine, du Brésil, etc., ayant à bord quatre passagers et un chargement de diverses marchandises, est arrivé à Bordeaux, quai Carnot, mardi, à vingt et une heures.

J'ai vu...

PARAIT TOUS LES VENDREDIS

En vente dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

NOUVELLES COMMERCIALES

GRAINS ET FARINES

Bordeaux, 27 décembre.

Blés. — On cote : Blés du Centre et du Poitou, 30 fr. 75 à 31 fr. les 100 kilos, gares départ; blés de pays, 25 fr. 50 à 25 fr. les 80 kilos aux usines.

Farines. — On cote : Farines américaines disponibles, 44 fr. les 100 kilos logés, quai Bordeaux; farines du ravitaillement civil, 43 fr. les 100 kilos logés, gares ou quai Bordeaux; farines premières de cylindre du Haut-Pays, 44 fr. 50 les 100 kilos logés, gares ou quai Bordeaux.

Issues. — On cote : Son gros écaille, 22 à 23 fr.; ordinaire, 21 à 22 fr.; repasse fine, 23 à 24 fr.; repasse ordinaire, 21 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Maïs. — On cote : Roux Plata disponible, 29 fr. 50; Blanc Plata, sur janvier, 30 fr., les 100 kilos logés, sur quai Bordeaux.

Avoines. — On cote : Grises d'hiver du Poitou disponibles, 33 fr. à 33 fr. 25 les 100 kilos, gares Bordeaux.

Orges. — On cote : Orge du pays, 32 fr. 50 à 33 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Seigles. — On cote : Seigle de pays, 30 à 31 fr. les 100 kilos nus, gares Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantité de 10,000 kilos, comptant sans escompte, gares ou quai Bordeaux.

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 28 décembre 1915

Cours relevés par le service de l'Inspection des marchés halles centrales de Bordeaux :

Agneaux. — Pays ou Aveyron, 1re qual., les 100 kilos, 300 à 310 fr.; 2e qual., 260 à 280 fr.; 3e qual., 225 à 235 fr.; Périgord ou Basque, 1re qual., 270 à 280 fr.; 2e qual., 230 à 240 fr.; 3e qual., 180 à 200 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilo, 2 fr. 10 à 2 fr. 20.

Fruits. — Citrons, le cent, 6 à 8 fr.; mandarines, le cent, 5 à 8 fr.; noix sèches, les 100 kilos, 70 à 75 fr.; oranges, le cent, 4 à 7 fr.; pommes diverses, les 100 kilos, 25 à 60 fr.

Lapins. — Lapins morts, les 100 kilos, 250 à 260 fr.

Légumes. — Choux-fleurs du pays, la douz., 1 fr. 70 à 10 fr.; choux de Bruxelles, le kilo, 1 fr. 75 à 10 fr.; choux pommés, la douz., 2 à 7 fr.; céleri, le paq., 50 cent. à 1 fr. 60; chicorée, la douz., 70 c. à 1 fr. 80; cresson, 1 fr. à 1 fr. 50; carottes, le paq., 20 à 80 cent.; épinards, la douz., 1 fr. 40 à 1 fr. 60; laitues, la douz., 60 cent. à 1 fr. 50; navets, 10 cent. à 40 cent.; oseille, 45 à 60 fr.; pommes de terre vieilles, les 100 kilos, 15 à 20 fr.; raves, la douz., 30 cent. à 1 fr. 40; salsifis, le paq., 50 cen. à 1 fr.

Oies. — Oies plumées du Midi, la pièce, 7 fr. à 10 fr.; oies dépouillées du Poitou, la pièce, 6 à 8 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, 175 à 180 fr.; Nord et marques similaires, le mille, 170 à 175 fr.

Forte baisse sur les œufs.

Poisson de mer. — Anguilles grosses, le kilo, 2 fr. 40 à 2 fr. 50; anguilles moyennes, le kilo, 1 fr. 60 à 1 fr. 70; anguilles petites, le kilo, 0 fr. 60 à 0 fr. 80; barbues, le kilo, 3 fr. à 3 fr. 25; crevettes (Arcachon), le kilo, 3 fr. à 4 fr.; éperlans ou trogues, le cent, 1 fr. 25 à 2 fr. 50; grondins gros, les six, 8 à 11 fr.; grondins moyens, les six, 5 à 7 fr.; grondins petits, la douzaine, 2 à 3 fr.; langoustes, le kilo, 6 fr. à 6 fr. 50; maquereaux, le cent, 10 fr. à 40 fr.; martrames, la pièce, 6 à 12 fr.; merlans, la douzaine, 0 fr. 80 à 1 fr.; merlus, le kilo, 2 fr. 75 à 3 fr.; mulets moyens, le kilo, 2 fr. 25 à 3 fr.; raies, le kilo, 0 fr. 60 à 0 fr. 80; rougets (barbets), la douzaine, 1 fr. 50 à 4 fr.; rousseaux, la douzaine, 4 à 7 fr.; sardines de Bayonne, le cent, 7 à 8 fr.; soles grosses, le kilo, 6 fr. à 6 fr. 50; soles moyennes, le kilo, 5 fr. à 5 fr. 50; soles petites, le kilo, 3 à 4 fr.; turbot, le kilo, 3 fr. à 3 fr. 50.

Poisson d'eau douce. — Barbeaux, le kilo, 1 fr. 50 à 1 fr. 60; brochets, le kilo, 2 fr. 80 à 8 fr.

(Le tout poids mort.)

COURS DES VIANDES

Relevés par le service de l'Inspection des halles centrales de Bordeaux

Bordeaux, 27 décembre.

Bœufs ou Vaches	Les 50 Kos		Moutons	Les 50 Kos	
1/4 derrière, bas qualité ... F.	105 à	115	1re qualité ... F.	130 à	140
1/4 devant dito	100	105	2e qualité	110	120
Esquinaut ou aloyau	125	135	3e qualité	100	110
Pièces cuis. dét.	140	150	Fendus	140	150
Entredeux couv.	105	115	Charnus	100	110
Vache bonne				La pièce	
1er choix	75	85	Abat d'abattoir complet	14 à	16
2e choix	55	75	Abat d'expédition complet	10	12
3e choix	60	65			
Veaux			Porcs	Les 50 Kos	
Extra	145	160			
1re qualité	125	135	1re qualité	95 à	100
2e qualité	115	125	2e qualité	82	90
3e qualité	105	115			
Gers, Tarn-Gar.	110	120			

Vente facile. La hausse a été provoquée par le défaut d'arrivages par le train de l'Etat. Forte baisse sur les œufs, tombés de 225-230 fr. à 175-180 fr. le mille.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE CENON

Du 27 décembre, de 8 à 9 h. du matin.

	Amenés	Vendus	Prix par tête
Veaux nourrissons	30	30	1re qté, 25 à 30f; 2e, 15 à 20
Génisses	13	3	1re qté, 35 à 40f; 2e, 25 à 30

Veaux gras amenés 8, vendus de 108 à 112 fr. les 50 kilos.

Ce marché est ouvert aux bestiaux de toutes catégories.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 28 décembre.

Sucres, incotés.

Huile de lin, de 113 fr. 50 à 114 fr.

MARCHÉ DE TOULOUSE

Toulouse, 27 décembre.

Blé. — Bladettes, et blés fins supérieurs, et bladettes et blés bonne qualité, les 80 kilos, prix fixés par l'autorité militaire; seigle, les 75 kilos, 21 fr. 50 à 22 fr.; orge, les 60 kilos, 19 à 20 fr.; avoine, les 50 kilos, 15 fr. à 15 fr. 50; maïs blancs, les 75 kilos, 21 fr. 50 à 22 fr.; haricots, l'hectolitre, 55 à 60 fr.; fèves, les 65 kilos, 22 fr. 50 à 23 fr.; vesces noires, les 80 kilos, 21 fr. 50 à 22 fr. Marché très calme.

Farines. — R. G., les 100 kilos, 23 à 24 fr.; repasses, 19 à 20 fr.; sons, 19 fr. 50 à 20 fr. 50.

Graines fourragères. — Trèfle, les 100 kilos, 80 à 120 fr.

Fourrages. — Foin, les 50 kilos, 4 fr. à 4 fr. 70; sainfoin, 1re coupe, 4 fr. 50 à 5 fr. 50; 2e et 3e coupes, 4 à 5 fr.; paille de blé, 4 fr. à 4 fr. 50; paille d'avoine, 2 fr. 85 à 3 fr. 50.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 28 décembre.

Cuivre. — Disponible, 85 liv. 10 sh.; à terme, 85 liv. 15 sh.

Etain. — Disponible, 167 liv. 15 sh.; à terme, 169 liv.

Plomb. — Disponible, 29 liv. 5 sh.; mars, 28 liv. 15 sh.

Zinc. — Disponible, 88 à 78 liv.

BOURSE DE BORDEAUX

du 28 décembre

Au comptant : 3 % nominatif, 63 55, 60; dito au porteur, 63 55, 60. — Obligations de la Ville de Paris 1865, 505; dito 1875, 451 50; dito 1899-Métropolitain, 275. — Obligations communales 1879 (5mes), 88 50; dito foncières 1883, 318; dito communales 1899, 315. — Est algérien, 501. — Est, obligations 3 %, 360. — Ouest, obligations 3 %, 354; dito obligations 3 % nouvelles, 352. — Chemin de fer Indochine-Yunnam, obligations, 317. — Japon 5 % 1907, 89 50. — Maroc 5 % 1910, 437. — Portugal 3 % 1re série, 58 50.

RATS SOURIS - MULOTS sont détruits à tout jamais par un procédé infaillible et nouveau. Ecrire à G. Rice-Oter, Lisieux (Calvados)

CH. HEUDEBERT

Ses délicieuses farines de légumes cuits et de céréales ayant conservé arôme et saveur des légumes frais. Préparation instantanée de Potages et Purées (Pois, haricots, lentilles, crème d'orge, riz, avoine). En vente : Maisons d'alimentation.

Ne vous absentez jamais SANS AVOIR SUR VOUS LE

Petit Dictionnaire Orthographique de Poche

QUI VOUS EST INDISPENSABLE

Il est en vente dans les Magasins et Dépôts de La Petite Gironde ainsi que chez les Libraires au prix de 1 fr. 25

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Le Gérant : Georges BOUCHON.

Bordeaux
Imprimerie G. GOUNOUILHOU
rue Guiraude, 11.
Machines rotatives Marinoni.
MARQUE SYNDICALE

BOURSE DE PARIS
DU 28 DECEMBRE

FONDS D'ETATS

3 o/o	63	75
3 o/o amortiss.	—	—
3 1/2	—	—
Etat 4 %	400	»
Tonkin 2 1/2	—	—
Tunis 1892	330	»
Madagascar 2 1/2 %	—	—
— 3 %	—	—
Argentin 1896	—	—
— 1909	449	»
— 1911	81	35
Chine 1903	397	»
— 1908	395	»
— 1913	418	»
Egypte unifiée	—	—
— 3 1/2	—	—
Espagne coup. 960	87	05
Italien 3 1/2	—	—
Japon 1905	79	50
— 1907	89	75
— 1910	73	50
— 1913	495	»
Maroc 1904	460	»
— 1910	436	»
Portugal	58	50
Russe 1880	71	»
— consolidé	—	—
— 1891/94	—	—
— 1896	—	—
— 1906	—	—
— 1909	—	—
— 1914	—	—
Serbe 1895	—	—
— 1902	326	»
— 1913	—	—
Turc unifié	—	—

Etablissements de Crédit — ACTIONS

Banque de France	4290	»
Banque d'Algérie	—	—
Banque Française	—	—
Banque de Paris	—	—
Crédit Mobilier	—	—
Cie Algérienne	—	—
Comptoir d'Esc.	—	—
Crédit Foncier	—	—
Crédit Lyonnais	925	»
Société Générale	—	—
Soc. Marseillaise	—	—
Union Parisienne	—	—
Banque française	—	—
Rio-Plata	—	—

CHEMINS DE FER — ACTIONS

Est	—	—
Lyon	—	—
Midi	—	—
Nord	—	—
Orléans	—	—
Ouest	—	—
Ouest-Algérien	—	—
Andalous	310	»
Nord-Espagne	401	»
Saragosse	395	50

VALEURS DIVERSES — ACTIONS

Métropolitain	—	—
Nord-Sud	—	—
Omnibus	—	—
Panama Bons	—	—
Suez	—	—
Suez civile	—	—
Aciéries Marine	1720	»
Briansk ordinaire	—	—
— privilég.	—	—
Boléo	—	—
Creusot	1810	»
Gafsa	671	»
Makewka	—	—
Naphte	—	—
Nickel	—	—
Penarroya	1390	»
Provodnick	—	—
Rio-Tinto	1520	»
Sels gemmes	—	—
Sosnowice	—	—
Transatlantique	—	—
Tréfileries Havre	249	»
Thomson	—	—

Obligations françaises — VILLES

Paris 1865	501	50
— 1871	336	»
— 1875	451	»
— 1876	452	»
— 1892	240	
— 1894/96	239	50
— 1898	292	»
— 1899	275	»
— 1904	293	75
— 1905	302	»
— 2 3/4 1910	275	»
— 3 % 1910	—	—
— 1912	207	»

CREDIT FONCIER

Commun. 1879	—	—
— 1880	—	—
— 1891	—	—
— 1892	—	—
— 1899	315	»
— 1906	—	—
— 1912 libérés	181	»
Foncières 1879	—	—
— 1883	315	»
— 1885	315	»
— 1895	—	—
— 1903	367	»
— 1909	—	—
— 3 1/2 1913 lib.	388	»
— 4 % 1913	400	»

CHEMINS DE FER

Est 3 %	360	»
— nouvelle	329	50
— 2 1/2	—	—
P.-L.-M. 4 %	423	»
Fusion ancienne	330	»
— nouvelle	329	»
Lyon 2 1/2	—	—
Midi 3 %	348	»
— nouvelle	343	75
— 2 1/2	310	»
Nord 4 %	—	—
— 3 %	331	»
— nouvelle	325	»
— 2 1/2	—	—
Orléans 4 %	447	»
— 3 %	376	»
— 1884	361	»
— 2 1/2	—	—
Ouest 3 %	358	»
— nouvelle	351	»
— 2 1/2	326	»

Obligations Etrangères

Lombard 3 % anc.	172	50
Nord-Espag. 1re s.	340	»
— 2e série	320	»
Saragosse 1re sér.	330	»
— 2e série	—	—
— 3e série	—	—

Riazan-Our. 4 %	325	»
Nord Donetz 4 1/2	420	»
Volga-Boug. 4 1/2	365	»

Obligations diverses

Chantiers de la Loire 5 %	—	—
Omnibus 4 %	358	»
Thomson 4 %	—	—
Transatlant. 3 %	280	»

EN BANQUE

Dniéprovienne	2145	»
Monaco	2425	»
— cinqmes	485	»
Bakou	—	—
Colombia (Pétroles de)	705	»
Wyoming ordin.	34	25
Crown Mines	—	—
Debeers ordin.	286	»
— préf.	334	»
Jaggersfontein	—	—
East Rand	34	»
Ferreira	—	—
Horse shoe	49	»
Goldfields	33	75
Lena	—	—
Modderfontein	161	50
Randmines	118	»
Chino Copper	328	»
Ray Consolidated	149	»
Shansi	—	—
Spies Petroleum	15	»
Spassky Copper	49	»
Tharsis	139	»
Utah Copper	485	»
Butte and Super.	477	»
Vieille-Montagne	—	—
Hartmann	—	—
Lianosoff	—	—
Maltzof	—	—
Malacca	115	50
Platine	—	—
Toula	—	—

COURS DES CHANGES

Londres, 27 70 à 27 80; Espagne, 5 51 1/2 à 5 57 1/2; Hollande, 2 53 à 2 57; Italie, 87 1/2 à 89 1/2; New-York, 5 80 1/2 à 5 90 1/2; Portugal, 3 85 à 4 05; Pétrograd, 1 76 à 1 84; Suisse, 1 10 1/2 à 1 13 1/2; Danemark, 1 55 1/2 à 1 59 1/2; Suède, 1 62 à 1 66; Norvège, 1 60 à 1 64.

Marché calme. 3 % soutenu. Extérieure et Rio Tinto lourds. En coulisse valeurs américaines fermes.

Maladies de la Femme

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR D'AGE**. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes, et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

Exiger ce portrait.

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, **si elle veut éviter** l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et, ce qui est pis encore, la mort subite. **Qu'elle n'oublie pas** que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, **3 fr. 50**; franco gare, **4 fr. 10**; les 3 flacons, franco, contre mandat-poste **10 fr. 50** adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis)

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY *car elle seule peut vous guérir*

USINE BISET 72, rue Freycinet — TALENCE. Cause d'Inventaire Gd Rabais sur Fins de Sies Chres, Pantoufles et jolis Tissus pr Manteaux et Costumes Tailleur pr Dames.

PLAIES Ulcères, Eczéma **Variqueuses** Maladies de la Peau dartres, herpès, vices du sang, plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement guéris, même en travaillant, par le nouveau **TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF**. Pour recevoir cette merveilleuse méthode GRATIS et FRANCO, écrire à M. A. PASSERIEUX (22 L.), Spécialiste 46 Rue des Faures, à BORDEAUX

BONBONS FELIX POTIN LES MEILLEURS — LES MEILLEUR MARCHÉ. 6, Rue Michel-Montaigne — 85, Rue Sainte-Catherine. Demandez le Catalogue Noël et Jour de l'An

Echeverria y Echaïde — Manufactures d'Espadrilles ELIZONDO. NAVARRA (ESPAÑA) EXPORTATION

MALADES Vous qui souffrez de : cœur, estomac, diabète, albumine, constipation, entérite, rhumatisme, prostatite, goutte, obésité, eczéma, neurasthénie, etc. Guérissez-vous par la méthode ABSOLUMENT VEGETALE de M. l'Abbé WARRÉ, Curé de Martainneville (Somme). Brochure Gratuite.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUDRERIE NATIONALE DE SAINT-MEDARD-EN-JALLES

ADJUDICATIONS

à Saint-Médard les 18 et 22 janvier, à différentes heures.

Fournitures de nécessaires pour l'ordinaire des ouvriers militaires de la Poudrerie (pain, vin, viandes, légumes, etc.)

Le cahier des charges spéciales et les pièces du marché sont déposés dans les bureaux de la Poudrerie de Saint-Médard et à la Raffinerie Nationale, 14, rue Fondaudège, à Bordeaux.

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

HOTEL DES VENTES 7, rue Voltaire, 7

VENTE AUX ENCHÈRES Par le ministère de **Me J. DUGUIT** Commissaire-Priseur.

Jeudi 30 décembre 1915, à 1 heure, il sera vendu :

Un Beau Mobilier

consistant en : Joli salon style L. XVI, bois doré sculpté, couvert en tapisserie d'Aubusson; salle à manger noyer; belle chambre style L. XVI, acajou et cuivre, avec lit de milieu et armoire à glace à trois portes; autre chambre style L. XVI, marqueterie et bronze, avec lits jumeaux; mobilier de fumoir; commode L. XV; piano droit; vitrine L. XV; lavabos; meubles de fantaisie; belles glaces; tableaux; gravures; bronzes, phonographe et disques; tapis; livres; service de table porcelaine décorée; très belle parure (étole et manchon) hermine et loutre; huilier Empire argent; bague avec brillant et perle; bibelots, etc., etc.

Au comptant et 5 % en sus. EXPOSITION

Vente publique judiciaire

Vendredi 31 décembre 1915, à 14 h. 1/2, il sera vendu publiquement par le ministère de M. Louis MOREAU, courtier assermenté, environ 5,000 kilos maïs Plata charançonné au magasin, rue Ausone, 39, où les acheteurs peuvent aller examiner la marchandise.

GRAND ARRIVAGE DE LAINES A TRICOTER Mérinos Camiade, 11, r. Mautrec, Bordx.

VOYAGEURS connaissant clientèle magasins nouveautés et confections toute la France, ayant sérieuses références, sont demandés par la Manufacture de caoutchouc Baudou, Les Eglisottes (Gironde).

PRENDRAIT leçons français avec dame parlant très bien espagnol, 25, rue Saint-Laurent, Bx.

4,000f (situation de) à saisir (mob.) Conv. à hme ou dme. Puchaud, géom.-exp., 5, pl. Concorde

A céder débit vin, 1 barrique p. jour, r. Ste-Eulalie, 11, au 1er.

Femme de chambre dem. place maison bourgeoise. Adr. b. jl.

ADJUDICATION le 5 janvier 1916, en la Chambre des Notaires de Bordeaux, r. Mably, 6, de : 1o échoppe avec hangar à Caudéran, rue Godard, 26. Revenu 750 fr. Mise à prix 8,000 fr. — 2o échoppe à Caudéran, petit chemin d'Eysines, 210. Revenu 600 fr. Mise à prix 5,500 fr. — 3o échoppe au Bouscat, rue Marceau, no 79. Revenu 420 fr. Mise à prix 5,000 fr. — S'adresser à Me TARRAL, notaire à Bordeaux.

On dem. app. 4 à 5 pièces, eau, gaz, électric., 500 fr. environ. Herbert, 1, rue Guiraude, Bx.

CIDRE pur jus de la vallée d'Auge en chais Bordx. Ecrire Lafiton, poste Bourse.

Automobiles et Chars Huiles et Graisses pr graissage. Padiras, 9, place Bourgogne, Bx.

PORTRAITS D'ENFANTS FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx. Grands Portraits primes.

TUILES ET BRIQUES LES PLUS GRANDES USINES PEYROT, 8, place Tourny, Bdx.

BIJOUX Occasion exceptle : sautoirs, colliers or, bagues, dorm. brillants. S'ad. de 11 à 5 h., Abadie, 4, c. d'Albret.

Calendriers à solder 12-14 RUE SAINT-SIMEON Près place Saint-Projet.

VENTE

M. Eybrard a vendu s. bar, 62, r. d'Arès (1er avis). Oppos. 2, r. de la Vieille-Tour, Bordeaux, à la **Gde AGENCE INTERNAT**le

A V. JUMENT très douce, sans tare, anglo-arabe, cause mobilis. Pressé. 8, rue de Grassi.

REPRESENTANT, actif, ayant bureau dans le Sentier et de bonnes relations sur la place de Paris, cherche représentation très sérieuse. Ecrire M. L. DUPAIN, 15, rue Tiquetonne, Paris.

A VENDRE : chiens policiers anglais de tous âges, sujets superbes, excell. origine, chenil villa d. Chênes, Pau.

A VENDRE : très beau et fort cheval demi-sang 4 ans, 1m62, se monte et s'attelle, villa des Chênes, à Pau.

Comptable très expérimenté, recommandé, dem. emploi tout ou partie journée. Ecrire Baptiste, caisse du journal.

Près lycée, prof. ayant lycéen, prend. 1 autre pens. vie famil. confort., prix mod. Ec. Guy, Havas.

Manœuvre dem., réf. exig. Atel. Méc. du S.-O., 46, r. Ct-Seguey.

PRETS s. tous titres, coupons, etc. Dieudonné, 17, pl. Parlement

2 chevx, 1 coupé, 1 vis-à-vis à v., visibles de 1 à 3 h., 1, r. d'Arès.

Bx, fam. inst., dist., près lycée, Ecole comm., prend. pensionre, vie f., pr mod. Ley, r. Prévôté, 29.

En Vente dans les Magasins de *La Petite Gironde*

LIVRES d'ÉTRENNES

A LA BAIONNETTE !... — Un volume-album grand in-8o de 384 pages, illustré d'un nombre considérable de belles compositions tirées en noir et en couleurs, avec anecdotes. — Ce volume, relié pleine toile, est entièrement consacré à la grande guerre; il intéressera donc les enfants et les adultes. Prix : **5 fr.**

LE TRESOR DES FEES. — Un volume-album, avec planches hors texte tirées en couleurs : 2 francs.

FABLES DE LA FONTAINE. — Un volume-album, avec planches hors texte tirées en couleurs : 2 francs.

ALBUM DU DIABOLO-JOURNAL. — Un fort volume cartonné, illustré de 5,000 dessins (en couleurs et en noir) : 2 fr. 95.

ALBUM DE LA JEUNESSE ILLUSTREE. — Un grand volume cartonné, illustré à chaque page de nombreux dessins tirés en couleurs et en noir : 3 fr. 45.

MES IMAGES PREFEREES. — Un grand volume cartonné, illustré de 4,000 dessins (en noir et en couleurs) de Benjamin Rabier, G. Omry, G. Ri, P. d'Espagnat, etc. : 3 fr. 95.

LA REINE DES CORSAIRES, album-roman, par Georges Omry. — Un grand et joli volume, relié pleine toile, fer spécial, illustré de nombreuses et belles compositions tirées en couleurs et en noir (belle édition) : 6 fr. 50.

LE DERNIER RAID DE NELLY SANDERSON, par Paul de Sémant; illustrations de l'auteur. — Un gros volume in-4o, relié pleine toile, fer spécial, tranches dorées : 11 fr. 40.

ALBUM DES BELLES IMAGES (petits romans, nouvelles, contes, caricatures, histoire de France par l'image, récréations scientifiques, etc.). — Un grand volume cartonné, illustré à chaque page de nombreux dessins tirés en couleurs et en noir : 3 fr. 95.

A TRAVERS L'AFRIQUE, par le colonel Baratier (ouvrage couronné par l'Académie française). — Un beau volume, relié demi-chagrin, édité sur papier de luxe et illustré de nombreuses et belles gravures (dessins de G. Burggraff, photographies, cartes et croquis de l'auteur) : 7 fr. 50.

LE FULGUR, par Paul de Sémant, illustrations de Marin Baldo. — Un gros volume grand in-8o, relié pleine toile, tranches dorées, fer spécial : 11 fr. 40.

GAETAN FARADEL, explorateur malgré lui, par Paul de Sémant. — Un gros volume in-4o, illustré de nombreux et jolis dessins, relié pleine toile, fer spécial, tranches dorées : 11 fr. 40.

HISTOIRE ILLUSTREE DE LA GUERRE DE 1914, par Gabriel Hanotaux. — Les deux premiers tomes sont en vente. Chaque tome, relié demi-chagrin grenat, plats toile, fers spéciaux d'Auguste Lepère, tête dorée, les autres tranches ébarbées : 18 fr. (édition de luxe).

L'AUTRE FRANCE, encyclopédie de l'Afrique du Nord, publiée sous la direction de M. Quérouil-Archinard. Préface de MM. Charles Chaumet, Victor Margueritte, général Lyautey. — Un volume grand in-4o de 416 pages, orné de 723 phototypies, cartes, plans et gravures en couleurs. Prix relié : 37 fr.

Tous les ouvrages ci-dessus mentionnés peuvent être expédiés en gare contre mandat-poste représentant le prix de ou des ouvrages choisis, plus 60 centimes pour le port du colis comprenant un ou plusieurs ouvrages.

Adresser les demandes au Directeur de la *Petite Gironde*, à Bordeaux.

Nous n'expédions pas contre remboursement.

Blle SITUATION Indépend. à céder, travail facile, donnant par an bénéfice **25,000 FR.** Prouvé par Pièces et Dossiers. Pr 35,000. Jh Joly, pie rre Bordx.

LE LAS comne d'Illac. Propriété à v., appartenant à M. F. M., 200 hect. envir. entièremt complant. prairies et pins. S'ad. à M. Déniges, qui met son garde à la disposon des visiteurs.

FIL DE JUTE SUR BOBINES Pour ENVELOPPES de PAILLE **DISPONIBLE** au dépôt, 29, c. Pasteur, Bordx

LA MAISON DUNES ACHETE CHER mobre ancns et modnes, timb.-ptes, soldes et fds de magins divers. 296, bd Caudéran, Bordx.

ON DEMANDE jeune porte-pain sachant conduire, références. Se présenter chez M. Ribas, 97, rue David-Jonhston, Bordx.

ON DEM. ouvriers bouchers. Travail du matin. Lavergne, 18, place des Capucins, Bx.

DÉCÈS (cause de) Bar-Restaurant à céder, en face d'une église. Prix 600 fr. (Pressé) G. Pelletier, 37, r. Esprit-des-Lois.

EPICERIE et vins à céder, angle. Recettes, 80 fr. par jour. Petit prix. On se retire. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

ENTREPRENEURS forages demandés 100,000 fr. bénéf. assurés par an. Laporte, 63, cours Pasteur, Bdx.

MORATORIUM. Valeur, loyer, procéd. et t. diffic. civ., comm. Prix mod. p. consult., démarche. Dorcy, 32, r. Ste-Colombe

Joli BAR MEUBLÉ 8 Bles Chres touj. louées, a coûté 10000, à enlev. fin courT 2800 cpt. seult. Oc. rare. Cotet, 2, r. Vlle-Tour.

A V. auto R. Schneider 4 cyl., 24 HP, p. camion Lorraine-Dietrich, 6 cyl., 15-18, double ph. Monnier, rue Poq.-Molière, 38.

COMPTABLE demandé. Se présenter immédiatement 38, quai Chartrons.

CHAMBRE mil., arm. 1 porte, 3 pièces 225 fr.

OCC. Belle chambre coin, 4 pièces et som. Mojt. px. 375 f. Hall du Mobilier, 39, cours Tourny

Sténo-Dact. dame, bre instruct, demdée. Ec. Dejean, Ag. Havas.

ON DEMANDE des manœuvres à l'usine à gaz de Casteljaloux pour le service des fours. S'adresser aux usines à gaz de Casteljaloux ou de Marmande.

TONNELIER demandé par maison fruits au vinaigre. S'adresser 39, rue de la Devise.

PERDU 180 fr. en billets de banque des Salinières au pont, lundi, de 4 h. à 5 h. Rapporter 9, rue Montméjean, La Bastide.

PERDU CHIEN basset blanc, poil long. Prière rapporter Hôtel France. Bne récomp.

MM. CHANVRIL FRÈRES recevront le 30 courant un nouveau convoi de chevaux de tous genres. Bon choix de fortes bêtes de trait. Rue Lecocq, 37, Bordx.

VIN EXTRA 60 f Phe 27, r. Peyronnet VINICOLE NOUVELLE 60 f Phe

HUITRES fraîches d'Arcachon, expédiées directement par le producteur. 100 très grosses, 4 f. 75; moyennes, 3 f. 75, rendues franco contre mandat d'avance adressé à M. B. IVON, à La Teste (Gironde).

AVIS Les patrons sont priés de faire connaître à la Bourse belge du travail, 4, place Frédéric-Sauvage, à Ste-Adresse (Seine-Inférieure), les vacances d'emplois survenues dans le personnel de leurs établissements.

ON demande un bon tourneur-mécanicien connaissant la réparation et entretien machines et outillages pour fabrication de boîtes à conserves. Références exigées. Bon salaire. — S'adresser à Albiac, boîtes métalliques, Sarlat (Dordogne).

LAMPES DE POCHE PILES, BOITIERS, AMPOULES *Gros et Demi-Gros* 27, rue des Trois-Conils, Bordeaux

English lady speaking the french language well wishes for a situation or lessons. Write, rue Desbiey, 47, Bordeaux.

POUR louer appartement ou propriété, trouver immeuble, commerce ou emploi, lisez la « Feuille d'Annonces », en vente dans tous les kiosques.

Jolie voit. enf. occ., 56, ch. d'Arès.

BOUTEILLES à rhum à v. 74, r. Notre-Dame, Bx, au magas.

OUVRIERES confection ddées de suite 4, rue Libourne, Bastide.

PIANO de marque état neuf à vendre 12, r. de la Chartreuse.

A V. TORPEDO Lorraine 16 HP 1911, 8,500f. Ecr. Got, Havas.

VIENT DE PARAITRE

Pour les Étrennes

SOUVENIR DE LA GUERRE

La Gloire du Génie français

NOTRE 75

Histoire, Description, Prouesses par un ARTILLEUR

MAGNIFIQUE OUVRAGE Edition de Grand Luxe Format 24×30 *NOMBREUSES ILLUSTRATIONS*

De plus, un merveilleux modèle *en couleurs*

LE VÉRITABLE CANON 75 ENTIÈREMENT DÉMONTABLE

d'une exécution originale, de précision scientifique, met par une démonstration vivante son ingénieux mécanisme à la Portée de tous.

PRIX, relié richement : 7 fr. 50 (franco à domicile) contre remboursement ou mandat-poste adressé à la Librairie Aristide QUILLET 278, Bould St-Germain, Paris VIIe ou à son LIBRAIRE

Prospectus illustré franco sur demande

En Vente dans les Magasins de la « Petite Gironde »

TITRES FRANÇAIS, ETRANGERS *Achat et Vente comptant*, Paiement de tous **COUPONS** Autrichiens, Hongrois, Brésiliens, Belges, Russes, Américains, etc. CRÉDIT FINANCIER BELGE-FRANÇAIS 50, Rue Notre-Dame-des-Victoires, 50, PARIS

PRIX **1 franc** — **EN VENTE** Dans tous les Magasins et Dépôts de la *Petite Gironde* : — PRIX **1 franc**

AGENDA pour 1916

(Supplément à l'*Annuaire de la Gironde*)

Cet Agenda, solidement cartonné, est édité à un jour par page, pour l'inscription des recettes et dépenses, avec colonnes réservées aux chiffres. Il donne une page récapitulative par mois et permet de mentionner journellement les rendez-vous, engagements et notes.

Par son format pratique et son heureuse disposion, **il est indispensable aux Maîtresses de Maison**, ainsi qu'aux **Commerçants**. Son prix très modique le met à la portée de tous.

Envoi franco contre mandat de 1 fr. 25 adressé au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE
du 29 décembre 1915

(72)

AMOUR DE FRANÇAISE

PAR

PAUL JUNKA

PREMIERE PARTIE

GISELLE DE NOYANS

Cette résolution, qu'autrefois il n'eût point hésité à prendre, l'emplissait d'une irréductible mélancolie. Il lui semblait vaguement qu'en s'éloignant il renonçait à il ne savait quel paisible bonheur, quelle félicité sereine l'attendant en ce coin de terre où, à défaut d'oubli, il s'enveloppait de silence. Imprécis et doux, des rêves de foyer traversaient ses songeries, et quand il en sortait, que la réalité dure revenait le poigner, il ne se reconnaissait plus, souffrait comme un damné de la perte de son énergie et de l'incertitude sans fin qui terrassait sa vie.

Il ne recouvrait un peu de paix qu'auprès de M. de Malestroy, à qui, depuis le départ de ses hôtes, il rendait parfois visite, et toujours il emportait une impression reposante de son entrevue avec cet être diaphane qui ne tenait presque plus à l'existence et envisageait toutes choses en la sérénité haute de ceux pour qui tout est près de finir...

Pourquoi tant se désespérer, en effet ?... Notre souffrance est si courte ! Moins que rien dans l'histoire des mondes; pas même la palpitation d'un atome au milieu de l'évolution infinie...

Lors de ses promenades à la vieille tour vêtue de lierre dont il se félicitait si fort, à présent, d'avoir laissé la jouissance à son propriétaire, mademoiselle Nicole, par un curieux hasard, était généralement absente.

Mais il arrivait fréquemment à Roland, vaguant presque tout le jour dans le parc, de rencontrer l'enfant sauvage aux yeux mauves...

Un bruit de feuilles froissées, un crissement léger de biche qui détale lui dénonçaient la présence et la fuite de la fillette, et, rajeuni lui-même, distrait soudain de sa peine intérieure, il courait derrière elle en camarade et la rattrapait vite, car elle s'arrêtait dédaigneusement dès qu'elle se sentait poursuivie.

Le marquis alors lui tendait la main, l'interpellant avec gaîté :

— Vous vous sauvez, mademoiselle Nicole ?... Nous ne sommes donc plus amis ?...

Elle levait sur lui ses grands yeux de mystère, où il plongeait avidement son regard, et, gravement, répondait :

— Si... toujours...

Elle s'éloignait avec lenteur, et il la laissait aller, pris d'une étrange pudeur, répugnant à continuer le badinage tendre, comme s'il eût craint de déflorer par ses propos et son seul voisinage d'homme l'infinie pureté de la petite vierge...

Et quand il se retrouvait seul, le soir, dans l'immensité du salon de marbre, ses rêves de foyer se faisaient plus nostalgiques... Il sentait, aux plus intimes replis du cœur, le réveil magique de l'impression souriante qui l'avait accueilli à son arrivée, tandis que sans savoir pourquoi il concevait que le secret de sa vie l'attendait ici...

Avec ces menus incidents qui tissent la trame des jours, l'hiver était tout à fait venu, et dans la grandiose solitude du cap Hornu, qui s'entourait d'une barrière de givre, il ne tenait qu'à Roland de se croire entièrement retranché du reste du monde.

Tout concourait à lui apporter cette illusion réparatrice. Depuis son mariage, Giselle ne lui avait pas donné signe de vie, et il se plaisait à imaginer en elle une femme qu'il ne connaissait pas, désormais toute conquise au devoir, fidèle à la gratitude naturelle envers l'homme qui l'avait généreusement libérée des servitudes du sort.

Un soir, qu'absorbé dans ces méditations dont l'optimisme se faisait insensiblement plus coutumier, il se chauffait au fond du salon, devant la monumentale cheminée, où flambaient d'énormes racines contournées et grimaçantes, un appel très inattendu à cette minute le fit tressauter :

— Monsieur le marquis ?...

C'était Constant, son valet de chambre, que, tout aux idées qu'il remuait, Roland n'avait pas entendu entrer.

Avec un soupçon de mauvaise humeur, il se tourna vers le domestique :

— Qu'est-ce que c'est ?... Je n'ai pas sonné...

— Que monsieur le Marquis me pardonne de le déranger... Mais il y a là Pilon-Maldoche qui insiste pour parler à monsieur le Marquis...

— Le garde ! s'exclama M. de Brionne, étonné. A cette heure-ci !

— C'est ce que je lui ai fait observer, expliqua respectueusement le valet de chambre. Seulement, comme il dit que c'est de la part de M. le comte de Malestroy...

— De la part de M. de Malestroy ? répéta Roland, saisi d'une crainte confuse. Eh bien ! qu'il entre !...

Le vieux marin, que la sympathie pitoyable du père de Nicole avait naguère investi des fonctions de confiance où le maintenait la générosité ordinaire au marquis de Brionne, parut, la casquette à la main :

— J'ai bien l'honneur de souhaiter le bonsoir à m'sieu le Marquis...

Roland s'était levé. Adossé contre un des montants sculptés de la cheminée de marbre, qui formait ainsi un fond admirable à sa haute et souple stature, il répondit cordialement :

— Bonsoir, Maldoche... Qu'arrive-t-il donc, mon brave ?...

Le garde hocha la tête :

— Rien de bon, m'sieu le Marquis. C'est mon maître... pardon ! m'sieu le Comte, qui m'envoie... Il voudrait bien voir m'sieu le Marquis avant...

Il s'arrêta court, et son rude organe se brisa.

— Avant... avant de s'en aller !... jeta le vieux dans un sanglot.

Et deux grosses larmes qu'il ne pouvait plus retenir roulèrent lentement dans les sillons de ses joues hâlées.

Roland tressaillit.

— Comment !... M. de Malestroy est donc plus malade ?...

De nouveau, le garde branla sa tête grise.

— Hélas ! il y a longtemps qu'il est plus malade, m'sieu le Marquis, et qu'il s'en va tout doucement, comme ça... Mais, ce soir, c'est la fin...

— Allons vite ! murmura Roland, troublé.

Un carillon fébrile rappela le valet de chambre, qui apporta en hâte la pelisse de son maître... Et le marquis s'élança au dehors, suivi de Pilon-Maldoche à bout de souffle et d'émotion.

Il faisait justement un de ces temps du nord où les forces de la nature semblent se déchaîner, aveugles et impitoyables. L'atmosphère, jusque-là froide, mais claire, s'était brouillée; le vent sauvage de la mer emplissait la baie de sa hurlante lamentation des nuits d'hiver, et il pleuvait à torrents.

Roland et son compagnon, aussitôt transpercés, avançaient avec peine sur le sol ruisselant, défoncé par l'averse, et tandis que le marquis, impressionné en dépit de soi-même, songeait que la désolation du cadre s'harmonisait avec la tristesse du funèbre tableau qu'il allait contempler, derrière lui, le paysan superstitieux chevrotait, d'épouvante :

— Un vrai soir pour mourir !...

En pareille disposition, et arrêté à chaque pas par la rafale, Roland trouva interminable le court trajet du château jusqu'au vieux donjon féodal abritant l'agonie de l'homme qu'il se découvrait tout à coup presque cher.

Dans la salle du bas, où une lampe fumeuse, répandait sa faible et tremblotante lueur, Vitaline, la petite servante qui composait actuellement tout le domestique du comte de Malestroy et de sa fille, pleurait à grosses secousses, la tête entre les plis de son tablier. Guidé par Maldoche, le marquis passa vite, et gravissant les marches en spirale d'un étroit escalier à vis ménagé dans l'épaisseur des parois, vit, pour la première fois, s'ouvrir devant lui la porte de la chambre de M. de Malestroy.

Le spectacle qui s'offrit alors à ses yeux était saisissant et d'une calme grandeur totalement imprévue :

Le comte reposait sur son lit à baldaquin, dont les courtines d'un pourpre déteint entre les colonnes vermiculées faisaient ressortir les tons d'ivoire jauni de son noble visage encore aminci, déjà figé, avec les narines pincées et les traits creusés d'ombres bleuâtres, en un superbe masque d'éternité...

Sur un guéridon voisin, une bougie brûlait dans un chandelier d'argent; et tandis que le reste de la pièce demeurait baigné de mouvantes ténèbres, la flamme vacillante prêtait un aspect fantomatique aux objets environnants, découpait en une sorte d'auréole pâle la gracile silhouette de mademoiselle de Malestroy, qui, prosternée devant la couche paternelle, un vieux livre d'heures tremblant effroyablement entre ses petites mains, lisait d'une pauvre voix défaillante, cassée de sanglots, les prières des agonisants :

— *Quand mes pieds immobiles m'avertiront que ma course en ce monde est près de finir...*

Et le mourant, paisible, quoique un peu haletant déjà, répondait :

— *Ayez pitié de moi, ô mon Dieu !...*

(A suivre)